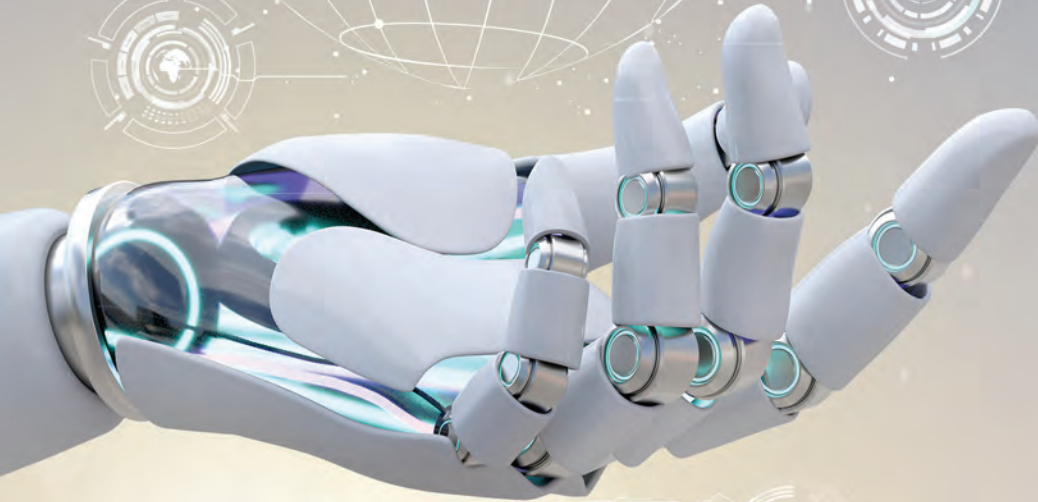


UNIBANK

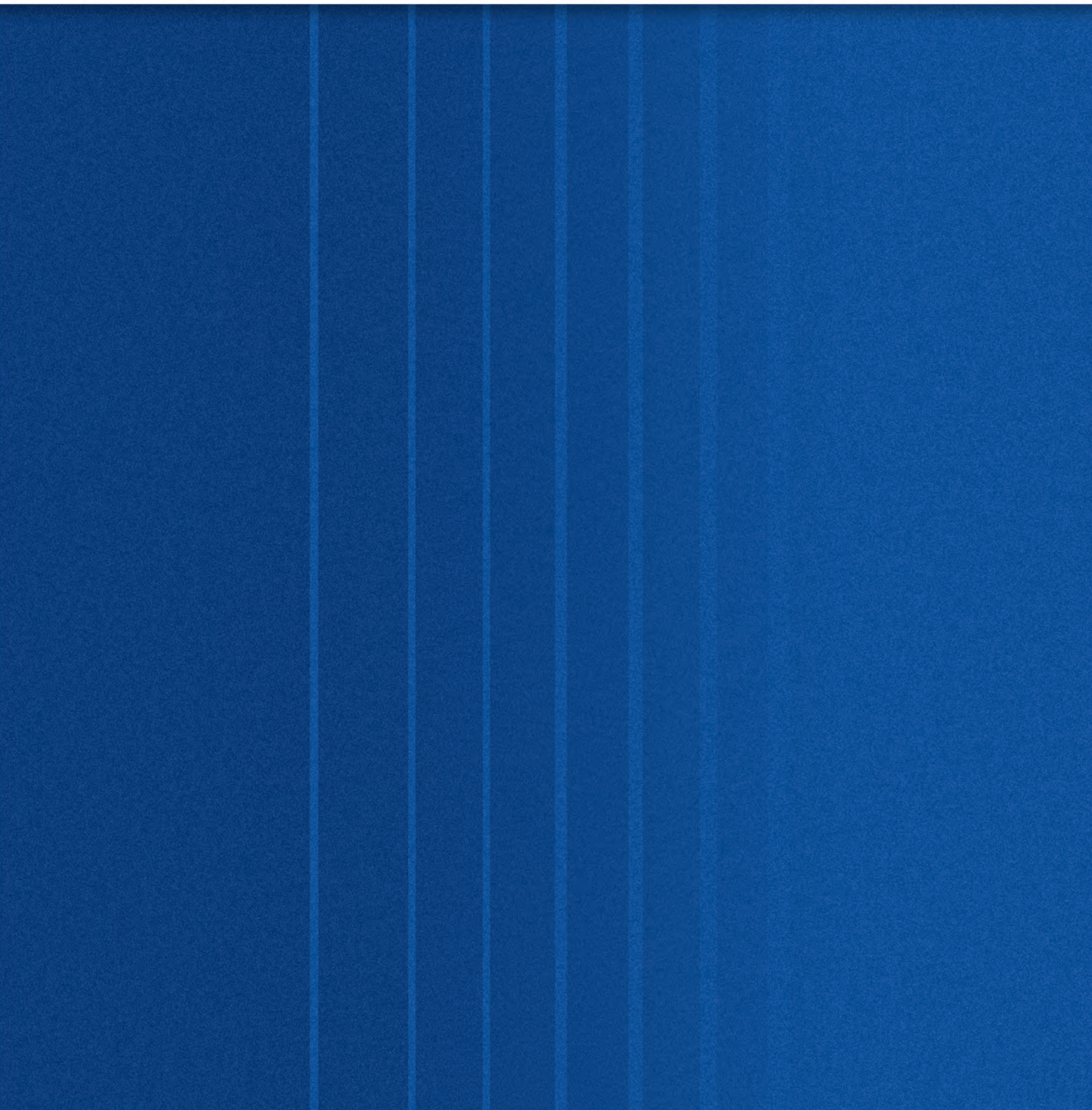


**RAPPORT
ANNUEL**

**20
24**



Somma





Sommaire

Notre Mission	2
Résumé Financier	4
Lettre du Président	7
Administrateurs de la UNIBANK	12
Notre Engagement Social	14
L'Environnement Economique en 2024	17
Performances économiques en 2023-2024 et Perspectives pour 2024-2025	27
Evolution du Groupe Financier National	33
Rapport des Vérificateurs Indépendants	41
Informations Utiles	133

Notre Mission



1

Notre Mission est d'offrir à nos clients des services financiers personnalisés, technologiquement efficaces et à des prix compétitifs



2

Notre vocation est d'être une banque à couverture géographique nationale et à présence internationale sélective, offrant des services financiers de qualité sur quatre fronts :

- à Port-au-Prince
 - en provinces
- aux Haïtiens vivant outre-mer
 - et sur Internet



3

Nous voulons être la meilleure banque d'Haïti en termes de qualité des services, et nous serons accessibles à notre clientèle tant en Haïti qu'à l'étranger, sur une base « **24x7x365** » : **24** heures par jour, **7** jours par semaines, **365** jours par an



4

Nous remplissons **notre mission** en étant une banque rentable pour nos actionnaires, en assurant la promotion et l'épanouissement de nos ressources humaines, en participant pleinement et de façon socialement responsable aux activités de notre Communauté



5

Nous travaillons pour être la première banque commerciale d'Haïti, à l'intérieur d'un groupe financier solide et diversifié : le Groupe Financier National (**GFN**)

FINANCIAL HIGHLIGHTS AND KEY INDICATORS, 2019 - 2024

Consolidated figures, at fiscal year-end (September 30th), in millions of US Dollars, unless otherwise indicated

		2024	2023	2022	2021	2020	2019	5 YEAR CAGR
Net Income								
Net income attributable to the bank's shareholders	M\$	\$24.18	\$38.15	\$41.93	\$50.41	\$7.84	\$32.60	-5.80%
Selected Balance Sheet Data (September 30)								
Assets	M\$	\$1,758.98	\$1,664.37	\$1,810.56	\$1,803.24	\$1,778.20	\$1,422.47	4.34%
Risk-weighted assets (Circular # 88, BRH- Central Bank)	M\$	\$554.36	\$599.06	\$649.65	\$594.06	\$694.36	\$582.02	-0.97%
Loans, net	M\$	\$325.28	\$380.74	\$485.81	\$468.86	\$538.72	\$453.43	-6.43%
Investments (Securities & BRH bonds)	M\$	\$448.41	\$321.07	\$301.38	\$294.59	\$236.25	\$223.03	14.99%
Deposits	M\$	\$1,406.81	\$1,313.98	\$1,462.62	\$1,483.92	\$1,430.90	\$1,132.75	4.43%
Shareholders' equity (UNIBANK)	M\$	\$154.73	\$146.45	\$142.48	\$138.72	\$163.01	\$128.58	3.77%
Total shareholders' equity, including minority interest	M\$	\$154.73	\$146.45	\$142.48	\$138.72	\$166.93	\$131.56	3.30%
Key Ratios								
Return on average equity (ROE)	%	16.23%	26.41%	29.82%	33.42%	5.38%	23.46%	-7.10%
Return on average assets (ROA)	%	1.41%	2.20%	2.32%	2.82%	0.49%	2.19%	-8.42%
Efficiency Ratio	%	70.00%	58.04%	57.97%	54.22%	83.94%	62.75%	2.21%
Capital ratio (Circular # 88, BRH-Central Bank)	%	25.03%	19.41%	17.67%	21.50%	23.93%	23.02%	1.69%
Non performing loans, as % of total loans	%	1.06%	1.70%	0.54%	0.79%	1.35%	0.99%	1.46%
Assets per FTE employee (GFN, consolidated)	M\$	\$0.97	\$0.88	\$0.90	\$0.90	\$0.85	\$0.68	7.46%
Shareholder and Per Share Data								
Earnings per share	\$	\$48.02	\$75.93	\$83.19	\$99.99	\$15.35	\$63.49	-5.43%
Declared dividend per share	\$	\$28.20	\$35.19	\$32.00	\$26.79	\$19.05	\$25.00	2.43%
Ordinary dividend	\$	\$28.20	\$35.19	\$32.00	\$26.79	\$19.05	\$25.00	2.43%
Book value per share	\$	\$308.68	\$291.47	\$282.66	\$275.15	\$322.23	\$250.94	4.23%
Declared dividend in % of book value per share	%	9.13%	12.07%	11.32%	9.74%	5.91%	9.96%	-1.72%
Total declared dividend	M\$	\$14.13	\$17.68	\$16.13	\$13.50	\$9.64	\$12.81	1.99%
Dividend payout ratio	%	58.45%	46.34%	38.47%	26.79%	122.86%	39.29%	8.27%
Number of outstanding shares, year-end		501,265	502,462	504,055	504,155	505,876	512,376	-0.44%
Number of shareholders, year-end		412	413	413	418	414	412	-0.15%
Other Information								
Number of employees (UNIBANK)		1,540	1,609	1,351	1,308	1,323	1,275	3.85%
Number of FTE-employees (UNIBANK)		1,536	1,603	1,341	1,298	1,310	1,257	4.09%
Number of employees (Groupe Financier National-GFN)		1,815	1,891	2,016	1,996	2,093	2,103	-2.90%
Number of deposit accounts in Haiti		1,325,361	1,318,044	1,299,822	1,314,111	1,205,430	1,152,534	2.83%
Number of Branches (UNIBANK) and microfiance branches		71	88	93	94	96	91	-4.84%
Number of Offices and Agents in Haiti (UNITRANSFER)		1,022	975	953	898	1,041	995	0.54%
Number of Banking Agents (UNIBANK TOUT KOTE)		148	197	226	271	274	269	-11.26%
Average annual exchange rate (HTG/USD)		131.5954	141.3713	107.2941	81.8082	99.0051	85.1130	9.11%
Exchange rate, year-end (HTG/USD)		131.4767	134.2581	117.7047	97.3918	65.9193	93.3162	7.10%

Résumé Financier, 2019 - 2024

Au 30 septembre et en millions de gourdes-MG, bilan consolidé, sauf indication contraire

		2024	2023	2022	2021	2020	2019	Taux de Croissance Moyen Annuel (19-24)
Revenu Net								
Revenu net de l'exercice après participation minoritaire MG		3,182.05	5,393.43	4,499.02	4,124.18	776.48	2,774.85	2.78%
Situation en Fin d'Exercice (30 septembre)								
Actifs	MG	231,265.08	223,455.24	213,110.92	175,620.98	117,217.55	132,739.16	11.74%
Actifs pondérés pour risques (circulaire # 88, BRH)	MG	72,884.78	80,428.80	76,466.53	57,856.19	45,771.67	54,311.84	6.06%
Prêts, net	MG	42,767.00	51,116.99	57,182.01	45,662.68	35,512.02	42,312.47	0.21%
Titres de placements	MG	58,955.89	43,106.07	35,474.37	28,690.50	15,573.64	20,812.72	23.15%
Dépôts totaux	MG	184,962.71	176,412.41	172,156.67	144,521.71	94,323.69	105,703.57	11.84%
Avoir des Actionnaires de la UNIBANK	MG	20,343.61	19,662.43	16,770.12	13,509.86	10,745.55	11,998.40	11.14%
Avoir des Actionnaires, y compris Participation Minoritaire	MG	20,343.61	19,662.43	16,770.12	13,509.86	11,003.88	12,277.03	10.63%
Ratios clés								
Rendement sur fonds propres moyens (ROE)	%	15.91%	29.61%	29.72%	34.01%	6.83%	24.72%	-8.44%
Rendement des actifs moyens (ROA)	%	1.40%	2.47%	2.31%	2.82%	0.62%	2.30%	-9.46%
Ratio d'efficacité	%	70.00%	58.04%	57.97%	54.22%	83.94%	62.75%	2.21%
Ratio de Capital (Circulaire # 88, BRH)	%	25.03%	19.41%	17.67%	21.50%	23.93%	23.02%	1.69%
Prêts improductifs, en % du portefeuille brut	%	1.06%	1.70%	0.54%	0.79%	1.35%	0.99%	1.46%
Actifs par employé FTE (GFN consolidé)	MG	127.42	118.17	105.71	87.99	56.00	63.12	15.08%
Données par action et sur l'actionariat								
Revenu net par action	G	6,348.00	10,734.00	8,926.00	8,180.00	1,520.00	5,403.73	3.25%
Dividende déclaré par action	G	3,750.00	4,750.00	5,250.00	3,000.00	1,600.00	2,323.14	10.05%
Dividende ordinaire	G	3,750.00	4,750.00	5,250.00	3,000.00	1,600.00	2,323.14	10.05%
Valeur comptable fin d'exercice	G	40,584.55	39,132.18	33,270.40	26,797.03	21,241.48	23,417.17	11.63%
Dividende déclaré en % de la valeur comptable	%	9.24%	12.14%	15.78%	11.20%	7.53%	9.92%	-1.41%
Dividende total déclaré	MG	1,879.74	2,386.69	2,646.29	1,512.47	809.40	1,190.32	9.57%
Ratio de paiement de dividende	%	59.07%	44.25%	58.82%	36.67%	104.24%	42.90%	-0.44%
Nombre d'actions ordinaires, fin d'exercice		501,265	502,462	504,055	504,155	505,876	512,376	-0.44%
Nombre d'actionnaires		412	413	413	418	414	412	-0.15%
Autres renseignements								
Nombre d'employés (UNIBANK)		1,540	1,609	1,351	1,308	1,323	1,275	3.85%
Nombre d'employés FTE (UNIBANK)		1,536	1,603	1,341	1,298	1,310	1,257	4.09%
Nombre d'employés (GFN)		1,815	1,891	2,016	1,996	2,093	2,103	-2.90%
Nombre de comptes de dépôts en Haïti		1,325,361	1,318,044	1,299,822	1,314,111	1,205,430	1,152,534	2.83%
Nombre de Succursales (UNIBANK) et Points de Services en microfinance		71	88	93	94	96	91	-4.84%
Nombre de Bureaux et Agents Unitransfer en Haïti		1,022	975	953	898	1,041	995	0.54%
Nombre d'Agents Bancaires (UNIBANK TOUT KOTE)		148	197	226	271	274	269	-11.26%
Taux de change, moyenne annuelle (HTG/USD)		131.5954	141.3713	107.2941	81.8082	99.0051	85.1130	9.11%
Taux de change, fin de période (HTG/USD)		131.4767	134.2581	117.7047	97.3918	65.9193	93.3162	7.10%

**"Savoir attendre est la suprême sagesse.
Compter sur soi est la plus grande des forces."**

Louis Joseph Janvier
Haïti aux Haïtiens, 1884

Chers Actionnaires,

Je me fais un grand plaisir de vous présenter les résultats et la situation financière de notre Banque pour l'exercice 2023-2024 marqué par un environnement socio-économique pour le moins hostile, désastreux et incertain.

Cette année a été marquée par le retrait de Monsieur F. Carl Braun du Conseil d'Administration de la UNIBANK à la fin du mois de septembre 2023, suite à des accusations injustifiées portées contre lui par le Gouvernement canadien conduisant à l'ajout de son nom sur une liste de sanctions.

Le Conseil d'Administration a exprimé sa surprise et son indignation dans une circulaire en date du 26 septembre 2023 adressée aux Collaborateurs du Groupe UNIBANK compte tenu du professionnalisme de Monsieur Braun et du caractère intègre qu'il a démontré au cours de sa longue carrière de banquier et d'expert financier, et également de l'excellente réputation dont il a toujours joui dans les milieux d'affaires nationaux et internationaux.

Fondateur, ancien Président du Conseil d'Administration et Président-Émérite de la UNIBANK, Monsieur Braun a joué un rôle déterminant dans le succès et la croissance de la UNIBANK et de ses filiales grâce, entre autres, à sa détermination, son leadership, et son expertise dans les domaines de la Banque et de la Finance. Grâce à sa vision stratégique, la UNIBANK est devenue leader du secteur bancaire avec une réputation solidement établie. Tout en regrettant l'absence de Monsieur Braun dont la contribution au



succès du Groupe est inestimable, mes collègues du Conseil d'Administration se joignent à moi pour lui exprimer notre soutien dans sa quête de justice, notre grande considération et nos remerciements pour tous ses accomplissements au sein du Groupe UNIBANK.

Les défis auxquels nous faisons face sont réels : un environnement économique difficile caractérisé par une inflation galopante, des pressions accrues exercées par des bandits armés sur la population et sur le transport de marchandises, entravant la liberté de circulation et la fluidité du commerce, des entreprises commerciales et industrielles vandalisées, fragilisées ou menacées par la situation avec pour conséquence une chute drastique de leurs chiffres d'affaires, sans parler de celles faisant l'objet d'attaques directes, et j'en passe.

La baisse du PIB de 4%, reflet d'un ralentissement économique chronique depuis six ans, a contribué à la détérioration des conditions de vie de la population et à l'aggravation d'une crise humanitaire déjà sans précédent.

Selon les estimations de l'ONU, en février 2025, 3.9 millions de personnes du pays, incluant les victimes des violences perpétrées par les gangs, les populations déplacées ou vivant sous le joug des bandits ainsi que celles affectées par le choléra, nécessitent une aide humanitaire urgente.

Le pays est plongé dans une instabilité politique persistante. Depuis avril 2024, après environ 3 ans d'un gouvernement provisoire à la direction du pays, un exécutif constitué d'un Conseil présidentiel de transition et d'un nouveau Premier ministre est en place sans la présence d'un Parlement. Si des élections générales sont prévues d'ici la fin de l'année, leur réalisation apparaît problématique en raison de la perte de contrôle de l'Etat sur une portion importante du territoire national.

Le système bancaire souffre également des répercussions de cette conjoncture. La diminution des revenus liée à une réduction du portefeuille de crédit, l'augmentation des prêts impayés et non productifs d'intérêt, la croissance des dépenses occasionnée par des coûts opérationnels plus élevés, ainsi que le départ de cadres expérimentés vers l'étranger sont autant de défis auxquels les banques sont confrontées.

LETTRE DU PRÉSIDENT

De plus, le système bancaire, faisant face à une pénurie persistante de billets en dollars, demeure incapable d'en importer. Seule la Banque Centrale parvient, dans des conditions pour le moins difficiles, à approvisionner les banques de manière limitée. Ces dernières sont obligées de limiter à leur caisse les tirages en dollars, encourageant plutôt les clients à utiliser d'autres moyens électroniques de paiement.

Par ailleurs, la violence des gangs ne nous a pas épargné. En effet, 4 succursales (Delmas 18, Damien, Lathan, et Croix des Bouquets) ont été vandalisées au cours du mois de mars 2024. De plus, la pression intense liée à l'insécurité dans certains quartiers nous a amenés à fermer temporairement une dizaine de succursales de notre réseau métropolitain. C'est donc dans ce contexte déplorable et menaçant que la UNIBANK a poursuivi, malgré tout, ses opérations.

RÉSULTATS FINANCIERS POUR 2024

Au cours de l'exercice 2024, la gourde s'est appréciée, passant de 134.26 à 131.48 gourdes pour un dollar entre le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2024. Le bilan, atteignant environ 231.26 milliards de gourdes, a progressé de 3% sur l'année, soit une hausse de 6% en équivalent dollar. Les dépôts ont augmenté de 5% pour s'établir à 184.96 milliards de gourdes, une croissance toutefois bien inférieure à l'inflation moyenne de l'exercice.

En revanche, le portefeuille de crédit net, évalué à 42.77 milliards de gourdes, a chuté de 16% sur l'année, reflétant un net ralentissement de l'activité économique durant cette période. Poursuivant sa politique prudente en matière d'octroi de crédit, UNIBANK a constitué des provisions importantes pour créances douteuses s'élevant à 1,296 millions de gourdes. Le ratio des prêts non-productifs sur le portefeuille brut de crédit est 1.06% en bilan consolidé avec les filiales qui opèrent, elles aussi, dans des conditions difficiles et plus risquées, eu égard à la nature de leurs activités.

Les fonds propres se sont néanmoins raffermiss, s'élevant à 20.34 milliards de gourdes, soit 154.7 millions de dollars, en hausse de 3% en gourdes et de 6% en dollars par rapport à l'année précédente.

Les revenus ont connu une baisse annuelle de 17%, une conséquence de la baisse du portefeuille de crédit et des commissions en général. Par ailleurs, notre filiale UniAssurances, fortement impactée par la situation sociopolitique, a enregistré une perte de 295 millions de gourdes sur l'exercice. Bien que les dépenses soient restées stables durant l'exercice, la Banque a subi des pertes de 108 millions de gourdes dues aux actes de pillages et de vandalisme provoqués par les émeutes de mars 2024.

Au final, UNIBANK a dégagé un bénéfice net de 3.18 milliards de gourdes, en repli de 41% par rapport à l'année précédente. Compte tenu des résultats financiers de la UNIBANK, jugés très décents étant donné les circonstances et facteurs négatifs qui ont marqué l'exercice 2023-2024, du niveau élevé de ses fonds propres et d'un ratio de fonds propres sur actifs à risque de 25.03%, en hausse et largement supérieur aux exigences réglementaires de 14.5%, le Conseil d'Administration soumet aux actionnaires une proposition de dividende de 3,750 gourdes par action. Avec le nombre d'actions libérées en circulation, cela représente un taux de distribution de dividendes de 59%, témoignant de l'intention du Conseil de maintenir une répartition raisonnable des dividendes tout en ayant pour objectif la consolidation des fonds propres nécessaires pour parer aux aléas causés par ce contexte hostile.

PERSPECTIVES POUR 2025

Dans ce climat particulièrement défavorable pour les affaires, marqué par une réduction significative des sources traditionnelles de revenus pour les banques haïtiennes, la UNIBANK doit faire preuve de rigueur et d'agilité.

Nous avons donc mis en place une stratégie stricte de contrôle des coûts, impliquant une réduction du rythme d'augmentation de notre masse salariale et le report de certains projets d'extension de notre réseau. Nous reconnaissons cependant les défis que ces décisions peuvent engendrer, notamment en termes de qualité de service et de satisfaction

LETTRE DU PRÉSIDENT

des attentes grandissantes de nos clients. Pour y répondre, nous avons initié un vaste programme de transformation numérique visant à proposer des solutions modernes et pratiques. L'objectif est simple : permettre à chaque client de gérer ses finances, de réaliser des paiements, des achats ou des retraits facilement, sans avoir à se rendre systématiquement en succursale.

Parmi nos initiatives phares figurent :

- Le lancement d'une version optimisée et plus conviviale de l'application bancaire UNIBANKOnline, améliorant l'expérience du client
- L'introduction de services bancaires innovants et accessibles à un plus large public via l'application WhatsApp, une plateforme largement adoptée en Haïti, permettant un accès rapide à la gestion de comptes et au support client
- La poursuite du Programme de Numérisation des Paiements
- L'interconnexion avec les services de paiement mobile proposés par les opérateurs de téléphonie (Natcom, Digicel) permettant d'augmenter les options de paiement disponibles à partir des comptes bancaires
- La facilitation des transferts de fonds de personne à personne via la technologie QR code intégrée à UniMobile

En parallèle, nous mettons en œuvre plusieurs initiatives internes pour améliorer la productivité de nos opérations et réduire les délais de traitement en succursale.

Quelques uns des objectifs les plus importants sont d'accroître l'efficacité et la qualité des services bancaires, d'améliorer l'accessibilité à distance pour la clientèle via le téléphone, l'email et la messagerie instantanée, et de renforcer la gestion des doléances et des réclamations, dans le but de satisfaire et de fidéliser les clients.

En outre, nous aurons aussi pour objectif de réduire les obstacles à l'accès bancaire pour les populations non bancarisées et sous-bancarisées, d'adapter les services aux nouvelles exigences réglementaires en matière de paiements électroniques, tout en poursuivant le programme de numérisation des paiements.

D'un autre côté, dans ce contexte économique fragile, il s'agira de développer le portefeuille de crédit avec prudence, de renforcer les garanties, de surveiller attentivement la qualité de ce portefeuille et d'intensifier la tenue des réunions des comités de Loan Review (Révision des Prêts) et de Problem Loan (Prêts à risque et non performants)

D'une manière générale, la gouvernance devra être renforcée. Une surveillance continue et rigoureuse des risques financiers, opérationnels et de réputation, avec l'implication active de la division de la gestion des risques, une actualisation du plan de continuité des affaires et le renforcement des mécanismes de contrôle interne, sont autant de pratiques qui témoignent de la volonté de la Haute Direction de rendre la gouvernance plus performante, éthique et responsable.

Dans le contexte haïtien, marqué par des risques élevés liés aux activités des gangs criminels et au trafic de stupéfiants, nous nous engageons à intensifier notre programme de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. La banque accentue ses efforts pour prévenir et détecter ces activités illicites en renforçant ses procédures de vérification nécessaire et préalable ("due diligence"), en améliorant la surveillance des transactions, en mettant l'emphase sur la formation du personnel et en assurant une stricte conformité aux exigences réglementaires.

Ces actions témoignent de notre détermination à nous adapter, innover et continuer à répondre aux besoins de notre clientèle, tout en protégeant les intérêts de nos actionnaires. Ensemble, nous continuerons à faire face à ces défis avec confiance, en jetant les bases d'un avenir plus prometteur et durable pour la UNIBANK.



Franck Helmcke

Président du Conseil d'Administration
Pétion-Ville, le 28 février 2025

REJOIGNEZ NOTRE COMMUNAUTÉ



@ubhaiti



@ubhaiti



@ubhaiti



@unibanksa



@Unibank
Haiti



UNIBANK
★★★★★

"Faisons route ensemble"



**SÉCURISEZ VOTRE INVESTISSEMENT
AVEC NOUS !**



ADMINISTRATEURS DE LA UNIBANK



Franck Helmcke

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vice-Président Exécutif Sénior ;
Groupe Financier National (GFN) ;
Elu au Conseil d'Administration le 10 octobre 1996



Edouard Baussan

1ER VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président, AGEMAR S.A. ;
Président, International Maritime Terminal S.A. (IMT) ;
Elu au Conseil d'Administration le 23 novembre 1992



Adrien Castera

2E VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vice-Président Exécutif Senior ;
Groupe Financier National (GFN) ;
Elu au Conseil d'Administration le 23 novembre 1992



Max Chauvet

3E VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Directeur, Journal Le Nouvelliste ;
Président, L'Imprimeur II ;
Elu au Conseil d'Administration le 30 juillet 1993

RATEURS



Lyonel Dartiguenave

SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vice-Président Exécutif et Directeur Général, UNIBANK S.A. ;
Elu au Conseil d'Administration le 21 février 2001



Jean-Pierre Blanchard

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président, Caribbean Flavors and Fragrances S.A. ;
Conseiller Technique, Société du Rhum Barbancourt
Elu au Conseil d'Administration le 30 juillet 1993



Bertrand Buteau

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vice-Président et Directeur Général, SERVAIR S.A. ;
Vice-Président, HORSER S.A ;
Elu au Conseil d'Administration le 28 février 1997



Jean Millet

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur Délégué ;
Chargé de la coordination de l'Audit, du Contrôle Interne et de la Gestion des Risques ;
Membre d'honneur de l'ordre des Comptables Professionnels d'Haiti ;
Membre de l'institut des Auditeurs Internes ;
Élu au Conseil d'Administration le 7 novembre 2022

UNIBANK dans la Commune



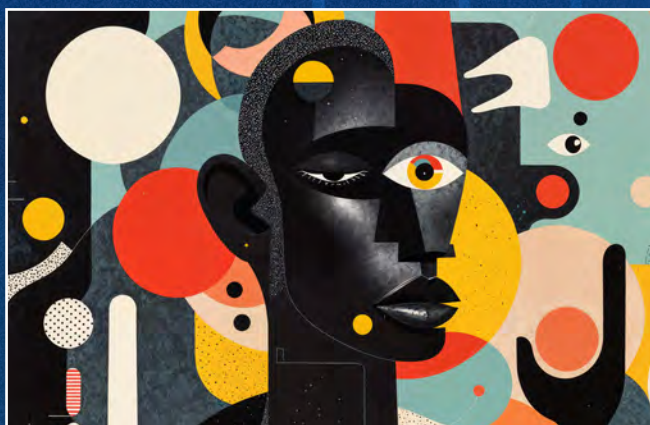
PROMOTION DU LIVRE ET DE LA RECHERCHE :

- Co-organisation de la 29ème Edition de la foire « Livres en Folie » en partenariat avec le journal « Le Nouvelliste »
- Subvention accordée à Mac-Felt Morquette, pour son livre : Idéologie, Histoire et Politiques en Haïti
- Contribution de la banque à la parution du livre de Ginette Cherubin : le ventre pourri de la bête
- Subvention à la sortie du livre de Ricardo Seitenfus : Crise international et Politique en Haïti
- Contribution au fonctionnement de la Société Haïtienne d'Histoire et de Géographie
- Subvention accordée à Albert Chancy pour la parution de son livre : la vie d'une super star



SANTE :

- Subvention accordée aux Centres Geskio dans le cadre de diverses activités en faveur des personnes atteintes du VIH-Sida
- Contribution aux activités du Groupe de Support Contre le Cancer dans le cadre de la lutte et de la prévention de cette maladie
- Subvention accordée à la Fondation Haïtienne de Diabète et des Maladies Cardio-vasculaires



ARTS ET CULTURE :

- Subvention accordée au cinéaste Arnold Antonin pour la réalisation d'un documentaire sur la vie du père William Smart et sur les enfants musiciens de Ste Suzanne.
- Contribution à la Fondation Mikaben dans le cadre des activités de célébration de la vie de Mika
- Contribution à l'organisation du PAP Jazz de Port-au-Prince
- Sponsorisation de la 16ème édition de la grande foire artisanale « Artisanat en Fête »
- Subvention accordée à l'école de danse Lynn W. Rouzier pour ses activités de représentation de spectacles de danse

auté



Fondation Unibank

INSTITUTION A BUT NON LUCRATIF
DU GROUPE FINANCIER NATIONAL



PATRIMOINE :

- Contribution accordée à l'Association Touristique d'Haïti, ATH, dans le cadre de diverses activités de promotion du secteur
- Subvention accordée à la Fondation FONNDIM de Marmelade pour ses activités de promotion et de support aux jeunes de la zone



EDUCATION :

- Financement de l'éducation des petites orphelines du Foyer des Sœurs Salésiennes
- Support financier à un programme de formation de l'Université Quisqueya (UNIQ)



SPORT :

- Contribution à l'association de karaté Kyokushinkai d'Haïti dans le cadre d'une formation d'apprentissage pour des jeunes
- Subvention à diverses associations sportives du pays pour l'organisation de tournois de Football, de Volleyball, de Basketball et de Tennis de table.



Vos paiements, plus simples
avec votre **UniCarte** ou
votre carte de débit **UNIBANK**®

Economie

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE EN 2024

PERFORMANCE GENERALE

En 2024, dans un contexte économique et social difficile, la UNIBANK affiche une performance financière en recul par rapport aux années précédentes. Le profit net consolidé après impôts et après participation minoritaire est en baisse et s'élève à 3,182.05 millions de gourdes (MG) pour l'exercice fiscal clos au 30 septembre 2024, contre 5,393.43 MG pour l'exercice 2023. Le revenu net par action de capital libéré s'établit à G 6,342.00 contre G 10,734.00 en 2023, soit une diminution de 40.9%. La valeur comptable de l'action a augmenté de 3.7% pour atteindre G 40,584.55 contre G 39,132.18 en 2023 (Indicateurs de rendement Figures 4 à 7). Exprimée en dollars américains, la valeur comptable de l'action de la UNIBANK est de US 308.68 au 30 septembre 2024, contre US 291.47 en 2023, soit une hausse de 5.9%.

Profits Nets

EN MILLIONS DE GOURDES

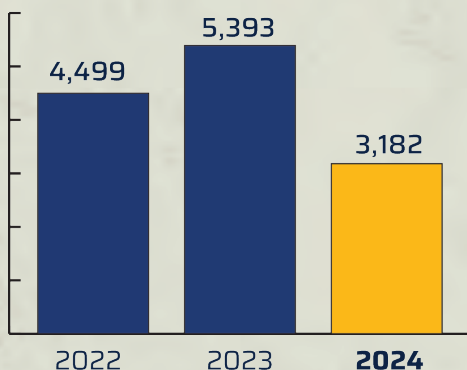


Figure 1

Revenu par Action de Capital Libéré

EN GOURDES

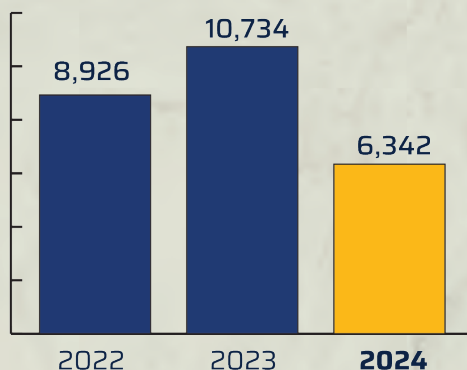


Figure 2

Prêts à l'Economie Nationale, Nets

EN MILLIONS DE GOURDES

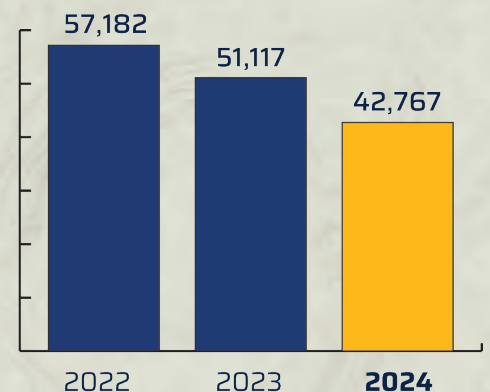


Figure 3

Au 30 septembre 2024, le bilan consolidé de la UNIBANK s'établit à 231,3 milliards de gourdes, en hausse de 3.5% par rapport au bilan du 30 septembre 2023 qui s'élevait à 223,5 milliards de gourdes. Exprimé en dollars américains, le total des actifs a augmenté de 5.7% pour atteindre US 1,758.98 millions en 2024 contre US 1,664.37 millions en 2023, bénéficiant d'une légère appréciation du taux de change (taux de change : G 131.48/USD en 2024 vs G 134.26/USD en 2023). Avec 37.18% de part des actifs bancaires en 2024 vs 36.56% en 2023, la UNIBANK conserve sa position de leader dans le classement des banques par actifs.

Le rendement sur fonds propres moyens (ROE) s'établit à 15.91% en 2024, en nette baisse par rapport à 29.61% en 2023, reflétant la diminution du profit net. Le taux de rendement des actifs moyens (ROA) s'établit à 1.40% en 2024, contre 2.47% en 2023, indiquant une rentabilité moindre des actifs.

Au vu des résultats consolidés pour l'exercice fiscal 2024, le Conseil d'Administration a déclaré un dividende ordinaire de G 3,750.00 par action, en baisse de 21.05% par rapport à G 4,750.00 en 2023. Le dividende total déclaré s'élève à 1,879.74 MG, représentant 59.07% du profit net, contre 44.25% en 2023.

Rendement sur Fonds Propres Moyens (ROE)

EN POURCENTAGE

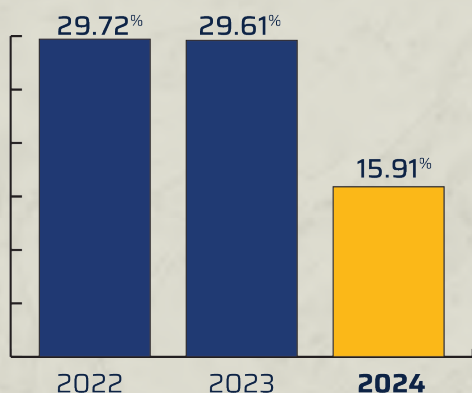


Figure 4

Rendement sur Actifs Moyens (ROA)

EN POURCENTAGE

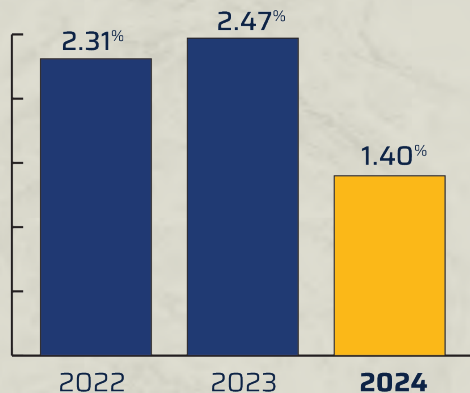


Figure 5

Valeur Comptable de l'Action

EN GOURDES

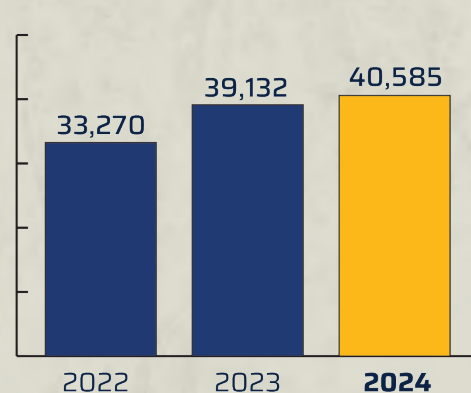


Figure 6

Dividende par Action

EN GOURDES

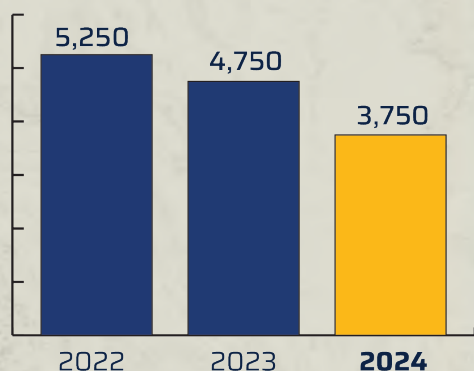


Figure 7

15.91%
ROE
1.40%
ROA

ANALYSE DES RESULTATS D'EXPLOITATION

L'analyse des résultats d'exploitation de la UNIBANK (Tableau 1 : Résultats d'exploitation) pour le présent exercice appelle les commentaires suivants :

Revenu Net d'Intérêts

Au 30 septembre 2024, les revenus d'intérêts totaux s'élèvent à 9,879.56 MG, en légère hausse de 0.74% par rapport à 9,806.56 MG au 30 septembre 2023. Cette variation est due à des dynamiques contrastées entre les deux composantes des revenus d'intérêts :

- **Prêts** : Les revenus provenant des prêts ont diminué de 12.86%, passant de 7,333.74 MG en 2023 à 6,390.84 MG en 2024. Cette baisse s'explique par une contraction du portefeuille de prêts, dont le solde brut est passé de 52,552.19 MG en 2023 à 40,952.02 MG en 2024, soit une réduction de 16.16%. Le solde des prêts nets libellés en dollars a diminué de 6.84%, tandis que les prêts en gourdes ont chuté de 30.74%. Les prêts nets en dollars représentaient environ 67% du portefeuille en 2024 contre 60% en 2023.
- **Bons du Trésor, placements et dépôts** : Les revenus de cette catégorie ont augmenté de 41.08%, passant de 2,472.81 MG en 2023 à 3,488.71 MG en 2024. Cette croissance est cohérente avec l'augmentation des titres de placement et dépôts à terme, qui sont passés de 43,106.07 MG en 2023 à 58,955.89 MG en 2024, soit une hausse de 36.77%.

Les frais d'intérêts ont diminué de 13.80%, passant de 986.11 MG en 2023 à 849.98 MG en 2024. Cette réduction est attribuable à :

- **Dépôts** : Les frais d'intérêts sur les dépôts ont augmenté de 16.25%, passant de 500.03 MG en 2023 à 581.28 MG en 2024, sous l'effet combiné de l'augmentation des dépôts et de la hausse des taux constatée. En effet, Les dépôts à terme ont particulièrement progressé de 38.49% passant de 15,157.74 MG à 20,991.22 MG. De plus, les taux moyens d'intérêts sur les dépôts à terme sont passés des 2.19% par an sur les dépôts dollars à 3.77%.
- **Emprunts, obligations et autres** : Les frais d'intérêts de cette catégorie ont diminué de 44.72%, passant de 486.08 MG en 2023 à 268.70 MG en 2024, reflétant une réduction des fonds empruntés de 3,073.55 MG en 2023 à 1,875.86 MG en 2024, soit une baisse de 38.97%.

En conséquence, le revenu net d'intérêts a progressé de 2.37%, passant de 8,820.44 MG en 2023 à 9,029.58 MG en 2024, soutenu par la forte croissance des revenus issus des placements, malgré la baisse des revenus de prêts.

Dotations aux Pertes de Crédit

En 2024, la UNIBANK a maintenu sa politique prudente de constitution de provisions pour pertes de crédit attendues, avec une dotation de 1,266.58 MG, en hausse de 16.67% par rapport au montant de 1,085.6 MG en 2023. Cette augmentation reflète une approche prudente face aux risques de crédit dans un contexte économique difficile, marqué par des émeutes et pillages. Cette dotation porte la provision pour pertes sur prêts à 1,296.8 MG en 2024. La couverture totale du portefeuille (provision pour pertes sur prêts et réserve générale) s'établit à 1,546.29 MG en 2024, contre 1,767.88 MG en 2023. La provision pour pertes sur prêts en multiple du portefeuille est de 2.78X en 2024 pour la UNIBANK contre 0.83x pour le système bancaire, et le ratio de prêts improductifs est réduit à 1.06% en 2024 contre 1.70% en 2023, reflétant une amélioration de la qualité du portefeuille.

Autres Revenus

Les autres revenus ont diminué de 30.92%, passant de 9,685.81

MG en 2023 à 6,691.17 MG en 2024. Cette baisse significative est attribuable à plusieurs facteurs :

- **Commissions** : Les commissions ont diminué de 11.13%, passant de 5,452.44 MG en 2023 à 4,845.64 MG en 2024, représentant 72.41% des autres revenus en 2024 contre 56.30% en 2023.
- **Gain de change** : Les revenus des opérations de change ont chuté de 50.15%, passant de 3,718.07 MG en 2023 à 1,853.44 MG en 2024, représentant 27.70% des autres revenus en 2024 contre 38.39% en 2023.
- **Récupération sur créances radiées** : Ces revenus sont restés relativement stables, passant de 297.50 MG en 2023 à 289.39 MG en 2024, soit une baisse de 2.73%.
- **Revenus d'assurances, déduction faite des sinistres** : Cette catégorie est passée d'un gain de 184.75 MG en 2023 à une perte de 294.87 MG en 2024, soit une variation négative de 259.60%. Cette perte est la conséquence des émeutes et pillages survenues au cours de l'année et ayant eu un impact négatif sur notre activité d'assurance et sur nos assurés.
- **Pertes liées aux pillages et incendies** : Une perte de 108.332 MG a été enregistrée en 2024, contre zéro en 2023, reflétant les impacts directs des émeutes ayant affectées nos succursales et points de services.

Revenu Net d'Intérêts et Autres Revenus

Le Produit Net Bancaire (Revenu Net d'Intérêts et Autres Revenus) après provision a diminué de 17.0%, passant de 17,420.6 MG en 2023 à 14,454.2 MG en 2024. Exprimé en équivalent dollars, le chiffre d'affaires consolidé de la UNIBANK s'est établi à US\$ 109.9 millions en 2024, contre US\$ 123.2 millions en 2023, soit une baisse de 10.8%. Sur cinq ans (2019-2024), le Produit Net Bancaire a cru à un taux moyen annuel de 7.04%, toujours supérieur à celui du Produit National Brut.

Dépenses de Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont restées quasi stables, passant de 10,110.33 MG en 2023 à 10,117.38 MG en 2024, soit une légère hausse de 0.07%. Les variations par catégorie sont les suivantes :

- **Salaires et autres prestations au personnel** : Une baisse de 0.85%, passant de 5,104.72 MG en 2023 à 5,061.18 MG en 2024, soit 50% du total.
- **Frais de locaux, matériel et mobilier** : Une diminution de 6.34%, passant de 1,469.69 MG en 2023 à 1,376.51 MG en 2024, soit 13.6% des dépenses.
- **Charges locatives** : Une baisse de 15.04%, passant de 441.70 MG en 2023 à 375.28 MG en 2024.
- **Amortissement** : Une augmentation de 24.89%, passant de 723.40 MG en 2023 à 903.48 MG en 2024, représentant 8.9% du total.
- **Autres dépenses de fonctionnement** : Une légère hausse de 1.27%, passant de 2,370.831 MG en 2023 à 2,400.927 MG en 2024, soit 23.7% des dépenses de fonctionnement.

Le ratio d'efficacité de la UNIBANK, rapport entre les dépenses de fonctionnement et le Produit Net Bancaire, s'est détérioré à 70.0% en 2024, contre 58.04% en 2023, reflétant la baisse du Produit Net Bancaire, grandement impacté par la crise socio-politique que connaît le pays.

Revenu Net

La UNIBANK a terminé l'exercice 2024 avec un revenu net consolidé de 3,182.1 MG, en baisse de 41.0% par rapport à 5,393.4 MG en 2023. Les contributions versées au fisc haïtien au titre de l'impôt sur le revenu se sont établies à 1,154.7 MG en 2024.

TABLEAU 1

Résultats d'exploitation

RUBRIQUES	2024	2023	Variation 23/24
A.- Revenus d'intérêts			
Prêts	6,390.8	7,333.7	-13%
Bons du Trésor, placements et dépôts	3,488.7	2,472.8	41%
	<u>9,879.6</u>	<u>9,806.6</u>	1%
B.- Frais d'intérêts			
Dépôts	581.3	500.0	16%
Emprunt, obligations et autres	268.7	486.1	-45%
	<u>850.0</u>	<u>986.1</u>	-14%
C.- Revenu net d'intérêts (A-B)	9,029.6	8,820.4	2%
Dotations aux pertes de crédit	(1,266.6)	(1,085.6)	17%
	<u>7,763.0</u>	<u>7,734.8</u>	-
D.- Autres revenus (dépendances)			
Commissions	4,845.6	5,452.4	-11%
Gain de change	1,853.4	3,718.1	-50%
Récupération sur créances radiées	289.4	297.5	-3%
Revenus d'assurances, déduction faite des sinistres	(294.9)	184.8	-260%
Commissions de placements et autres honoraires de services- conseils	1.6	9.4	-83%
Dividendes et autres revenus sur placements	10.3	9.2	11%
Revenus des activités immobilières	45.3	3.9	1062%
Radiation de l'achalandage des sociétés intégrées	-	(112.3)	-
Pertes liées aux pillages et incendies	(108.3)	-	-
Autres	48.8	122.7	-60%
	<u>6,691.2</u>	<u>9,685.8</u>	-31%
E.- Revenu net d'intérêts et autres revenus (C+D)	14,454.2	17,420.6	-17%
F.- Dépenses de fonctionnement			
Salaires et autres prestations au personnel	5,061.2	5,104.7	-1%
Frais de locaux, matériel et mobilier	1,376.5	1,469.7	-6%
Charges locatives	375.3	441.7	-15%
Amortissement	903.5	723.4	25%
Autres dépenses de fonctionnement	2,400.9	2,370.8	1%
	<u>10,117.4</u>	<u>10,110.3</u>	-
G.- Revenu avant impôts sur le revenu (E-F)	4,336.8	7,310.3	-41%
H.- Impôts sur le revenu			
Impôts courants	1,147.6	1,919.6	-40%
Impôts reportés	7.2	(2.8)	-358%
	<u>1,154.7</u>	<u>1,916.9</u>	-40%
I.- Revenu Net de l'exercice (G-H)	3,182.1	5,393.4	-41%
J.- Revenu Net par action équivalente de capital libéré	6,342.0	10,734.0	-41%

ÉVOLUTION DU BILAN

Le bilan de la UNIBANK a connu une évolution modérée en 2024, tant dans sa structure générale que dans les montants affichés dans ses principales composantes (Tableau 2 : Bilan). Le total du bilan s'établit à 231.3 milliards de gourdes, traduisant une hausse de 3.5% par rapport au niveau de 223.5 milliards de l'année 2023. Exprimé en dollars américains, le total des actifs atteint US\$ 1,759.0 millions en 2024, contre US\$ 1,664.4 millions en 2023, soit une augmentation de 5.7%, bénéficiant d'une légère appréciation de la gourde.

Les principaux postes de ce bilan, tels que présentés dans les états financiers audités de l'exercice, révèlent à l'actif : des liquidités pour un montant de 124,090.43 MG, soit 54% des actifs consolidés, un portefeuille de crédit net pour 42,767.00 MG, soit 18.5% des actifs contre 23% en 2023, des titres de placements et dépôts à terme pour 58,955.89 MG, soit 25% en 2024 vs 19% en 2023, et au passif : des dépôts de la clientèle pour 184,962.70 MG, soit 80% des ressources contre 79% en 2023, et l'avoir des actionnaires pour 20,343.61 MG, soit 9%.

TABLEAU 2

BILAN (2022 - 2024) EN MILLIONS DE GOURDES

		2024	2023	2022	Variation 23/24
Actifs	HTG	231,265.1	223,455.2	213,110.9	3%
	Equivalent USD	1,759.0	1,664.4	1,810.6	6%
A.- Liquidités		124,090.4	119,886.7	112,555.2	4%
B.- Titres de Placements et Dépôts à Terme		58,955.9	43,106.1	35,474.4	37%
C.- Prêts, net		42,767.0	51,117.0	57,182.0	-16%
D.- Immobilisations, Nets		4,385.5	4,248.9	3,524.4	3%
E.- Autres Actifs		1,066.2	5,096.5	4,374.9	-79%
F.- Total Actifs		231,265.1	223,455.2	213,110.9	3%
Passifs et Avoir des Actionnaires					
A.- Dépôts		184,962.7	176,412.4	172,156.7	5%
B.- Fonds Empruntés		1,875.9	3,073.6	2,270.9	-39%
C.- Autres passifs		22,356.1	22,535.4	20,276.0	-1%
D.- Obligations Subordonnées		1,726.8	1,771.4	1,637.2	-3%
E.- Capital		20,343.6	19,662.4	16,770.1	3%
F.- Total Passif et Avoir des Actionnaires		231,265.1	223,455.2	213,110.9	3%

Actifs Productifs

Les actifs productifs d'intérêts et d'autres revenus (prêts, placements, dépôts à terme) ont augmenté de 9.0%, s'élevant à 101,722.89 MG au 30 septembre 2024, contre 94,223.1 MG en 2023. Avec une proportion de 44% des actifs consolidés en 2024 (contre 42% en 2023), ces actifs productifs maintiennent une place stable et importante dans le bilan, avec une légère augmentation de leur poids relatif.

Les actifs non productifs d'intérêts et d'autres revenus s'établissent à 129,542.19 MG, soit 56% des actifs consolidés totaux (contre 58% en 2023). Ces actifs sont composés principalement des dépôts non rémunérés à la Banque Centrale sous forme de réserves obligatoires (39%), de l'encaisse et dépôts dans les banques étrangères (12%), des effets en compensation (0.8%) et des immobilisations (2%).

Immobilisations

La UNIBANK a terminé l'exercice 2024 avec des immobilisations brutes en immeubles, installations, matériels et équipements de 9,865.8 MG, en hausse de 8.2% par rapport au solde de 9,116.3 MG en 2023. Le total des acquisitions réalisées est de 1,023.2 et se ventile comme suit : mobiliers et équipements (+128.5 MG), équipements et logiciels informatiques (+61.3 MG), améliorations locatives (+84.0 MG), véhicules (+210.9 MG), immeubles (+48.3 MG), et investissements en cours (+490.2 MG). Cependant, des pertes liées aux émeutes et pillages (note 26 des États Audités) ont entraîné la radiation d'immobilisations pour 199.6 MG en 2024.

Passifs Sujets et Non Sujets à Coût

Les passifs sujets à coût s'élèvent à 96,996.57 MG au 30 septembre 2024, soit 42% en 2024 et en 2023 et sont composés principalement des dépôts d'épargne (72,402.672 MG, soit 31% des ressources), des dépôts à terme (20,991.22 MG, soit 9%), des fonds empruntés (1,875.86 MG, soit 0.8%), et des obligations subordonnées (1,726.82 MG, soit 0.8%).

Les passifs non sujets à coût sont représentés principalement par les dépôts à vue non rémunérés pour 91,568.81 MG, soit 40% des ressources globales. Les autres passifs non sujets à coût s'élèvent à 22,356.10 MG, incluant des dépôts non sujets à emploi, des virements et transferts à payer, des chèques certifiés, des obligations locatives, des chèques de direction et autres comptes à payer, soit 9% du total des actifs. Au 30 septembre 2024, les passifs non sujets à coût, y compris l'avoir des actionnaires (9%), représentent 58% des actifs consolidés.

Titres de Placements et Dépôts à Terme Auprès des Banques

Au 30 septembre 2024, les titres de placements et dépôts à terme s'élèvent à 58,955.90 MG, en forte hausse de 36.8% par rapport à 43,106.1 MG en 2023. Ils se composent principalement des dépôts à terme auprès de banques étrangères (3,727.3 MG, +73%), des placements à l'étranger (41,783.9 MG, +17%), et des placements en Bons du Trésor (9,925.9 MG, +95%). Les placements en Bons du Trésor de la République d'Haïti ont presque doublé (+95.3%), portés par des investissements sur des périodes de 91, 182 et 364 jours, avec des taux d'intérêt compris entre 11.75% et 12.39%.

Les placements à l'étranger (Composition des placements : Figures 8, 9 et 10) sont exclusivement dans des instruments notés "Investment Grade": 86% en "AA" et 14% en "A". Leur composition inclut des obligations du Trésor des États-Unis (76%), des dépôts à terme (7%), des titres fédéraux américains "Federal Funds" (7%), et des "Money Market Funds" (10%). Les placements en devises ont la maturité suivante : 48% à moins d'un an et 52% de 1 à 5 ans

"Rating" des Placements

EN MILLIONS DE GOURDES & EN POURCENTAGE

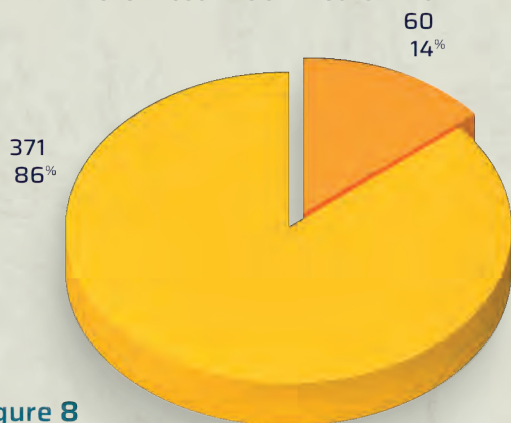


Figure 8



Composition des Placements

EN MILLIONS DE GOURDES & EN POURCENTAGE

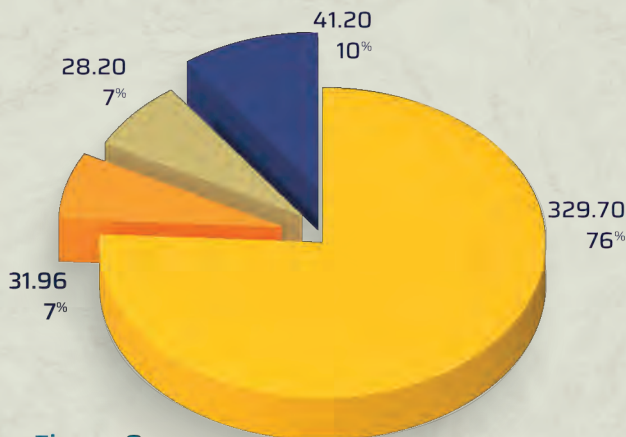


Figure 9



Maturité des Placements

EN MILLIONS DE GOURDES & EN POURCENTAGE

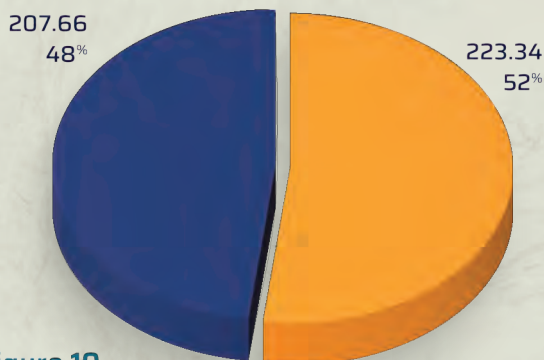
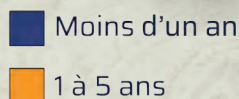


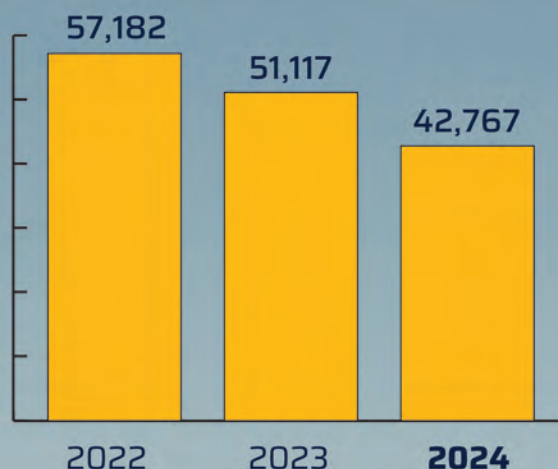
Figure 10



Portefeuille de Prêts

Au 30 septembre 2024, le portefeuille brut consolidé a diminué de 16.1%, s'établissant à 44,063.8 MG, contre 52,552.2 MG en 2023. Malgré cette contraction, la UNIBANK conserve son leadership sur le marché des prêts avec une part de marché de 33.84% (contre 35.38% en 2023). La qualité du portefeuille reste excellente, avec un taux de prêts improductifs réduit à 1.06% (contre 1.70% en 2023), bien inférieur à la moyenne du système bancaire haïtien (10.37%). Les prêts en dollars représentent 66% du portefeuille contre 60% en 2023.

Prêts à l'Economie
Nationale, Nets
EN MILLIONS DE GOURDES



PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

42.767

EN MILLIARDS DE GOURDES

Dépôts de la Clientèle

Au 30 septembre 2024, la UNIBANK reste la "Banque préférée d'Haïti" avec une part de marché des comptes de dépôts de 45.8%. Avec 1,325,361 comptes bancaires, les dépôts totaux s'élèvent à 184,962.7 MG, en hausse de 4.85% par rapport à 176,412.4 MG en 2023, représentant une part de marché des dépôts totaux d'environ 38%. La masse des dépôts représente 80% du bilan en 2024 contre 79% en 2023. L'analyse des dépôts (Figures 11 à 14) révèle ce qui suit :

- Les dépôts d'épargne représentent 39% de la masse des dépôts par rapport à 42% en 2023.
- Les dépôts à vue représentent 50% de la masse des dépôts, en hausse de 5.8% par rapport à 2023.
- Les dépôts à terme ont augmenté de 38.5%, représentant 9% de la masse des dépôts en 2024 contre 7% en 2023.
- Exprimés en dollars, les dépôts totaux s'élèvent à US\$ 1,406.81 millions en 2024, contre US\$ 1,313.98 millions en 2023, soit une hausse de 7.06%, reflétant l'appréciation de la gourde. Les dépôts en dollars représentent 74% des dépôts totaux en 2024, contre 75% en 2023.

Composition des Dépôts Totaux

EN MILLIONS DE GOURDES
& EN POURCENTAGE

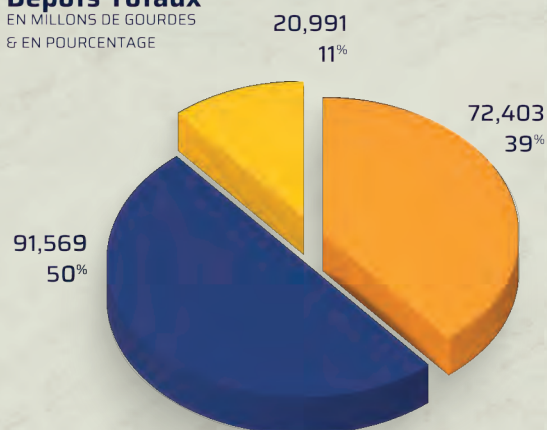


Figure 11

■ Dépôts à vue ■ Dépôts d'épargne ■ Dépôts à terme

Dépôts en Gourdes

EN MILLIONS DE GOURDES
& EN POURCENTAGE

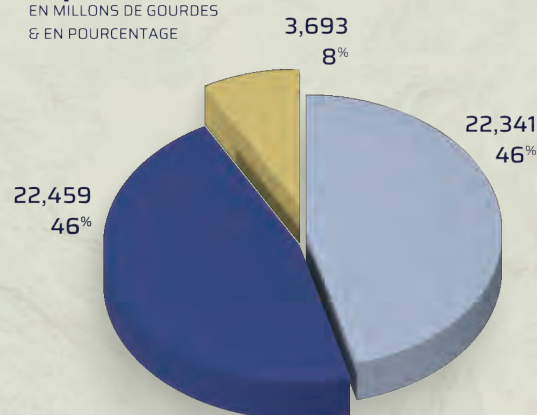


Figure 13

■ Dépôts à vue ■ Dépôts d'épargne ■ Dépôts à terme

Répartition des Dépôts Totaux Gourdes / Dollars / Euro

EN MILLIONS DE GOURDES
& EN POURCENTAGE

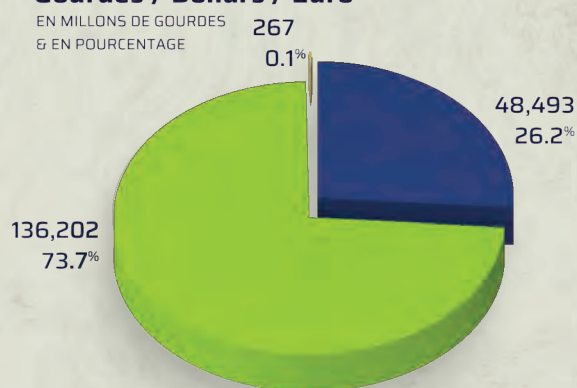


Figure 12

■ Dépôts en gourdes ■ Dépôts en dollars ■ Dépôts en euro

Dépôts en Dollars

EN MILLIONS DE DOLLARS
& EN POURCENTAGE

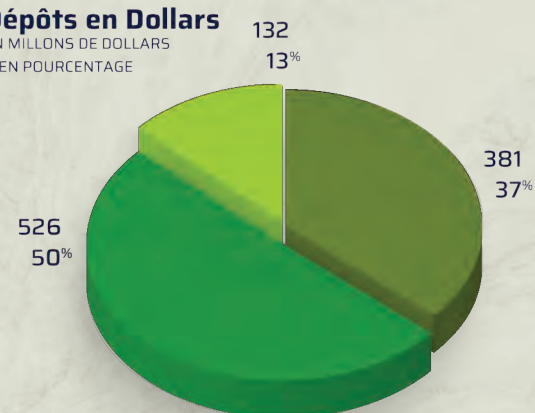


Figure 14

■ Dépôts à vue ■ Dépôts d'épargne ■ Dépôts à terme

Fonds Propres et Couverture des Risques | Fonds Propres et Ratios de Solvabilité

Au 30 septembre 2024, l'avoir consolidé des actionnaires s'élève à 20,343.61 MG, contre 19,662.4 MG en 2023, soit une augmentation de 3.5%, représentant 9% des actifs consolidés (stable par rapport à 2023). Le ratio de suffisance des fonds propres (circulaire # 88 de la BRH) s'améliore à 25.03% en 2024 (contre 19.41% en 2023) (figure 15), restant largement au-dessus des minimums requis par les normes internationales et nationales (12+2.5%, note 4). La UNIBANK demeure la banque la plus solide et la mieux capitalisée du système bancaire haïtien.

Ratio de Capital (2018-2024)

EN POURCENTAGE

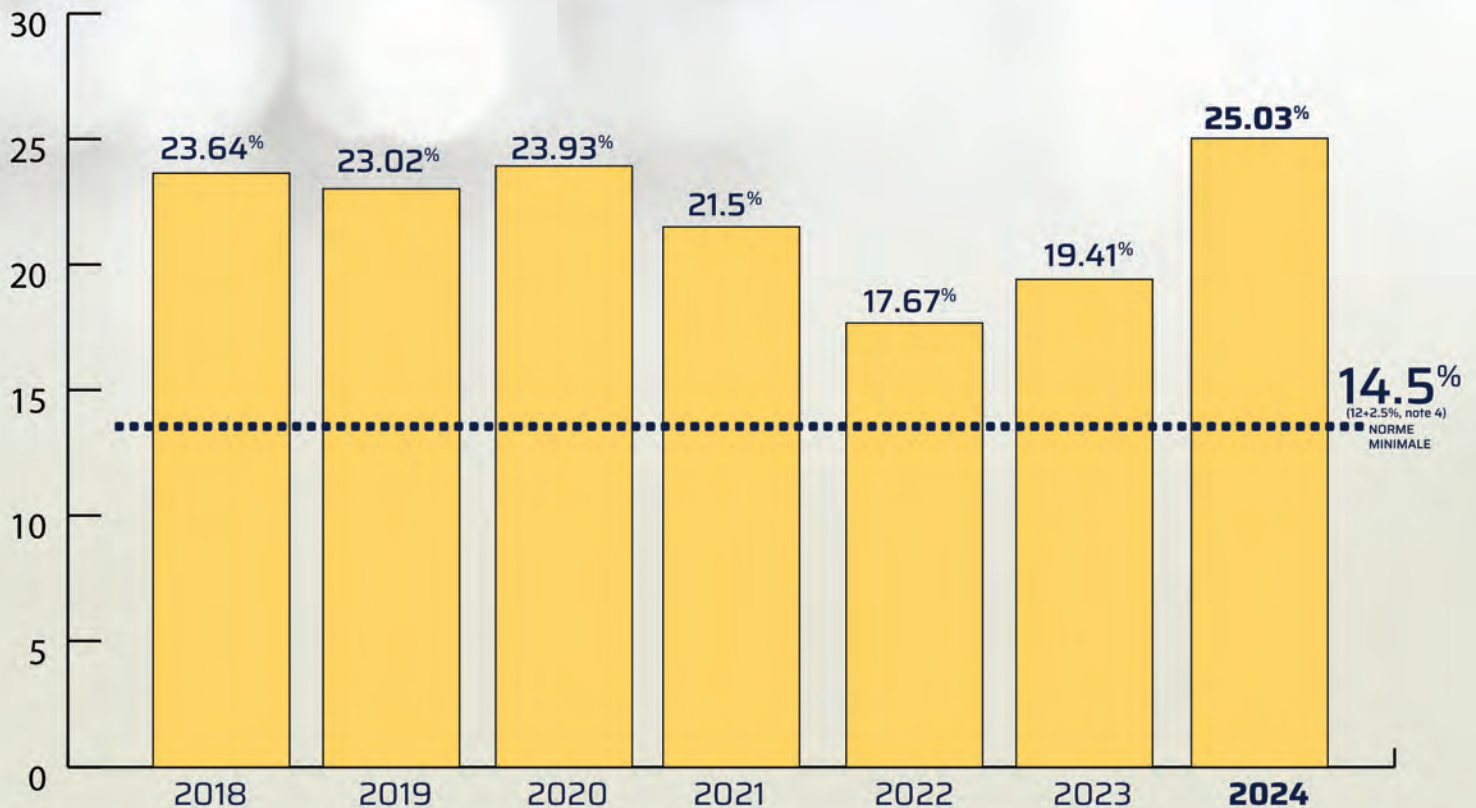


Figure 15

Gestion et Couverture des Risques

La gestion des risques à la UNIBANK repose sur un dispositif robuste de suivi et de contrôle mis en place par le Conseil d'Administration, assisté par son Comité Exécutif et la Haute Direction. Ce dispositif, détaillé à la note 4 des états financiers consolidés audités, est conforme aux normes de gestion prudentielle de la Banque Centrale. Les comités spécialisés supervisent les risques financiers et non financiers, y compris le risque de liquidité, de crédit, de marché, et de change.

Qualité des Actifs Productifs

Les placements et dépôts à l'étranger restent investis dans des instruments de haute qualité (notés "A" à "AAA"). Pour le portefeuille de crédit, la UNIBANK maintient des ratios de qualité performants, avec un taux de prêts improductifs de 1.06% en 2024 (contre 1.70% en 2023). La provision pour pertes de crédit attendues s'élève à 1,296.8 MG, soit 2.94% du portefeuille brut consolidé (contre 2.7% en 2023). La couverture totale, incluant la réserve générale pour pertes sur prêts (249.5 MG), atteint 3.31 fois le portefeuille improductif (contre 1.98 fois en 2023).

Faits Exceptionnels et Litiges

En 2024, la UNIBANK a subi des pertes liées à des émeutes et pillages dans plusieurs succursales (Damien, Delmas 18, Croix-des-Bouquets, Lathan), totalisant 277.4 MG, incluant 77.8 MG en liquidités et 199.6 MG en immobilisations (note 9 et 26 des États Audités). Hormis ces événements, aucun fait exceptionnel ni litige contentieux n'est susceptible d'affecter de manière significative les résultats, la situation financière ou l'activité de la UNIBANK (note 29).



Avec **UNIMobile**,
rechargez votre téléphone
instantanément

Téléchargez notre application **UNIMobile**®



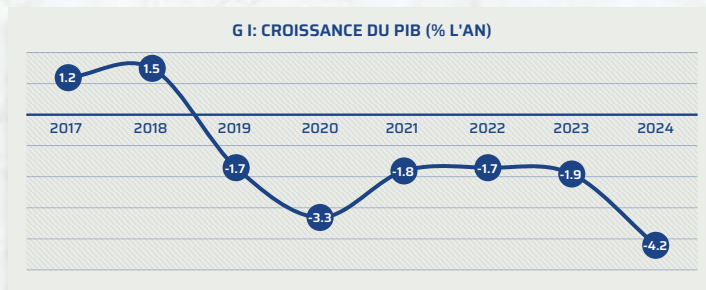
Performances économiques en **2023-2024** et Perspectives pour **2024-2025**

I. Introduction

1. L'économie en 2023-24 n'a pas amélioré ses performances par rapport à l'exercice antérieur. En fait l'activité a été la plus faible enregistrée depuis 2010. En fin de compte, Haïti aura raté complètement la reprise post Covid-19 contrairement au reste du monde, dans la foulée des grandes économies de l'OCDE. Un effort est perceptible en 2021 avec le ralentissement de la chute de -3.3 à -1.8% en 2021 et -1.7% l'année suivante mais vers 2023 les signes d'essoufflement (-1.9%) étaient évidents, annonçant une rechute catastrophique de -4.2% en 2024, soit le double du taux annuel de décroissance des années antérieures. La tragédie de l'économie progresse à un taux moyen de -2.35% l'an depuis l'épidémie.
2. Les opportunités externes n'ont pourtant pas manqué à Haïti. L'économie des Etats-Unis d'Amérique, le principal partenaire commercial d'Haïti, a rebondi de 6.1% en 2021 pour maintenir un taux moyen de croissance de quasi plein emploi de 3.6% entre 2021 et 2024, imprimant la même tendance au reste du monde. En outre, les prix mondiaux en dollars des produits de base importés (comme le pétrole, le gaz naturel et les céréales à l'exception du riz), -affectant les coûts et les prix- n'ont pas vraiment augmenté depuis 2022. Haïti n'a pas pu réagir aux stimulants externes, comme l'ont fait la plupart des économies émergentes ou en développement, par exemple, la Jamaïque et la République dominicaine, en raison de l'aggravation des troubles intérieurs et de l'instabilité politique.

II. Continuation de la stagnation

1. En effet, à sa 7^{ème} année consécutive de croissance négative, l'économie reflète plus que jamais l'état d'un pays en guerre. Et la dépression s'étend à tous les secteurs, à l'exception des services financiers et des communications, deux postes stratégiques, de dernier secours mais qui n'ajoutent pas de valeur significative au PIB.
 - a. La tragédie de l'agriculture paysanne s'aggrave avec l'augmentation du taux de dépression de 5.3 à 5.7% en 2024. L'escalade de la violence des gangs armés a été la cause principale des déboires du secteur agricole avec les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les difficultés d'accès aux plantations et aux intrants sans compter les déplacements en masse de populations. En outre, une intensification de la sécheresse a été notée par des observateurs spécialisés², consécutivement au passage d'El Nino entre novembre 2023 et mai 2024 ; les difficultés d'irrigation sont à l'origine ont affecté les rendements de 50 à 100% pour un échantillon de 59% des ménages agricoles produisant le maïs, les pois et le riz. L'une des plus grandes victimes de l'insécurité dans le secteur agricole aura été la mangue haïtienne, privée de son principal débouché depuis janvier 2023³. Bien que les pathologies restent la principale cause -31%- des pertes de bétail à cause des difficultés d'accès aux médicaments et aux services vétérinaires, les éleveurs doivent faire ces derniers temps à l'accroissement des vols de bétail et au déficit de pâturages et à l'assèchement des cours d'eau.



Sources: IMF database

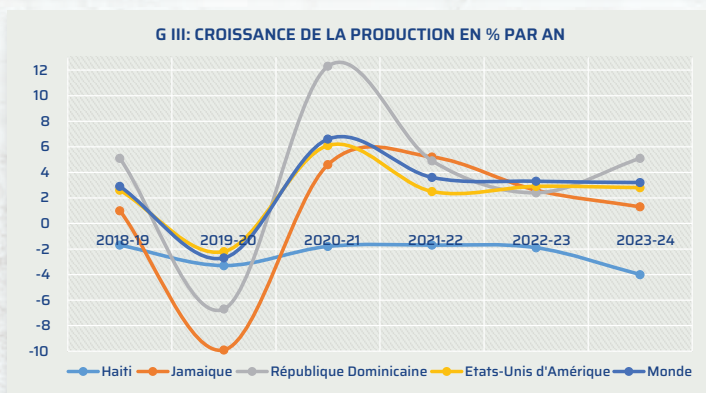
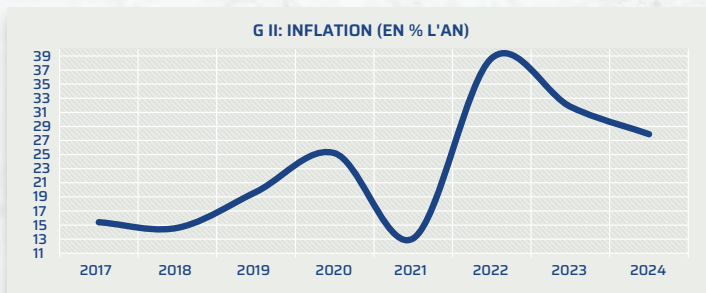


TABLEAU I : VARIATIONS EN % DES PRINCIPAUX MOTEURS DU PIB

	% du PIB en 2023-24	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Agriculture, sylviculture et pêche	16.1	-0.2	-9.2	-4.1	-4.5	-5.3	-5.7
Manufactures	19.5	-0.4	-2.2	-1.7	-2.4	-2.6	-4.0
Commerce (gros et détail)	19.2	1.1	-0.9	-8.1	-7.7	-9.5	-8.3
construction	4.6	-35.7	-2.4	-4.5	-6.0	-6.6	-7.5
Transports & entreposage	1.1	-15.4	-22.6	-16.9	-8.7	-12.9	-13.6
Information & communications	2.5	1.2	2.6	2.1	4.4	2.1	1.5
Activités financières & assurances	3.8	11.1	2.5	2.5	3.6	4.6	3.2
PIB	100	-1.7	-3.3	-1.8	-1.7	-1.9	-4.2

Sources: BRH et IHSI

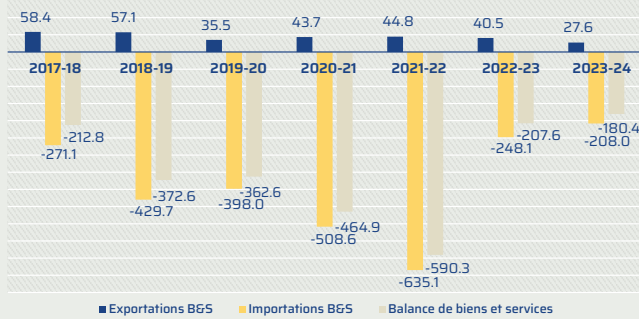
- b. Une accélération de la chute est également observée dans les manufactures (fabrication⁴) de 2.6% à 4%, et la construction de 6.6 à 7.5% en 2024. L'expansion des « territoires perdus » et des « zones de non droit » (autrement dit, l'escalade du banditisme) impose des limites sévères aux activités manufacturières concentrées dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince notamment en limitant de plus en plus la circulation (interurbaine dans et interdépartementale à travers la région de Port-au-Prince) et des biens et des personnes d'où la chute des transports. L'action des gangs armés influence également les installations portuaires de la baie de Port-au-Prince, de Carrefour à Lafitteau en passant par le wharf de l'APN, et s'est étendue à l'aéroport international de Maïs-Gâté en novembre 2023, privant le pays de transports internationaux (passagers et cargo) pendant des mois. Ainsi l'affaiblissement de l'Etat aura coûté au pays environ 26% de ses revenus d'exportations vers les Etats-Unis, qui sont d'ailleurs en chute libre depuis la suspension des exportations de manques en 2022-23.

² FAO, Response overview, Novembre 2024.

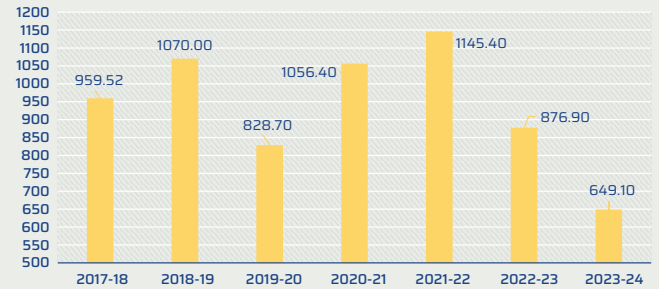
³ Les activités criminelles des gangs rendaient impossible l'application des procédures phytosanitaires obligées par le gouvernement américain.

⁴ La plus forte valeur ajoutée au PIB à 19,5%

G IV: BALANCE DE BIENS ET SERVICES (GMILLIARDS CONSTANTES)



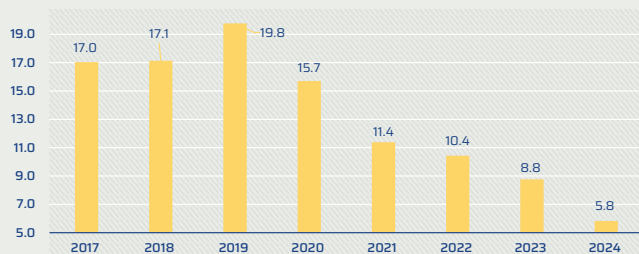
G V: EXPORTATIONS DE BIENS VERS LES ETATS-UNIS (US\$ MILLIONS COURANTS)



2. Du côté de la demande, la diminution du volume du commerce international de biens et services reflète non seulement la chute de la production mais encore une façade tragique de la crise que représente la chute simultanée des dépenses de consommation et des dépenses de capital. Les dépenses de consommation illustrent la misère présente tandis que les dépenses d'investissement assurent la misère future :

- a. Celles-ci ne représentent plus que 5.8% du PIB contre 8.8% en 2022-23 : les activités de constructions résidentielles, commerciales et industrielles glissent à un rythme croissant, les entreprises privées ainsi que le secteur public ont perdu de leurs infrastructures physiques et équipements collectifs (kidnappings, confiscations, extorsions, pillages, incendies, destructions, etc...sans oublier le manque d'entretien et la détérioration de l'environnement physique)
- b. Le futur n'est pas brillant pour une population déjà menacée par la famine, selon la FAO. En raison de la violence accrue et des déplacements humains massifs la moitié de la population souffre de faim aigue en 2024 avec 125000 adolescents mal nourris. Dans un pays où 48.4% de la population (4.9millions) vit dans la pauvreté multidimensionnelle⁵ et 58.5% au-dessous du seuil national de pauvreté depuis 2020, les dépenses de consommation privée n'arrivent pas à suivre le rythme de l'inflation : elles ont baissé de 5.2% en 2024, passant de G649.8 milliards à G615.9 milliards, soit de 110% (en raison des dons et de l'aide alimentaire externes) à 92% du PIB.

G VI: INVESTISSEMENTS (% PIB)



3. Cette période relativement prolongée d'intense décadence économique produit une force d'inertie, une dynamique de désespoir, sur les agrégats économiques lesquels, combinés à l'explosion démographique et à la dégradation de l'environnement physique, à leur tour exercent un effet négatif sur la capacité de production. Des études récentes révèlent que le PIB potentiel réel -qui mesure cette capacité- a baissé de 2% l'an en moyenne entre 2019 et 2023, suite à l'expansion de l'état de gangstérisme et aux aléas climatiques⁶. Ce différentiel entre le PIB réel effectif et le PIB potentiel réel représente un écart d'inflation qui s'ajoute aux multiples défis de la politique économique.

⁵ World Poverty Index, Global Multidimensional Poverty Index 2022, Table 1, p.32
⁶ IMF, Haiti, Country Report No. 24, December 2024, P. 33: "Haiti: Scarring from Multiple Crises - Loss in Potential Output".

III. Expansion monétaire et réactions de la BRH

1. L'économie est sur liquide et la plupart des entités bancaires monétaires gardent des excédents de liquidités, le système montrant 3.4% de croissance annuelle nominale pour l'agrégat M3 (M1+ quasi-monnaie en gourdes et en devises), 7.2% pour M2 (M1+quasi-monnaie en gourdes) et 5.7% pour M1 (monnaie fiduciaire + comptes courants). Quant à la base monétaire -l'instrument de politique monétaire (qui regroupe la monnaie fiduciaire, les dépôts des banques à la banque centrale et les bons BRH)- la variation annuelle en % atteint les deux chiffres, 38.1% avec les bons et 17.9% sans les bons. Alors que la production plonge et que l'économie réelle demande moins de liquidités gourdes, le niveau du marécage monétaire augmente (de loin plus rapidement que le PIB réel), maintenant la pression sur l'inflation.
2. Un certain nombre de faits ont marqué le paysage monétaire en 2023-24: A part 1o) la baisse du crédit bancaire privé, la balance des paiements a enregistré 2o) une augmentation des transferts sans contrepartie ; 3o) une remise de dette comme liquidation de la dette Pétro Caribe est enregistrée au compte du secteur public non financier comme dons (+205.8 milliards) et comme amortissements donc une réduction du financement externe à l'Etat (donc des engagements extérieurs de la BRH) et 4o) l'augmentation des avoirs du Trésor à la BRH donc une baisse du financement monétaire.
 - a. Le crédit bancaire continue de glisser avec la production en 2024 mais avec une chute beaucoup plus rude qu'en 2023 à la fois en valeur réelle (-9.3%) et en valeur nominale (-11.9%)⁷. Les conditions de l'économie -où les garanties réelles sont menacées, confisquées, pillées ou tout simplement détruites par des bandits- ne se prêtent à aucune activité organisée de production et de distribution et, par conséquent, ne sont favorables à une extension prudente du crédit. Le ratio des prêts improductifs au portefeuille des prêts dépasse 10% à la fin de l'exercice.

b. De même le crédit (net) à l'Etat a subi une baisse également -de l'ordre de G12.0 milliards- suite à une augmentation apparemment imprévue des dépôts du secteur public à la BRH pour un financement monétaire nul en 2023-24. En outre l'entente Pétro Caribe de remise de dette envers le Venezuela a ramené les engagements extérieurs de la BRH de G145.6 milliards en 2023 à G83.7 milliards en 2024, augmentant ses disponibilités en avoirs extérieurs.

⁷ En dépit de la croissance des ressources dépôts, d'où une augmentation des réserves excédentaires des banques créatrices de monnaie et du multiplicateur monétaire

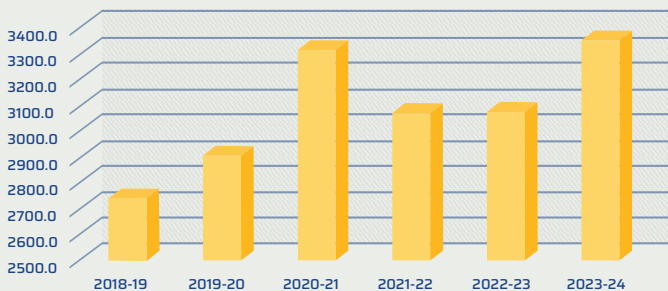
TABLEAU II : PROFIL DES LIQUIDITÉS (G MILLIARDS COURANTES)

Monnaie M3	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Avoirs intérieurs nets	377.4	373.8	519.2	631.7	655.5	678.1
dont Crédit bancaire	211.9	254.0	342.3	429.5	428.1	396.1
	153.5	141.0	165.7	194.8	182.5	160.7

Source: BRH

c. Les transferts sans contrepartie des expatriés ont augmenté sensiblement les avoirs extérieurs du système bancaire et les liquidités externes sur le marché de changes en 2024, assurant une certaine stabilité du taux de change pendant l'exercice. Si la variation positive de 2020-21 était due au Covid-19, les US\$350 millions supplémentaires de 2023-24 représenteraient l'effet Biden, c'est-à-dire les ressources transférées en Haïti par les ressortissants haïtiens admis temporairement aux Etats-Unis dans le cadre du programme d'immigration humanitaire institué par le président des Etats-Unis. Cet effet s'est traduit également par une augmentation de 30% des avoirs extérieurs nets du système.

G VII: TRANSFERTS SANS CONTREPARTIE (US\$ MILLIONS)



3. La base monétaire représente essentiellement le bilan synthétique de la banque centrale avec à l'actif les réserves internationales (nettes des engagements externes) et les crédits (nets des dépôts) accordés à l'Etat, aux collectivités publiques et aux entreprises du secteur public. Ces actifs sont financés, au passif, par l'émission de monnaie fiduciaire (billets et pièces de monnaie) et les dépôts des banques commerciales sujettes aux réserves obligatoires. On y ajoute les Bons de la BRH. La banque centrale manipule les liquidités gourdes à la hausse ou à la baisse à travers cet agrégat en fonction de ses objectifs de politique monétaire. Par exemple, ce passif monétaire augmente ou baisse quand la BRH augmente ses prêts bruts au Trésor ou quand le Trésor réduit ses dépôts à la banque centrale. De même, la base -appelée aussi en anglais « high powered money »- s'élève quand la BRH émet des passifs (billets et pièces, dépôts des banques ou encore bons BRH) pour acheter des réserves de change soit des banques, soit des maisons de transferts. Quand le taux de change est fixe, la banque centrale est obligée d'émettre des gourdes (augmentation de la base) chaque fois qu'une unité de devise étrangère est présentée à ses guichets et de retirer des gourdes de la circulation quand elle fournit des devises sur présentation des gourdes.

4. Depuis la Constitution de 1987 et particulièrement le début des années 1990, il n'y a plus de parité à défendre et la banque centrale est libre de déterminer l'offre de gourdes selon la demande de gourdes en fonction de ses objectifs de politique monétaire. Les réserves de change, de nécessité absolue quand le taux de change est fixé par l'Etat, ne sont pas aussi indispensables quand le taux est déterminé par le marché. Quand la banque centrale ne subit pas la dominance fiscale ni les contraintes d'un régime de change fixe, elle peut orienter son passif monétaire -l'offre de liquidités gourdes- selon les besoins de l'économie, c'est-à-dire la demande réelle d'actifs gourdes. L'autorité monétaire utilise en combinaison avec la base -et toujours à sa discrétion- un instrument supplémentaire dénommé multiplicateur du crédit qui est l'inverse du coefficient des réserves obligatoires. Le produit de ces deux agrégats, base et multiplicateur qui évoluent en sens inverse l'un de l'autre, donne la masse monétaire M3, laquelle agit sur l'économie globale à travers les dépenses totales des agents.

5. Jusqu'à récemment, la BRH pratiquait un régime de change hybride qui l'obligeait à émettre des passifs gourdes jusqu'à 30% des transferts sur le marché des changes au taux de change courant qui alors est poussé à la hausse. Ce dispositif assurait une augmentation automatique de la base monétaire proportionnellement au volume de transferts (nets) fournis par la balance des paiements. Ce mécanisme d'expansion monétaire automatique à travers les réserves de change s'ajoute au déficit de contrôle des avoirs intérieurs (créé par les financements de déficits et la dominance fiscale) pour rendre la base monétaire instable -en tout cas difficile à prévoir par les agents- et affecter la crédibilité de la BRH. L'obligation de 30% a été remplacée en août 2022 par la circulaire #114-3 qui réserve à la BRH « le droit d'acquérir » jusqu'à 25% de « tout dollar acheté, à partir des transferts ou d'autres sources... ». L'incertitude inutile a baissé mais n'a pas disparu⁸.

6. Dans l'ensemble, le système se distingue en 2023-24 par un déplacement d'actifs financiers des avoirs internes vers les avoirs externes qui sont passés de 41.9% à 50.3% de l'ensemble du portefeuille. Les variations des deux sources internes de liquidités -plus de G32.0 milliards de réduction- ont fourni à l'autorité un espace apparemment raisonnable pour stabiliser l'agrégat M3 au niveau de 2022-23 tout en augmentant les réserves nettes et, de là, alléger la pression sur le niveau des prix. Par exemple, en convertissant seulement G18.2 milliards en devises, la BRH garderait M3 au niveau de 2022-23 et imposerait une dépréciation du dollar avec l'excédent de transferts. Mais, selon les données disponibles, les autorités ont opté pour l'accélération du programme de reconstitution du stock de réserves -qui a presque triplé en 12 mois moyennant une expansion de G35.8 milliards du bilan monétaire (renforcé par l'émission G20.0 milliards de bons) de la BRH⁹. En fin d'exercice, une économie en décroissance depuis 6 années s'est retrouvée avec une masse de liquidités accrues assurant la persistance de l'inflation.

⁸ La BRH, par exemple, devrait pouvoir rassurer les agents détenteurs de gourdes du secteur privé, particulièrement les banques commerciales, qu'il n'y aura pas d'augmentation de la base monétaire pour l'acquisition d'avoirs extérieurs une fois que l'objectif de réserves en mois d'importations est atteint.

TABLEAU III : VARIATIONS DES ACTIFS FINANCIERS EN 2023-24 (G MILLIARDS)

	Banques commerciales	BRH	Total
Crédit intérieur net	-21.8	-10.3	-32.1
Avoirs extérieurs nets	13.9	78.0	91.9

Source : Calculs à partir de données de la BRH

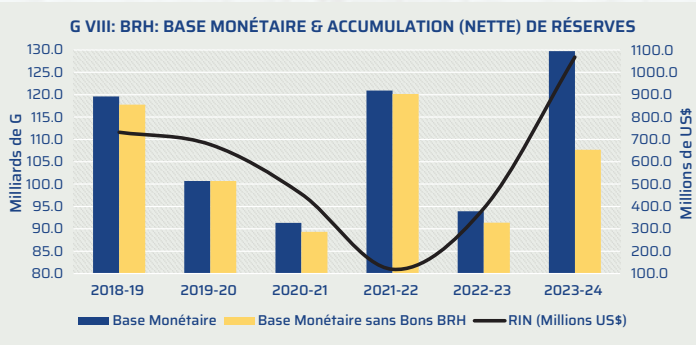


TABLEAU IV: RÉSUMÉ MONÉTAIRE DE LA BRH (G MILLIARDS)

	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Base Monétaire	119.6	100.7	91.3	120.9	93.9	129.7
Base Monétaire sans Bons BRH	117.8	100.7	89.3	120.1	91.4	107.7
Réserves internationales nettes (RIN en Millions US\$) ⁹	732.0	677.0	456.0	119.0	391.0	1068.0

Sources : BRH et FMI

⁹ Le programme financier du gouvernement prévoyait un minimum d'achats nets cumulés d'US \$ 163 millions pendant les 3 premiers trimestres de 2023-24.
¹⁰ Le concept et la composition des Réserves Internationales Nettes (RIN) -qui diffèrent un peu des Réserves nettes de change- sont définis dans le Protocole d'Accord Technique conclu entre le MEF/BRH et le FMI en décembre 2024.

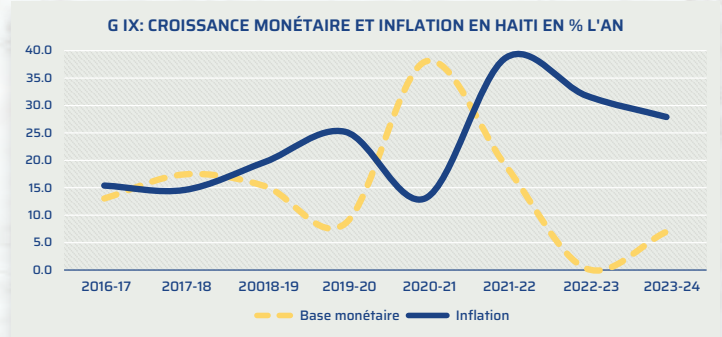
IV. Persistance de l'inflation et variations des prix relatifs

1. L'inflation est en baisse en 2023-24, le taux annuel passant de 31.8 en 2022-23 à 27.9% continuant une tendance initiée en septembre 2021-22 quand le taux avait atteint le niveau impressionnant maximum de 38.7%. L'indice des prix est affecté à court terme par des événements aléatoires comme des arrêts de travail, des difficultés d'approvisionnement, des facteurs saisonniers, les impôts indirects, des variations du change, bref, tous les chocs -imprévus ou pas- susceptibles d'affecter les prix de revient ou les coûts de production et qui ne reflètent pas les variations de la demande dans l'économie¹¹. Dans des pays avancés, l'indice des prix à la consommation qui sert de base au headline inflation est émondé des éléments volatiles comme les prix des aliments et de l'énergie pour donner une mesure du core inflation beaucoup stable ; le déflateur implicite du PIB qui est le quotient du PIB nominal par le PIB réel mesure implicitement tous les prix dans l'économie -biens de consommation, biens de capital et termes de l'échange- et par conséquent se rapproche le plus de l'inflation comme dépréciation de la monnaie.

2. L'inflation est un phénomène macroéconomique qui se traduit par la perte continue de la valeur monétaire des biens et services sur une période donnée. La monnaie émise par l'autorité d'émission achète de moins en moins (inflation) ou de plus en plus (déflation) de biens et de services. Par définition, l'inflation est toute variation de la quantité de monnaie supérieure à la variation de la production. Cette dynamique monétaire est mesurée conventionnellement (et imparfaitement) par la variation sur cette période d'un indice des prix à la consommation ou IPC (un des trois éléments de la demande globale), regroupant les prix d'un échantillon représentatif de biens et services pondérés selon des

coefficients estimés dans un budget-type de consommation calculé à cette fin. Les biens et services consommés peuvent être fournis par l'étranger et dans des proportions variables donc obligent à considérer le taux de change dans la formation des prix de revient comme coûts de production et dans les prix au détail en gourdes.

¹¹ Certains prix comme les salaires, les loyers, les hypothèques font l'objet de contrat et varient avec des délais considérables dans les indices. En outre, la part des produits alimentaires est très élevée dans les pays à faible revenu rendant l'indice plus sensible à leurs prix que dans d'autres pays plus riches.



3. En Haïti, le narratif officiel explique l'inflation uniquement par des problèmes d'offre, par exemple, comme « une combinaison de facteurs de blocage du circuit d'approvisionnement, lesquels affectent négativement la dynamique de l'offre de biens et services » avant de noter « la paralysie des principaux axes routiers du pays en raison des conditions sécuritaires » qui « continue d'entraver la circulation des marchandises et des personnes, ce qui contribue à accroître les coûts des transactions avec des répercussions (sic) sur le consommateur final »¹². Pas une fois le crédit à l'économie n'a été mentionné parmi les « **Facteurs affectant l'inflation** »¹³.

¹² Note mensuelle d'inflation, Editions du mois, BRH, Septembre 2024, P.7
¹³ Qui sont en fait des facteurs affectant l'indice des prix et non l'inflation.

TABLEAU V : FACTEURS AFFECTANT L'INFLATION¹⁴

Date	Facteurs
Septembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> Hausse des prix des produits de base sur le marché mondial Fermeture de la frontière haïtiendominicaine
Décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> Recul des prix des produits de base sur le marché mondial Dépréciation du dollar américain sur le marché des changes
Mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> Distorsions au niveau des circuits de production et de commercialisation des produits de base Conditions sécuritaires et Aléas climatiques Paralysie de l'appareil productif en Haïti Fermeture des ports, aéroports Rareté de carburant Hausse des prix des produits pétroliers sur le marché international
Juin 2024	<ul style="list-style-type: none"> Diminution de l'impact des troubles sociaux sur la chaîne de distribution des produits Situation « relativement stable » des finances publiques « Progression contenue » du taux de change
Septembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> Combinaison de facteurs de blocage du circuit d'approvisionnement Paralysie des principaux axes routiers Conditions sécuritaires Accroissements des coûts de transactions et effets sur le consommateur final

4. Une analyse sommaire révèle une corrélation non-négligeable entre la base monétaire et la variation de l'indice. Cette corrélation ne peut être parfaite tenant compte des facteurs divers affectant les conditions des marchés et la formation des prix comme les retards d'ajustement des quantités aux prix, les anticipations des agents, les imperfections dans la distribution des informations, les degrés de concurrence ou de monopole sur certains marchés essentiels, etc...Ainsi, le graphique indique un effet positif de la base monétaire sur l'inflation en Haïti avec un décalage de 12 mois. Autrement dit, la baisse de l'inflation observée en 2023-24 fait suite à la retenue monétaire observée en 2022-23. Ceteris paribus. En conséquence un agent informé doit s'attendre -toujours ceteris paribus- au moins à la persistance de l'inflation en 2024-25 consécutivement à l'expansion monétaire de 2023-24, surtout si aucune croissance de la production n'est prévue.

V. Conclusion

L'exercice fiscal 2024 a été marqué par la poursuite d'une sixième année consécutive de contraction économique, une insécurité généralisée avec les gangs contrôlant la zone métropolitaine de Port-au-Prince (et une extension progressive en zones rurales), et une conjugaison de chocs internes (violence armée, blocages routiers, extorsions, dislocations du système de transport) et externes (prix mondiaux élevés des importations, aléas climatiques). Ces facteurs ont impulsé la poursuite de la dépréciation de la gourde, une perte persistante du pouvoir d'achat des ménages haïtiens et une dégradation extrême des conditions de vie de la population, avec environ 5 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë.

L'agriculture a particulièrement souffert des difficultés d'approvisionnement en semences, engrais et pesticides, et des blocages des marchandises vers les marchés, contribuant à des signes de famine et à une aggravation de la pauvreté. A cela s'ajoute l'insécurité grandissante qui a paralysé les possibilités d'investissement, de croissance et même d'entretien des infrastructures, avec des déplacements internes massifs et une économie en récession marquée (croissance du PIB estimée à -4 % pour l'exercice fiscal 2023/2024 selon le gouvernement haïtien, IMF et Banque mondiale).

Pour 2025, les perspectives de résolution de la crise socio-politique par l'organisation d'élections crédibles paraissent sombres en raison de l'insécurité persistante sur tout le territoire national. Aucune institution publique n'assure efficacement l'intégrité physique des personnes ni la protection de la propriété privée, avec une impunité généralisée. Ainsi, le prochain exercice risque de ressembler au précédent en étant marqué par une septième année de croissance économique négative ou très faible. La faiblesse des moyens de l'État et les politiques publiques pouvant ramener la confiance des investisseurs ne semblent pas être au rendez-vous, avec un affaiblissement des investissements, des exportations et du crédit privé, contrairement aux autres économies régionales qui ont profité de la reprise mondiale. Les transferts de l'étranger ont soutenu les réserves de change et stabilisé partiellement la gourde, mais ont accru les liquidités en gourdes et les risques inflationnistes.

Dans ce contexte difficile, la UNIBANK a obtenu des résultats résilients comme en témoigne le revenu net de l'exercice qui se situe à environ 3,182 millions de gourdes, en baisse par rapport aux 5,393 millions de l'exercice précédent mais maintenu positif dans un environnement hostile. Ceci s'explique par une combinaison de facteurs :

- Exploitation des opportunités de marché (croissance des dépôts, investissements en titres) ;
- Choix judicieux des opérations de prêts et minimisation des improductifs (provision pour pertes sur crédit maîtrisée) ;
- Diversification des sources de revenus (commissions, change, autres) ;
- Contrôle rigoureux des dépenses (dépenses opérationnelles stables) ;
- Bonne gestion des risques (crédit, change, marché, malgré pertes liées aux émeutes/pillages).

La UNIBANK aborde l'exercice 2025 avec prudence mais confiance, forte de sa résilience démontrée au cours des années précédentes dans un environnement macroéconomique toujours marqué par des défis sécuritaires, une inflation persistante et une contraction du PIB. La UNIBANK entend consolider sa position de leader du secteur bancaire Haïtien en maintenant une croissance maîtrisée de ses dépôts et de ses actifs, tout en accentuant ses efforts en matière de transformation digitale, d'inclusion financière et de gestion rigoureuse des risques. Bénéficiant d'une structure de bilan solide, illustrée par un ratio de fonds propres élevé et une qualité de portefeuille de crédits préservée malgré les pressions, la UNIBANK anticipe une poursuite de la dynamique positive de ses revenus nets d'intérêts et de commissions. Dans un contexte où la sécurité et la gouvernance restent déterminantes pour le redressement national, la UNIBANK réaffirme son engagement à accompagner les particuliers, les entreprises et l'économie haïtienne, en « faisant route ensemble » vers une croissance plus inclusive et durable.

¹⁴ BRH, Note mensuelle d'inflation.

¹⁵ Les mangues haïtiennes sont l'objet de prohibition aux Etats-Unis depuis janvier 2023. Les plantations de canne-à-sucre de la distillerie Barbancourt dans la Plaine du Cul-de-Sac ont été sérieusement touchées par la violence du banditisme en janvier 2024.

Evolution

du Groupe Financier National

Evolution

du Groupe Financier National



Micro Cr dit National

Micro Cr dit National (MCN), fond e en novembre 1999, est une institution financi re sp cialis e dans la Microfinance dont la mission est d'octroyer des pr ts aux micro entrepreneurs, hommes et femmes tant du secteur informel que du secteur formel n'ayant pas ou ayant peu d'acc s au cr dit bancaire traditionnel. Devenue une division de la UNIBANK en mai 2023, MCN est pr sente sur l'ensemble du territoire national et  tend ses services financiers sans pr jug , ni discrimination,   tous les micro entrepreneurs tant des villes urbaines que des r gions rurales. Ainsi, l'institution offre des cr dits aux entrepreneurs  voluant dans les secteurs commerce, production et service qui veulent soit augmenter leur fonds de roulement, investir dans des actifs immobilis s ou lancer une activit   conomique. La force de MCN r siede dans la qualit  des services fournis, la rapidit  avec laquelle les pr ts sont octroy s et le faible niveau de sophistication du processus d'octroi. Les demandeurs de cr dit n'ont besoin de pr senter ni  tats financiers  labor s par  crit, ni garanties hypoth caires.

Micro Cr dit National offre   la client le une gamme tr s diversifi e de produits financiers dont les principaux sont :

- Le Pr t Commercial de base destin  aux clients  voluant dans le commerce de d tail, notamment les d taillants ambulants, les  talagistes de rue, les boutiquiers et les petits producteurs non agricoles
- Le Pr t aux PME destin  aux commer ants et producteurs grossistes et semi-grossistes, pour la plupart des importateurs et des exportateurs
- Le Pr t   la Consommation accord  essentiellement aux salari s
- Le Pr t   l'Education
- Le Kredi Agrik l et
- Le Cr dit Immobilier

Le Programme Kredi Agrik l, lanc  en juillet 2011, vise le financement de la quasi-totalit  des fili res agricoles et touche tous les agriculteurs et entrepreneurs  voluant, entre autres, dans les fili res suivantes :

- Production agricole (banane, riz, pois, canne- sucre, fruits et l gumes, tubercules, caf , citrus, miel, plantes et fleurs ornementales, etc.)
- Elevage (volaille, porc, caprin, bovin)
- P che
- M canisation agricole (charrue, motoculteurs, tracteurs, pompes d'irrigation et autres  quipements agricoles)
- Commercialisation de produits agricoles (stockage/achat/vente de : c r ales, haricots, l gumes, banane, cacao, caf , mangues, etc.)
- Commercialisation d'intrants et d' quipements agricoles (engrais, semence, insecticides, outillage, etc.)
- Transformation et conditionnement de produits agricoles (canne- sucre, c r ales, fruits, v tiver et autres huiles essentielles, etc.)

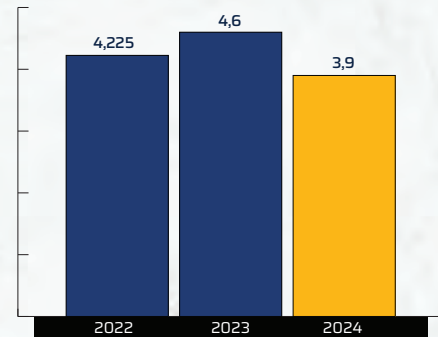
Le Cr dit Immobilier vise le financement d'activit s immobili res   caract re r sidentiel ou commercial entreprises par des Entrepreneurs solvables, telles que :

- Achat de terrain
- Acquisition de propri t s b ties
- R novation, am lioration, r paration, ach vement d'immeubles
- Construction d'immeubles
- Refinancement de dettes portant sur des immeubles   fonction r sidentielle ou commerciale
- Acquisition de meubles et de biens d' quipement

L'ann e fiscale 2023-2024, comme la pr c dente,  tait une ann e particuli rement difficile en raison de la conjoncture socio-politique et  conomique qui perdure, notamment le climat s curitaire d gradant qui a rendu inaccessibles certaines zones du pays o  MCN dessert une masse critique de clients. Cela s'est traduit par la fermeture forc e ou la relocalisation de certaines succursales de la r gion m tropolitaine de Port-au-Prince, une chute consid rable du nombre de clients desservis, une contraction du volume de cr dit octroy  passant de HTG 4.6 MMM en 2022-2023   HTG 3.9 MMM en 2023-2024 et une d t rioration remarquable de la qualit  du portefeuille occasionnant des prises de provisions additionnelles importantes.

Portefeuille de Crédit du MICRO CRÉDIT NATIONAL (2022-2024)

EN MILLIONS DE GOURDES



Parallèlement à ce constat regrettable, la rotation du personnel a suivi la même courbe que celle de l'année précédente avec un ratio de turnover supérieur à 21% versus 18% en 2022-2023. La perte de certains collaborateurs expérimentés, pour la plupart des cadres, qui continuent de laisser le pays pour fuir le climat d'insécurité qui prévaut depuis plusieurs années, se traduit conséquemment par une baisse du rendement opérationnel.

Ce déficit de performance opérationnelle s'explique aussi par le dysfonctionnement de plusieurs de nos succursales du fait de la conjoncture et/ou de leur positionnement géographique, le manque de concentration du personnel qui passe une bonne partie de leur temps à gérer des problèmes liés à l'insécurité plutôt qu'à rechercher de nouvelles opportunités d'affaires pour l'institution, le déplacement massif (exode interne) de la population sous la menace des groupes armés vers d'autres localités moins accueillantes, la décapitalisation et/ou la délocalisation de certaines entreprises (nos bons clients pour la majorité) et enfin, la multiplication des postes de péage institués par les groupes armés entraînant le dysfonctionnement, voire la fermeture, de certaines entreprises PME (pour la plupart, nos clients) évoluant notamment dans les villes de province.

Toutefois, en dépit de tout, grâce à l'engagement d'une équipe compétente et aguerrie, avec le support d'un Comité Exécutif vigilant et toujours à l'écoute, la Direction Générale a pu conduire les opérations à un niveau, certes modeste, mais satisfaisant, si l'on tient compte que certaines institutions du secteur ont dû fermer leurs portes au cours de la période. Ainsi, au 30 septembre 2024, MCN compte plus de 6,700 clients actifs pour un encours de crédit de trois milliards sept cents millions de gourdes (HTG 3.7 MMM) dont environ 2/3 se trouvent dans les régions de Province. Les opérations de MCN s'étendent sur quasiment tout le territoire national à travers un réseau de 37 succursales réparties dans les dix (10) départements du pays. Ces opérations sont menées par une équipe de 281 professionnels motivés, déterminés, dynamiques et soucieux de leurs responsabilités d'accompagner en tout temps les clients qui placent leur confiance dans la UNIBANK et sa division spécialisée.

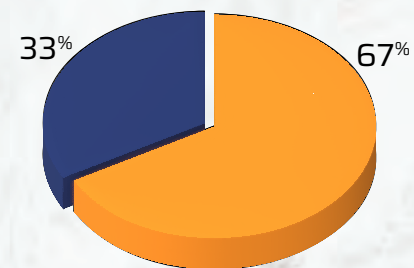
Micro Crédit National (MCN) demeure le Leader de la Microfinance en Haïti et gère le plus gros volume de portefeuille du secteur.

Composition du Portefeuille de Crédit Capitale et Province (2018-2022)

EN POURCENTAGE

Nombre de Prêts

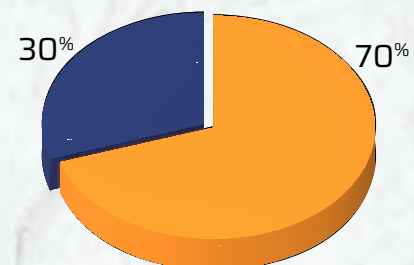
EN POURCENTAGE



■ Provinces
■ Port-au-Prince

Volume de Prêts

EN POURCENTAGE



■ Provinces
■ Port-au-Prince

Evolution

du Groupe Financier National



L'exercice 2023-2024 s'est encore déroulé dans un contexte national marqué par une crise socio-économique et sécuritaire profonde, aggravée par l'instabilité politique et un exode significatif de la population haïtienne vers l'étranger. Ces facteurs ont exercé une pression accrue sur les ménages et les entreprises, entraînant une contraction de la consommation et une réorganisation des priorités financières des clients. Malgré cette conjoncture difficile la UniCarte a continué de jouer un rôle clé en tant que leader du marché des cartes bancaires, grâce à une stratégie d'adaptation et de résilience avec un focus sur la satisfaction des besoins de sa clientèle. L'exercice 2023-2024 a été certes marqué par des défis sans précédent, mais il a également permis à la UniCarte d'entreprendre des initiatives stratégiques de nature à consolider les bases d'une croissance future durable. Les principaux indicateurs financiers reflètent à la fois les impacts de la crise et les efforts d'optimisation entrepris par la UniCarte:

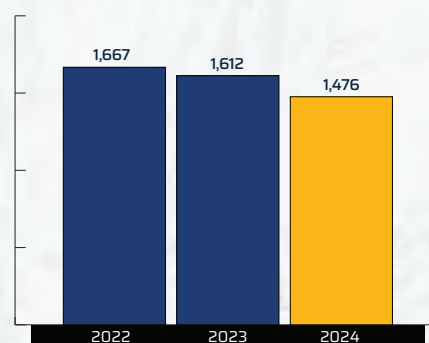
- Sous l'effet de la réduction du pouvoir d'achat des ménages affectés par l'inflation, les risques accrus dans l'économie et la baisse de la demande intérieure, le portefeuille a enregistré une baisse de 8,45% par rapport à l'exercice 22-23.
- L'augmentation des risques systémiques affectant les revenus des titulaires a conduit à une détérioration du ratio des prêts non productifs de 10,61% au cours de l'exercice 23-24.
- La détérioration du ratio de perte de 40,4% reflète également la paralysie économique du pays affectant la capacité de remboursement des titulaires et augmentant le nombre de prêts devenus non productifs.
- Les achats à l'étranger représentant traditionnellement une part importante des transactions de la UniCarte ont diminué de 13,98% attribuable à une réduction des voyages internationaux en raison de contraintes sécuritaires.
- Les achats locaux via les POS UniCarte se sont légèrement redressés durant cet exercice de 1,55%, mais restent insuffisants pour compenser la baisse générale du volume des achats.

- Le gain de change a progressé de 77,21% grâce à l'efficacité dans la gestion des taux de facturation et d'achat des devises et aux ajustements stratégiques des politiques de change.
- Le profit avant impôt a enregistré une baisse de 12,04% en raison de l'augmentation des dépenses opérationnelles et des provisions pour pertes sur prêts.

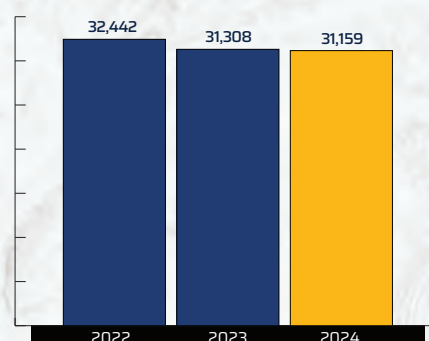
Bien que les défis économiques et sécuritaires aient affecté la performance de la filiale, ils soulignent néanmoins la nécessité d'une transformation profonde du secteur financier en Haïti. L'exode des talents et des clients est une opportunité pour la UniCarte de repenser ses offres, en s'alignant sur les besoins d'une clientèle mobile et de plus en plus connectée. Pour l'exercice 2024-2025 la UniCarte concentrera ses efforts sur l'optimisation de son portefeuille de produits, l'offre de nouveaux produits et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle. Des initiatives de transformation digitale et des stratégies de fidélisation seront consolidées pour accroître la satisfaction des clients et renforcer la rentabilité de la filiale. La UniCarte aspire à transformer les défis actuels en opportunités, tout en maintenant sa mission d'être un partenaire de confiance pour ses clients, tant au niveau national qu'international.

Portefeuille de Crédit de la UNICARTE (2022 - 2024)

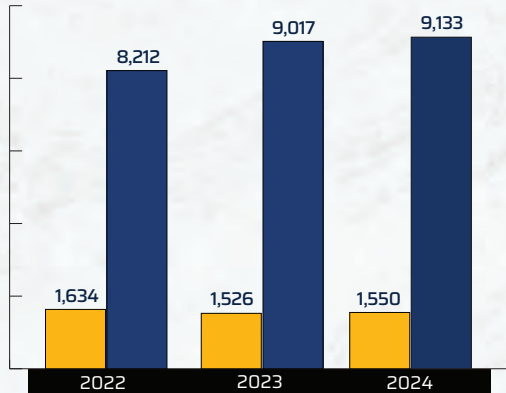
EN MILLIONS DE GOURDES



Nombre de Cartes de Crédit en Circulation (2022 - 2024)



Nombre et Volume de Transactions Effectués avec les Commerçants (2022 - 2024)



L'exercice 2024 a constitué une année particulièrement éprouvante pour la UniAssurances dans un contexte marqué par une crise sécuritaire et socio-économique sans précédent. La compagnie a clôturé l'année sur une perte nette de 140.8 millions de gourdes, contrastant fortement avec le bénéfice net substantiel de 354.5 millions enregistré en 2023.

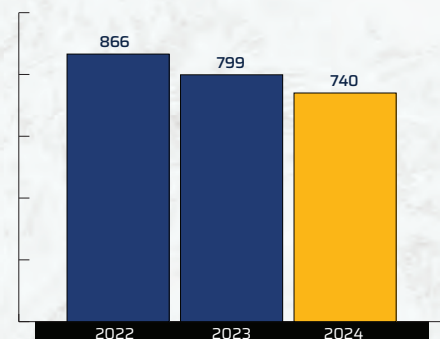
Cette dégradation significative des résultats provient essentiellement de l'explosion des sinistres et charges d'assurance, qui ont augmenté de 70.5% pour atteindre 1,194 millions de gourdes contre 700 millions en 2023. Cette augmentation massive est directement liée aux émeutes et à l'intensification de la violence des gangs au début de l'année 2024, particulièrement entre janvier et mars. Les gangs ont multiplié les attaques coordonnées, les pillages, les incendies criminels, les blocages de routes et de ports, ainsi que les destructions massives de biens privés et commerciaux à Port-au-Prince et dans plusieurs zones métropolitaines. Ces événements ont généré un volume exceptionnel de déclarations de sinistres couvrant des dommages matériels, des vols, des pertes d'exploitation, des interruptions d'activités et des incendies, touchant surtout les assurés du secteur commercial, industriel et des PME exposées en zone urbaine. Le chiffre d'affaires brut en primes d'assurance, exprimé en monnaie locale, a quant à lui légèrement reculé, passant de 1,505 millions à 1,351 millions sous l'effet combiné de la baisse des valeurs assurées et de la dépréciation de la gourde. En effet, les capitaux assurés de la UniAssurances ont diminué de 7.4% en 2024 pour atteindre 739.9 millions de dollars. Cette baisse reflète aussi une gestion prudente et une moindre appétence pour certains risques dans un environnement incertain. Les frais d'exploitation ont été maîtrisés et ont augmenté de manière modérée à 192.2 millions (+9 % par rapport à 176.5 millions).

Le bilan total progresse de 14 % pour atteindre 2,853 millions de gourdes (contre 2,508 millions), porté principalement par la forte augmentation des passifs d'assurance (+68 %, à 1,362 millions) reflétant les provisions constituées pour faire face aux sinistres en cours et attendus et par le gonflement des actifs de réassurance (de 122 millions à 328 millions), signe d'une mobilisation accrue de la réassurance pour absorber une partie des pertes liées aux sinistres. Les capitaux propres se contractent de 12 %, tombant à 1,061 millions contre 1,202 millions en 2023 après absorption intégrale de la perte de l'exercice. Malgré cette érosion, la structure financière demeure solide avec une trésorerie significativement renforcée. Les liquidités passent de 175 millions à 294 millions de gourdes (+119 millions nets), grâce à une génération de cash-flow opérationnel positive de 115.5 millions. Cette amélioration de la position de liquidité constitue un atout majeur pour affronter les incertitudes persistantes.

Pour l'exercice 2025, nos réassureurs internationaux ont pris la décision de retirer la couverture émeute et grève de nos traités de réassurance. Cette exclusion, devenue courante sur le marché mondial face à la récurrence et à l'ampleur des sinistres liés aux troubles sociaux dans plusieurs pays émergents dont Haïti, vise à limiter l'exposition des réassureurs aux événements catastrophiques non prévisibles. Pour la UniAssurances, cette évolution stratégique entraînera un portefeuille globalement moins risqué en 2025, en excluant formellement ces périls extrêmes des garanties offertes. Cela devrait permettre une meilleure prévisibilité des résultats, une réduction potentielle de la volatilité des sinistres majeurs et une stabilisation des coûts de réassurance. Malgré les défis exceptionnels de 2024, insécurité galopante, inflation élevée, sinistralité record et instabilité macroéconomique, la UniAssurances conserve une base financière robuste, une liquidité accrue et une gouvernance prudente. L'année 2024 illustre la résilience d'une institution ancrée dans l'économie haïtienne, capable de traverser une crise multidimensionnelle tout en se préparant à un environnement futur plus maîtrisé sur le plan assurantiel.

Total des Capitaux Assurés (2022 - 2024)

EN MILLIONS DE DOLLARS



Evolution

du Groupe Financier National



L'exercice 2023-2024 a été fortement marqué par une série de crises socio-politiques et économiques majeures, lesquelles ont eu des répercussions négatives sur la situation macroéconomique et le secteur des affaires en Haïti. En outre, l'appréciation considérable de la gourde pendant cette période, passant en moyenne de 141,37 gourdes pour un dollar à 132,04 gourdes pour un dollar, a eu un impact négatif sur les revenus et les actifs en dollars de la Unitransfer.

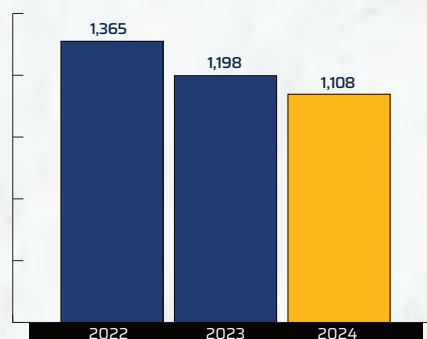
Au cours de cet exercice, la Unitransfer a fait preuve de solides performances opérationnelles et financières dans un environnement sociopolitique et économique instable. La Unitransfer a réalisé un profit net de 1.005 milliards de gourdes, en baisse de 33% par rapport à l'exercice précédent. Cette situation est principalement due à la forte appréciation de la gourde occasionnant des pertes de change importantes et une diminution des revenus de la Unitransfer, ceux-ci étant facturés en dollars américains à ses correspondants. De plus, la Unitransfer a eu des augmentations de ses dépenses opérationnelles de 13% toutefois nettement au-dessous du niveau de l'inflation en Haïti de 27.9% en septembre 2024 (IHSI). Malgré ses défis, la Unitransfer a pu accroître ses fonds propres de plus de 275.4 millions de gourdes, passant de 3,720.7 millions à 3,996.2 millions, renforçant ainsi sa solidité financière et sa capacité à faire face aux crises multisectorielles affectant le pays.

La Unitransfer a maintenu son développement de son Réseau de collecte de transferts à l'étranger et de son Réseau de paiement en Haïti tout au long de l'exercice 2023- 2024. Le marché des transferts reçus a connu une croissance annuelle de 10.7% pour un volume total de plus de 3 milliards 600 millions dollars américains ainsi la Unitransfer a clôturé l'exercice demeurant la première maison de transferts d'Haïti avec des parts de marché de 30.5%.

Ces performances sont le résultat des stratégies approuvées par le Conseil d'Administration et mises en place avec soin par la Direction de Unitransfer. "

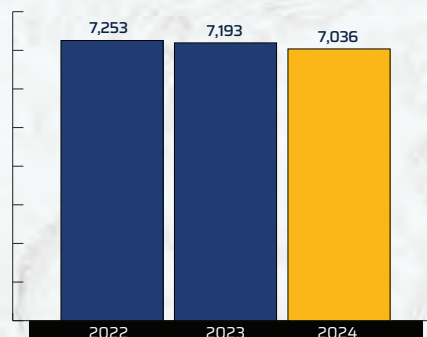
Evolution du Volume de Transferts Payés en Haïti (2022 - 2024)

EN MILLIONS DE DOLLARS



Evolution du Nombre de Transferts Payés en Haïti (2022 - 2024)

EN MILLIERS





UNITRANSFER

SE WAP !



Micro Cr dit
National

SE MOT 
BIZNIS OU



Rapport des Vérificateurs **INDÉPENDANTS**

Rapport des Auditeurs Indépendants

Au Conseil d'Administration
UNIBANK S.A.:

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de UNIBANK S.A. et de ses filiales (le «Groupe»), comprenant le bilan consolidé au 30 septembre 2024 et les états consolidés du résultat net, des résultats étendus, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 30 septembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés*» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément *au Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Au Conseil d'Administration

UNIBANK S.A.

Page 2

Lors de la préparation des états financiers consolidés, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe.



- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové-Pierre - Cabinet d'Experts Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

7, rue Lechaud Bourdon

Port-au-Prince, Haïti

Le 30 janvier 2025

UNIBANK S.A.
Bilan Consolidé
30 septembre 2024
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2024	2023
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5	G 120,363,128	119,886,712
DÉPÔTS À TERME AUPRÈS DE BANQUES, NET	6	3,727,301	2,154,049
TITRES DE PLACEMENTS, NET	7	55,228,590	40,952,019
PRÊTS	8	44,063,765	52,552,191
Provision pour pertes de crédit attendues		(1,296,764)	(1,435,205)
PRÊTS, NET		42,767,001	51,116,986
IMMOBILISATIONS, NET	9	4,385,531	4,248,923
ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET	10	846,298	1,089,246
AUTRES			
Acceptations et lettres de crédit		553,307	146,727
Autres immobilisations incorporelles, net	11	44,651	58,729
Placements immobiliers, net	12	68,025	34,920
Propriétés détenues pour revente	13	208,833	62,670
Autres éléments d'actif, net	14	3,072,418	3,704,258
		3,947,234	4,007,304
TOTAL ACTIF		G 231,265,083	223,455,239
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	15	184,962,707	176,412,412
FONDS EMPRUNTÉS	16	1,875,857	3,073,558
OBLIGATIONS LOCATIVES	10	876,033	1,170,093
AUTRES			
Engagements - acceptations et lettres de crédit		553,307	146,727
Autres éléments de passif	17	20,926,752	21,218,614
		21,480,059	21,365,341
OBLIGATIONS SUBORDONNÉES	18	1,726,815	1,771,401
TOTAL PASSIF		210,921,471	203,792,805
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions, net	19	12,531,625	12,561,550
Bénéfices non répartis		5,248,112	4,941,950
Autres réserves		2,563,875	2,158,934
		20,343,612	19,662,434
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		G 231,265,083	223,455,239

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

UNIBANK S.A.**État Consolidé du Résultat Net****Exercice terminé le 30 septembre 2024****(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes à l'exception du revenu net par action)**

	Notes	2024	2023
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	6,390,839	7,333,742
Bons du Trésor, placements et dépôts		<u>3,488,718</u>	<u>2,472,813</u>
		9,879,557	9,806,555
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		581,282	500,033
Emprunts, obligations et autres		<u>268,700</u>	<u>486,079</u>
		849,982	986,112
REVENU NET D'INTÉRÊTS			
Dotation aux pertes de crédit	20	9,029,575	8,820,443
		<u>(1,266,580)</u>	<u>(1,085,636)</u>
		7,762,995	7,734,807
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Commissions		4,845,636	5,452,440
Gain de change		1,853,443	3,718,071
Récupérations sur créances radiées		289,391	297,501
Résultat des activités d'assurances, déduction faite des sinistres	25	(294,873)	184,754
Commissions de placements et autres honoraires de services - conseils		1,592	9,433
Dividendes et autres revenus sur placements		10,278	9,244
Revenus des activités immobilières		45,281	3,898
Radiation de l'achalandage des sociétés intégrées		-	(112,282)
Pertes liées aux émeutes et aux pillages	26	(108,332)	-
Autres		<u>48,752</u>	<u>122,744</u>
		6,691,168	9,685,803
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS		14,454,163	17,420,610
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations au personnel	24	5,061,187	5,104,722
Frais de locaux, matériel et mobilier		1,376,510	1,469,687
Charges locatives	10	375,282	441,695
Amortissement	9, 11, 12	903,476	721,983
Autres dépenses de fonctionnement		<u>2,400,928</u>	<u>2,372,245</u>
		10,117,383	10,110,332
REVENU AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU		4,336,780	7,310,278
IMPÔTS SUR LE REVENU			
Impôts courants	22	1,147,553	1,919,636
Impôts reportés		<u>7,176</u>	<u>(2,785)</u>
		1,154,729	1,916,851
REVENU NET DE L'EXERCICE		G 3,182,051	5,393,427
Revenu net par action équivalente de capital libéré		G 6,338	10,723

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

UNIBANK S.A.**État Consolidé des Résultats Étendus****Exercice terminé le 30 septembre 2024****(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes à l'exception des résultats étendus par action)**

		2024	2023
Revenu net de l'exercice	G	3,182,051	5,393,427
<i>Éléments des résultats étendus</i>			
Effet de conversion de filiales étrangères, net		(44,015)	247,207
RÉSULTATS ÉTENDUS DE L'EXERCICE	G	3,138,036	5,640,634
Résultats étendus de l'exercice par action équivalente de capital libéré	G	6,260	11,226

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

UNIBANK S.A.
 État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
 Exercice terminé le 30 septembre 2023
 (Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Autres réserves										Total réserves
	Capital-actions libéré	Actions de trésorerie	Capital-actions, net	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale et sur placement	Réserve de réévaluation de terrains	Réserve-perte de valeur sur placements immobiliers et propriétés détenues pour revente	Effet de conversion		
Solde au 30 septembre 2022	G 6,473,800	(173,113)	6,300,687	6,858,139	2,696,556	282,901	24,911	31,189	575,733	3,611,290	16,770,116
Etat des résultats étendus de l'exercice :											
Revenu net de l'exercice	-	-	-	5,393,427	-	-	-	-	-	-	5,393,427
Éléments des résultats étendus :											
Effet de conversion de filiales étrangères	-	-	-	-	-	-	-	-	247,207	247,207	247,207
Total	-	-	-	5,393,427	-	-	-	-	247,207	247,207	5,640,634
Virements des bénéfices non répartis											
Virement à la réserve légale	-	-	-	(949,067)	949,067	-	-	-	-	949,067	-
Virement de la réserve pour perte de valeur sur placements immobiliers	-	-	-	1,842	-	-	-	(1,842)	-	(1,842)	-
Virement à la réserve générale (note-8 c)	-	-	-	(49,768)	-	49,768	-	-	-	49,768	-
Transactions avec les actionnaires :											
Dividendes déclarés	-	-	-	(2,642,635)	-	-	-	-	-	-	(2,642,635)
Rachats d'actions	-	(31,124)	(31,124)	(74,557)	-	-	-	-	-	-	(105,681)
Virement de la réserve légale au capital	2,696,556	-	2,696,556	-	(2,696,556)	-	-	-	-	(2,696,556)	-
Virement des actions de trésorerie au 31 mars 2023 au capital	(181,813)	181,813	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Virement des bénéfices non répartis au capital	3,595,431	-	3,595,431	(3,595,431)	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 30 septembre 2023	G 12,583,974	(22,424)	12,561,550	4,941,950	949,067	332,669	24,911	29,347	822,940	2,158,934	19,662,434

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

UNIBANK S.A.
 État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
 Exercice terminé le 30 septembre 2024
 (Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

		Autres réserves										
		Capital-actions libéré	Actions de trésorerie	Capital-actions, net	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale et sur placement	Réserve de réévaluation de terrains	Réserve-perte de valeur sur placements immobiliers et propriétés détenues pour revente	Effet de conversion	Total réserves	
Solde au 30 septembre 2023	G	12,583,974	(22,424)	12,561,550	4,941,950	949,067	332,669	24,911	29,347	822,940	2,158,934	19,662,434
Etat des résultats étendus de l'exercice :												
Revenu net de l'exercice												
		-	-	-	3,182,051	-	-	-	-	-	-	3,182,051
Éléments des résultats étendus:												
Effet de conversion de filiales étrangères												
		-	-	-	-	-	-	-	-	(44,015)	(44,015)	(44,015)
Total		-	-	-	3,182,051	-	-	-	-	(44,015)	(44,015)	3,138,036
Virements des bénéfices non répartis												
Virement à la réserve légale												
		-	-	-	(552,658)	552,658	-	-	-	-	552,658	-
Virement de la réserve pour perte de valeur sur placements immobiliers												
		-	-	-	20,565	-	-	-	(20,565)	-	(20,565)	-
Virement de la réserve générale (note-8 c)												
		-	-	-	83,137	-	(83,137)	-	-	-	(83,137)	-
Transactions avec les actionnaires:												
Dividendes déclarés												
		-	(29,925)	(29,925)	(2,385,270)	-	-	-	-	-	-	(2,385,270)
Rachats d'actions												
		-	-	(29,925)	(41,663)	-	-	-	-	-	-	(71,586)
Solde au 30 septembre 2024	G	12,583,974	(52,349)	12,531,625	5,248,112	1,501,725	249,532	24,911	8,782	778,925	2,563,875	20,343,612

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

UNIBANK S.A.

État Consolidé des Flux de Trésorerie

Exercice terminé le 30 septembre 2024

(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2024	2023
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Revenu net de l'exercice	G	3,182,051	5,393,427
<i>Éléments de conciliation du revenu net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Amortissement des immobilisations	9	850,081	687,988
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	11	52,796	31,645
Amortissement des placements immobiliers	12	599	2,350
Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation	10	320,460	303,577
Dotation aux pertes de crédit	20	1,266,580	1,085,636
Gain sur dispositions d'immobilisations		(13,092)	(43,452)
Intérêts sur obligations locatives	10	54,822	138,118
Effet de change sur obligations locatives	10	(25,154)	149,175
Résiliations anticipées de contrats de location		(4,112)	(34,299)
Pertes nettes sur immobilisations liées aux émeutes et pillages	9, 26	30,503	-
Radiation de l'achalandage des sociétés intégrées		-	112,282
Gain sur dispositions de placements immobiliers	12	(38,274)	-
Effet de change de réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en dollars US		(16,088)	63,993
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif liés aux activités d'exploitation:</i>			
Augmentation nette des dépôts		8,550,295	4,255,743
Encaissements de prêts, net		7,241,181	5,038,306
Augmentation des titres de placements		(14,283,003)	(9,032,051)
(Augmentation) diminution des dépôts à terme auprès de banques		(1,574,969)	1,395,448
Impôts sur le revenu payés		(1,908,395)	(2,354,495)
Paievements de loyers	10	(397,128)	(570,287)
Variations des autres éléments d'actif et de passif		1,910,597	3,104,568
Liquidités provenant des activités d'exploitation		5,199,750	9,727,672
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	9	(1,023,188)	(1,465,935)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	11	(38,718)	(49,779)
Produits sur dispositions d'immobilisations		19,088	96,838
Placements immobiliers		4,570	(6,081)
Effet de conversion de filiales étrangères		(44,015)	247,207
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(1,082,263)	(1,177,750)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Paievement de dividendes		(2,327,196)	(2,049,629)
(Diminution) augmentation des fonds empruntés		(1,197,701)	802,624
(Diminution) augmentation des obligations subordonnées		(44,586)	134,246
Rachats d'actions		(71,588)	(105,681)
Liquidités utilisées dans des activités de financement		(3,641,071)	(1,218,440)
Augmentation nette des liquidités		476,416	7,331,482
Liquidités au début de l'exercice		121,742,440	124,283,496
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		(1,855,728)	(11,728,266)
Liquidités à la fin de l'exercice	5	G 120,363,128	119,886,712

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(1) **ORGANISATION**

(a) **Informations générales**

UNIBANK S.A. (www.unibankhaiti.com) est une société anonyme de banque commerciale, propriété de 412 investisseurs privés haïtiens, dont l'activité principale s'étend à des opérations de banque, de finance, de crédit, de courtage et de change, en Haïti et hors d'Haïti, dans les limites permises par la législation régissant les activités bancaires. Elle a été fondée le 20 novembre 1992, a reçu sa licence de banque le 18 janvier 1993, et a inauguré ses opérations au public le 19 juillet 1993.

En Haïti et à l'étranger, UNIBANKS.A., directement, et à travers ses filiales (**note 21**) (le Groupe), offre des services bancaires et financiers à ses clients individuels, commerciaux et institutionnels, à travers ses réseaux nationaux et internationaux:

- de succursales, d'agences, de kiosques de services, de bureaux et d'agents bancaires autorisés en Haïti;
- de distributeurs automatiques de billets (ATM);
- de terminaux électroniques de points de vente (POS);et
- de banques correspondantes et de sociétés internationales de transferts transfrontaliers opérant globalement.

UNIBANKS.A.couvre tout le territoire national et offre également des services bancaires sur Internet (UNIBANKOnline) et sur téléphones mobiles (UniMobile). Les grands pôles d'activités de UNIBANKS.A.et de son groupe de filiales sont les suivants:

- Services de banque commerciale et d'affaires à tous les segments de la population urbaine et rurale, ainsi qu'à la Diaspora Haïtienne:
 - segment commercial: micro-entreprises; PME (Petites et Moyennes Entreprises); entreprises de taille moyenne («middle market») et grandes entreprises;
 - segment institutionnel: ONG (Organisations Non Gouvernementales); églises; caisses populaires; ambassades; fonds de pension; etc.;
 - segment «retail» : individus et familles.
- Assurances (assurance-dommages; assurance-vie; micro-assurances).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(1) ORGANISATION (SUITE)

(a) Informations générales (suite)

La FONDATION UNIBANK, institution philanthropique à but non lucratif créée le 6 avril 2006 par les actionnaires de UNIBANKS.A., n'est pas consolidée dans les présents états financiers. Lors de sa création, la Fondation a reçu à titre de don une dotation permanente et non récupérable de G 100 millions (US\$ 2.5 millions) de UNIBANKS.A. Elle se finance par les revenus de placements de sa dotation et par des dons reçus annuellement de UNIBANKS.A.

La FONDATION UNIBANK a pour objectif principal l'implémentation de la politique de responsabilité sociale de UNIBANKS.A., en participant à la promotion de l'Éducation, de la Recherche, des Arts et de la Culture, de la Santé, du Sport, de la Protection de l'Environnement et du Patrimoine National, de l'Esprit d'Entreprise et du Renforcement de l'État de Droit et du Civisme en Haïti. Les statuts de la Fondation ont été publiés dans le Journal Officiel d'Haïti (*Le Moniteur* no. 36 du 17 avril 2008).

(b) Informations légales

L'acte constitutif, la licence de banque et les statuts originaux de UNIBANKS.A. (la Banque) ont été publiés au Journal Officiel d'Haïti (*Le Moniteur*, no. 19 en date du 8 mars 1993). Par la suite, le capital social autorisé et les statuts ont été modifiés par les actionnaires (*Le Moniteur* no. 103 du 28 décembre 1994; no. 74 du 18 septembre 1995; no. 13 du 17 février 1997; no. 43 du 3 juin 2002; no. 6 du 24 janvier 2005; no. 63 du 18 juin 2009; no. 137 du 4 octobre 2011; no. 62 du 1^{er} avril 2016; et no. 183 du 23 novembre 2017).

Le domicile légal de la Banque est au no. 157 rue Faubert, Pétion-Ville, Haïti. La Banque est identifiée fiscalement au numéro 000-014-095-8.

(c) Supervision et régulation

Conformément aux lois du 17 août 1979 portant sur la création de la Banque de la République d'Haïti (BRH) (*Le Moniteur* no. 72 du 11 septembre 1979) et du 14 mai 2012 portant sur les banques et autres institutions financières (*Le Moniteur* no. 4-Spécial du 20 juillet 2012), UNIBANKS.A. est régulée et supervisée par la Banque Centrale (www.brh.ht).

En matière de lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme (AMUCFT), UNIBANKS.A. répond à la BRH et à l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF), conformément aux lois du 11 novembre 2013 sanctionnant le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (*Le Moniteur* no. 212 du 14 novembre 2013), du 28 septembre 2016 modifiant la loi du 11 novembre 2013 (*Le Moniteur* no. 15 - Spécial du 13 octobre 2016), et du 21 février 2001 relative au blanchiment des avoirs provenant du trafic illicite de la drogue et d'autres infractions graves (*Le Moniteur* no. 97 du 3 décembre 2001). UNIBANKS.A. est enregistrée aux États-Unis d'Amérique conformément aux prescrits du «USA Patriot Act» et du «Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)».

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(1) ORGANISATION (SUITE)

(c) Supervision et régulation (suite)

En ce qui concerne la lutte contre la corruption, UNIBANKS.A., outre les prescrits de sa gouvernance d'entreprise et de son Code de Déontologie, répond aux demandes d'information de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) créée par le décret du 8 septembre 2004 (*Le Moniteur* no. 61-Supplément du 13 septembre 2004). UNIBANK S.A. est régie par la loi du 12 mars 2014 portant sur la prévention et la répression de la corruption (*Le Moniteur* no. 87 du 9 juin 2014), ainsi que par certaines conventions internationales ratifiées par la République d'Haïti.

UniTransfer S.A. (Haïti) est régulée par la BRH en Haïti.

En plus des inspections régulières des organismes de supervision mentionnés ci-dessus, UNIBANK S.A. et UniTransfer S.A. retiennent les services d'auditeurs internationaux indépendants, qualifiés en la matière, pour réaliser des audits externes de leurs programmes de lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme.

(d) Périmètre de consolidation

Les filiales de UNIBANK S.A. consolidées dans les présents états financiers sont présentées à la **note 21**. Les principes de consolidation sont commentés à la **note 2b**.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(a) Cadre de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de UNIBANKS.A. et de ses filiales (le Groupe) ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'information Financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 30 janvier 2025.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(a) Cadre de préparation des états financiers consolidés (suite)

Chiffres comparatifs

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés, ci-joints.

(b) Principe de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de UNIBANKS.A. et de ses filiales.

Les filiales sont des entités sous le contrôle du Groupe. Une entité est sous le contrôle du Groupe lorsqu'il a le pouvoir de gouverner ses politiques financières et opérationnelles. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle sur leurs opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et les soldes réciproques inter-sociétés sont éliminés.

(c) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ci-joints, sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des placements au coût amorti (**note 7**).

(d) Monnaie de présentation

Les états financiers consolidés ci-joints, sont présentés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle du Groupe. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(e) Estimations et hypothèses

La préparation des présents états financiers consolidés exige de la Direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables, l'évaluation des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que les revenus et dépenses de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(e) Estimations et hypothèses (suite)

Les estimations faites par la Direction sont fondées sur des données historiques et d'autres hypothèses jugées raisonnables. Les sources principales d'incertitude qui pèsent sur les estimations comprennent: la détermination de la juste valeur des instruments financiers; les provisions cumulatives pour pertes de crédit attendues; les impôts sur les résultats consolidés; la valeur recouvrable et la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie relativement au test de dépréciation de l'achalandage et des autres immobilisations incorporelles; les provisions et les passifs éventuels, par exemple dans le cas d'une action en justice ou de plans de restructuration.

Les estimations et hypothèses sont revues périodiquement. L'effet de révisions d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents des estimations, ce qui pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés futurs de la Banque. Voir les méthodes comptables pertinentes à la **note 3** pour de plus amples renseignements sur l'utilisation d'estimations et d'hypothèses.

(f) Jugement important

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés en accord avec les Normes Internationales d'information Financière, la Direction doit exercer un jugement important ayant un effet sur l'évaluation de montants reconnus aux états financiers consolidés, inclus dans les notes suivantes:

Notes 3 (a) et 8	Prêts – provision pour pertes de crédit attendues
Note 3 (n)	Réserve générale – valorisation
Note 7	Placements – juste valeur
Note 9	Immobilisations – amortissement et valorisation
Note 10	Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives - amortissement et valorisation
Note 11	Achalandage – valorisation
Note 12	Placements immobiliers – amortissement et valorisation
Note 13	Propriétés détenues pour revente – valorisation
Note 14	Actifs financiers – provision pour pertes de crédit attendues
Note 17	Autres éléments de passif – frais courus et provisions.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(f) Jugement important (suite)

Depuis 2023, l'économie haïtienne subit les chocs d'un environnement externe hostile causant des entraves importantes à la libre circulation des biens et des services, affectant ainsi le fonctionnement des entreprises privées et des services de l'État, et causant une augmentation indue des prix des biens et services.

Dès 2023, en vertu de la norme comptable IAS 29 "Information Financière dans les Économies Hyperinflationnistes", cette situation avait résulté au classement d'Haïti, par les grandes firmes d'audit internationales, au titre d'économie hyperinflationniste puisque, comme élément déclencheur, le taux d'inflation cumulatif sur trois ans excédait pour la première fois la barre de 100%, soit 105% au 30 septembre 2023. Le taux d'inflation annuel fut de 29.3% en 2024 versus 31.8% en 2023.

Ce classement par les grandes firmes d'audit internationales perdure au 30 septembre 2024, mais n'est toujours pas encore adopté par les autorités monétaires en Haïti ou par la grande majorité des entités locales vu que la hausse de l'indice d'inflation, élément déclencheur de ce classement, est due à un contexte jugé temporaire. En effet, les facteurs suivants laissent croire en un avenir amélioré

- Un gouvernement de transition a été mis en place, assisté par une force multinationale, pour renforcer le climat de sécurité et conduire à des élections démocratiques;
- Une baisse du taux d'inflation en glissement annuel de 31.8% en 2023 et 27.8% en 2024;
- Une diminution du taux de change de la gourde par rapport au dollar, soit un taux moyen de 141 gourdes pour un dollar US pour l'exercice 2023 comparé à un taux moyen de 132 gourdes pour un dollar US pour 2024;
- La réduction du déficit budgétaire;
- Une augmentation des réserves de change.

Au cas où la situation ne s'améliorerait pas, la Banque reverrait ses états financiers à la lueur de IAS 29 qui préconise également l'application concurrente par toutes les entités évoluant dans une économie où la norme s'applique.

De l'avis de la Direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(a) Instruments financiers

Les principales conventions suivantes ont été appliquées par le Groupe de manière consistante dans les deux exercices présentés à moins d'une indication contraire.

Classement et évaluation des actifs (IFRS 9)

Au moment de la comptabilisation initiale, tous les actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé. Après la comptabilisation initiale, en fonction de IFRS 9, les actifs financiers du Groupe peuvent être évalués: au coût amorti, à la juste valeur par les résultats étendus ou à la juste valeur par le résultat net. Aux 30 septembre, les actifs financiers détenus par la Banque sont évalués au coût amorti, à l'exception des instruments de capitaux propres d'une société locale évalués à la juste valeur couverte par une réserve en bénéfices non répartis **(note 7 d)**.

Le Groupe détermine le classement des titres d'emprunt en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, ainsi que du modèle économique qu'il suit pour gérer ces actifs financiers, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Caractéristiques des flux de trésorerie contractuels

Pour classer les titres d'emprunt, le Groupe doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels associés aux titres d'emprunts correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Le principal correspond généralement à la juste valeur du titre d'emprunt au moment de la comptabilisation initiale. Les intérêts sont constitués d'une contrepartie pour la valeur temps et de l'argent, pour le risque de crédit associé au principal restant dû pendant une durée donnée et pour d'autres risques et frais qui se rattachent à un instrument financier de base, de même que d'une marge. Si le Groupe détermine que les flux de trésorerie contractuels associés à un titre d'emprunt ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, le titre d'emprunt est classé comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net consolidé.

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf si, au moment de la comptabilisation initiale, le Groupe avait choisi de désigner de façon irrévocable un instrument de capitaux propres, détenu à des fins autres que de transaction, comme étant évalué à la juste valeur par les résultats étendus. Aux 30 septembre, le Groupe n'avait désigné aucun instrument comme étant à la juste valeur par le biais des résultats étendus.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Appréciation du modèle économique

Le Groupe établit ses modèles économiques en fonction de l'objectif selon lequel chaque portefeuille d'actifs financiers est géré. La détermination du modèle économique requiert l'exercice du jugement et la prise en considération de tous les éléments probants pertinents disponibles à la date de la détermination. Pour établir ces modèles économiques, le Groupe tient compte de ce qui suit

- L'intention de la Direction et ses objectifs stratégiques ainsi que l'application dans la pratique des politiques énoncées;
- Les principaux risques qui influent sur la performance du modèle économique et la façon dont ces risques sont gérés;
- La façon dont le rendement du portefeuille est évalué et rapporté à la Direction;
- La fréquence et l'importance des ventes d'actifs financiers effectuées au cours des périodes précédentes, les raisons de ces ventes et les activités de ventes futures attendues.

Un portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique du type "détention aux fins de la perception" lorsque le principal objectif du Groupe consiste à détenir ces actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, et non de les vendre. Lorsque l'objectif du Groupe est atteint à la fois par la perception des flux de trésorerie contractuels et par la vente des actifs financiers, le portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique du type "détention aux fins de la perception et de la vente ». Selon ce type de modèle économique, la perception des flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers sont toutes deux des composantes essentielles à l'atteinte de l'objectif du Groupe à l'égard de ce portefeuille d'actifs financiers.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Instruments financiers au coût amorti

Les instruments financiers au coût amorti comprennent les titres d'emprunt dont les modalités contractuelles donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, et qui s'inscrivent dans un modèle économique du type « détention aux fins de la perception et de la vente ». Les instruments financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé à la date de règlement, y compris les coûts de transaction marginaux directs. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêts effectif, déduction faite des ajustements de valeur pour pertes de crédit attendues. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net au moyen de la méthode du taux d'intérêts effectif, y compris l'amortissement des coûts de transactions et des primes ou escomptes sur la durée de vie prévue de l'instrument financier.

Les prêts, les bons du Trésor, les obligations d'agences fédérales des États-Unis, les dépôts à terme et autres éléments d'actif sont les instruments financiers des titres d'emprunts au coût amorti détenus par le Groupe.

Les titres de placements du Groupe comprennent essentiellement d'un instrument de capitaux propres local détenu à des fins de transactions, évalué à une valeur nulle (**note 7 c**) et des titres d'emprunt, au coût amorti (**notes 6 et 7**).

Classement et évaluation des passifs financiers (IFRS 9)

Au moment de la comptabilisation initiale, tous les passifs financiers sont comptabilisés au bilan consolidé à la date de règlement à la juste valeur, y compris les coûts de transactions, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers doivent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net consolidé. Les passifs financiers du Groupe sont évalués au coût amorti.

Les passifs financiers au coût amorti comprennent : les dépôts, les fonds empruntés, les acceptations, les obligations subordonnées et les autres passifs.

Les frais d'intérêts sur les passifs financiers au coût amorti sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net au moyen de la méthode du taux d'intérêts effectif.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Reclassement des actifs financiers et des passifs financiers (IFRS9)

Les actifs financiers et les passifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, à l'exception des actifs financiers pour lesquels le Groupe change de modèle économique pour les gérer. Le reclassement est appliqué de manière prospective à compter de la date de reclassement. Ces reclassements d'actifs financiers devraient, en principe, être rares.

Dépréciation des actifs financiers (IFRS9)

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Groupe applique une méthode de dépréciation en **trois phases** pour évaluer les pertes de crédit attendues sur tous les actifs financiers évalués au coût amorti, soit : les prêts, les engagements de prêts, les bons du Trésor, les dépôts à terme et les garanties financières qui ne sont pas évalués à la juste valeur. Le modèle de pertes de crédit attendues intègre des données prospectives. L'évaluation des pertes de crédit attendues effectuée à chaque période de présentation de l'information financière tient compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir. L'estimation et l'utilisation des informations prospectives requièrent l'exercice d'une part importante de jugement.

En ce qui a trait aux comptes débiteurs reflétés aux autres actifs et qui sont en général à court terme, le Groupe applique une méthode simplifiée de dépréciation qui ne suit pas l'évolution du risque de crédit, mais comptabilise plutôt une provision cumulative spécifique sur la base des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à chaque date de clôture à compter de la date de la comptabilisation initiale. Les provisions calculées en phases s'appliquant aux portefeuilles de prêts ne sont pas réévaluées pour tenir compte d'événements subséquents au cours de la période d'évaluation qui prend fin à la date d'approbation des états financiers consolidés, tel que reflété à la **note 2 (a)**.

Les provisions spécifiques s'appliquant aux instruments financiers, autres que les prêts et les instruments financiers à la juste valeur, sont réévaluées en considérant les événements subséquents survenant durant la période d'évaluation.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Détermination des phases

La méthode de dépréciation en **trois phases** quant aux pertes de crédit attendues est fondée sur l'évolution de la qualité du crédit des actifs financiers depuis la comptabilisation initiale.

Phase 1. Si, à la date de clôture, le risque de crédit lié à des instruments financiers non dépréciés n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, ces instruments financiers sont classés en phase 1 et une provision pour pertes de crédit attendues, évaluée à chaque date de clôture à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, est comptabilisée.

Phase 2. Si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, ces instruments financiers non dépréciés passeront à la phase 2 et seront considérés comme des actifs dépréciés. Dans cette éventualité, une provision pour pertes de crédit attendues, évaluée à chaque date de clôture à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, est comptabilisée.

Au cours des périodes ultérieures, si le risque de crédit de l'instrument financier diminue de sorte qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit en comparaison à la comptabilisation initiale, le modèle de pertes de crédit attendues exige que la provision cumulative pour pertes de crédit attendues soit ramenée à la phase 1, qui équivaut au montant des pertes de crédit attendues sur les 12 prochains mois.

Phase 3. Lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif sont survenus après la comptabilisation initiale, l'actif financier déprécié passe à la phase 3 et sera considéré comme actif à défaut. Une provision correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie continue d'être comptabilisée ou l'actif financier est radié.

Le revenu d'intérêts est calculé sur la valeur comptable brute des actifs financiers classés à la phase 1 et sur la valeur comptable nette des actifs financiers classés aux phases 2 et 3.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit

Afin de déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, la Banque utilise un système interne de notation de crédit et de notations de risques indiqués par la Banque Centrale. Pour évaluer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit que comporte un instrument financier, la probabilité de défaut (PD) pour les 12 mois à venir de la date de clôture est comparée à la PD pour les 12 mois à venir évaluée à la date de comptabilisation initiale. Le Groupe inclut des seuils relatifs et absolus dans la définition d'augmentation importante du risque de crédit et un filet de sécurité lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours. Tous les instruments financiers dont les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours passent à la phase 2, même si d'autres mesures n'indiquent pas une augmentation importante du risque de crédit. L'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit requiert l'exercice d'une part importante de jugement.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues correspondent à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie restante de l'instrument financier. L'insuffisance de flux de trésorerie s'entend de la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus au Groupe et les flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir.

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les instruments financiers repose principalement sur le produit de:

- la Probabilité de Défaut (PD)
- la Perte en Cas de Défaut (PCD)
- l'Exposition en Cas de Défaut (ECD).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Évaluation des pertes de crédit attendues (suite)

Le calcul des pertes de crédit attendues selon IFRS9 s'appuie, le cas échéant, sur les paramètres du modèle de risque de crédit utilisé par la Banque pour le calcul des provisions cumulatives collectives selon IAS 39, notamment la PD, la PCD et l'ECD.

Pour les prêts aux micro-entreprises, la perte de valeur est estimée à partir d'un barème établi en fonction du nombre de jours d'arriérés comme suit:

Jours d'arriérés	Prêts arriérés	Prêts restructurés
0-6 jours	1.25%	50%
7-29 jours	1.50%	50%
30-60 jours	20%	50%
61-90 jours	50%	50%
91 jours et plus	100%	100%

Ces paramètres de risques sont ajustés en fonction de facteurs macroéconomiques prospectifs tels que les taux d'intérêts, les taux de chômage, les prévisions de produit intérieur brut (PIB) et les indices d'inflation. En particulier en 2024 et 2023, ces données prospectives sur lesquelles sont basées les hypothèses comprennent: les troubles sociaux qui ont entravé la libre circulation dans certaines zones du pays, affecté le pouvoir d'achat des consommateurs et décapitalisé plusieurs entreprises, ainsi que les sanctions prises par certains pays contre les agents politiques et économiques en Haïti, accentuant le climat d'incertitude et de crise.

Le Groupe fait preuve de jugement d'experts en matière de crédit et ajuste les résultats modélisés des pertes de crédit attendues lorsqu'il devient évident que la notation et la modélisation du risque de crédit ne tiennent pas compte de facteurs de risque et d'autres informations connues ou prévues.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Les pertes de crédit attendues au titre de tous les instruments financiers sont prises en compte pour calculer la dotation aux pertes de crédit à l'état consolidé du résultat net et la provision cumulative est présentée en contrevaieur des actifs financiers au coût amorti. Les provisions cumulatives pour pertes de crédit attendues liées aux risques de crédit hors bilan sont incluses dans les autres éléments de passif au bilan consolidé.

Actifs financiers déprécié dès leur acquisition ou leur création

À la comptabilisation initiale d'un actif financier, le Groupe détermine si l'actif s'est déprécié. Pour les actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création, au cours des périodes ultérieures de présentation de l'information financière, le Groupe ne comptabilise que le cumul, depuis la comptabilisation initiale, des variations des pertes de crédit attendues sur la durée de vie à titre de provision cumulative pour pertes de crédit attendues. Le Groupe comptabilise les variations des pertes de crédit attendues sur la durée de vie dans les provisions pour pertes de crédit attendues à l'état consolidé du résultat net, même si le montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie est inférieur à celui inclus dans les flux de trésorerie estimés lors de la comptabilisation initiale. Le Groupe ne comptait aucun actif déprécié dès leur acquisition aux 30 septembre.

Défaut

La définition de défaut utilisée par le Groupe pour évaluer les pertes de crédit attendues et pour transférer les instruments financiers d'une phase à l'autre est conforme à celle utilisée aux fins de la gestion du risque de crédit interne. Le Groupe considère qu'un actif financier s'est déprécié lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier sont survenus ou que les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 90 jours.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Radiations

Le Groupe radie, en tout ou en partie, un actif financier à défaut et la provision cumulative pour pertes sur créances s'y rapportant lorsqu'il considère que la probabilité de recouvrement est inexistante, qu'il a épuisé les garanties et autres recours dont il dispose ou que l'emprunteur fait l'objet d'une procédure de faillite ou de liquidation et qu'il est improbable que les soldes dus soient recouverts. En ce qui concerne les cartes de crédit, le micro-crédit et les autres catégories de prêts, les soldes et les provisions connexes cumulatives pour pertes sur créances attendues sont en général radiés lorsque ces créances sont en souffrance respectivement de 270 jours, 180 jours et 360 jours.

Prêts restructurés

Les conditions initiales d'un actif financier peuvent être renégociées ou modifiées, de sorte que les dispositions contractuelles de l'actif financier font l'objet de changements qui ont une incidence sur les flux de trésorerie contractuels. Le traitement de ces modifications dépend de la nature et de l'ampleur des changements. Une modification apportée pour des raisons liées au crédit, essentiellement pour la restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté, est généralement traitée comme une modification de l'actif financier initial et ne donne pas lieu à une décomptabilisation. Les conditions avantageuses peuvent comprendre un report des remboursements, une prolongation de la période d'amortissement, une réduction de taux d'intérêts, une renonciation de principal, une consolidation de dettes, un allègement et d'autres mesures, et visent à atténuer la perte économique et à éviter la saisie ou la reprise de la sûreté.

Une modification apportée pour des raisons non liées au crédit est généralement considérée comme étant une expiration des droits sur les flux de trésorerie initiaux; par conséquent, la renégociation donne lieu à une décomptabilisation de l'actif financier initial et à la comptabilisation d'un nouvel actif financier selon les nouvelles dispositions contractuelles.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Prêts restructurés (suite)

Si la Banque établit qu'une modification n'entraîne pas une décomptabilisation, l'actif financier continue de faire l'objet des mêmes évaluations d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale et de la dépréciation, comme il est décrit précédemment. Les flux de trésorerie attendus de la modification des dispositions contractuelles sont pris en compte dans le calcul de la perte de crédit attendue pour l'actif modifié. Pour les prêts qui ont été modifiés alors qu'ils étaient évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, ils peuvent être de nouveau évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si la situation financière de l'emprunteur s'améliore et que l'amélioration peut objectivement être reliée à un événement survenu après la comptabilisation de la dépréciation initiale.

Si la modification des conditions donne lieu à la décomptabilisation de l'actif financier initial et à la comptabilisation du nouvel actif financier, le nouvel actif financier est généralement classé à la phase 1, sauf s'il est déterminé que le nouvel actif financier est déprécié au moment de la renégociation. Aux fins de l'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit, la date de la comptabilisation initiale du nouvel actif financier correspond à la date de la modification.

Les prêts en moratoire sont ceux qui ont reçu une extension sur le remboursement du principal pour une période de six mois, suite aux dispositions prises par la Banque Centrale par rapport aux troubles politiques et économiques qui ont affecté le secteur économique (Circulaire 115-4 du 25 octobre 2023, et circulaire 115-5 du 28 mars 2024). De plus, dans le cadre de ces circulaires, les prêts qui nécessitent des modifications plus importantes aux conditions de prêts en raison de la détérioration de la situation de l'emprunteur sont classifiés comme prêts restructurés, avec un moratoire d'un an pour les prêts à terme, et de six mois pour les prêts du micro-crédit. Ces prêts sont divulgués à la **note 9**. Cependant, ils sont inclus en valeur sous les différentes catégories de prêts.

Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant de l'actif expirent ou que ces droits contractuels et pratiquement tous les risques et avantages rattachés au droit de propriété de l'actif sont transférés à un tiers. Lorsqu'un actif financier est décomptabilisé, un profit ou une perte est comptabilisé à l'état consolidé du résultat net à un montant correspondant à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur de la contrepartie reçue.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Conversion des comptes exprimés en devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

Les transactions effectuées en monnaies étrangères sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

Les états financiers des filiales étrangères, Unitransfer International LTD., GFN Assets International LTD., GFN American Holdings LLC., exprimés en dollars US, sont présentés dans la monnaie de présentation des états financiers consolidés. Tous les éléments d'actif et de passif sont convertis en monnaie locale au taux de clôture, et les revenus et dépenses sont convertis au taux moyen de l'exercice approchant les taux effectifs aux dates des transactions. Les écarts de change résultant de la conversion de ces états financiers consolidés sont inscrits au compte "Effet de Conversion" à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé des résultats étendus. À la sortie de ces filiales étrangères du périmètre de consolidation, les effets de conversion seront virés aux bénéfices non répartis consolidés.

(c) Liquidités

Les liquidités comprennent les valeurs d'encaisse et d'autres instruments liquides qui peuvent être facilement convertis en liquidités sans avis préalable et qui ont une maturité de trois mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Elles sont reflétées au coût amorti.

(d) Titres de placements

Les placements sont constitués de placements étrangers et de placements locaux. Ils sont composés de titres autorisés par la politique d'investissement approuvée par le Conseil d'Administration.

Les placements à l'étranger peuvent être composés de bons du Trésor des États-Unis, d'obligations d'Agences Fédérales des États-Unis, et d'obligations de sociétés de pays émergents, de pays de l'OCDE et d'institutions Supra Nationales (SNAT). Aux 30 septembre, les placements étrangers sont composés de bons du Trésor des États-Unis.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(d) Titres de placements (suite)

Les placements locaux peuvent être composés de titres et d'obligations de sociétés privées locales, de bons du Trésor et de bons de la Banque de la République d'Haïti (BRH).

Les placements sont classés comme suit:

Placements au coût amorti

Les placements au coût amorti sont des instruments non dérivés à paiement fixe et déterminé, et à maturité fixe que la Banque détient dans l'objectif de percevoir des flux de trésorerie contractuels. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, net d'une provision pour pertes de crédit attendues, s'il y a lieu. Les placements au coût amorti sont constitués de dépôts à terme présentés dans la rubrique "Dépôts à terme auprès de banques", de bons du Trésor et bons BRH présentés dans la rubrique "Titres de placements, net" au bilan consolidé.

(e) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail, selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être mis en utilisation.

En 2001, la Banque avait procédé à la réévaluation des terrains à leur juste valeur en accord avec le traitement permis par la Norme Internationale d'information Financière no. 16. La juste valeur des terrains avait été déterminée à partir d'évaluations effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées aux moyennes des justes valeurs. L'effet de réévaluation a été comptabilisé, net des impôts reportés y relatifs, à un poste de réserve de réévaluation-terrains à l'avoir des actionnaires (30). La Direction estime n'être pas en mesure d'obtenir l'information de juste valeur sur une base continue en l'absence d'un marché actif fiable. Par conséquent, la Direction a décidé de considérer la dernière valeur estimée comme le coût présumé de ces terrains.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(e) Immobilisations (suite)

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	2.5%- 5.0%
Mobilier et équipements	20%
Équipements informatiques	20%
Améliorations locatives	10%- 20%
Véhicules	25%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle de différentes catégories d'immobilisations sont revues périodiquement.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état consolidé du résultat net. Lorsque des terrains et immeubles réévalués sont vendus, la plus-value y relative, reflétée à la réserve de réévaluation, est virée aux bénéfices non répartis.

(f) Propriétés détenues pour revente

Les propriétés détenues pour revente sont des terrains et immeubles reçus en garantie de créances reprises par voie légale ou en dation de créances en compensation de montants dus incluant les soldes des prêts et des intérêts à recevoir lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs, en y ajoutant les frais déboursés par la Banque à des fins de reprises. Ces biens sont enregistrés au moindre du coût ou de la juste valeur estimative.

La Banque a établi un programme de ventes selon lequel ces propriétés seront activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an, à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés aux « Placements Immobiliers ».

La valeur aux livres de ces biens est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Propriétés détenues pour revente (suite)

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants, ou à partir d'accords de vente.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve de 20% est requise sur les propriétés détenues pour revente. Cette réserve est constituée en déduction des bénéfices non répartis dans un sous-compte de l'avoir des actionnaires intitulé "Réserve-perte de valeur sur placements immobiliers et propriétés détenues pour revente" et n'est pas sujette à distribution.

(g) Placements immobiliers

Les placements immobiliers représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées, en prévision qu'ils connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine. En accord avec un traitement alternatif permis par IAS 40, ces propriétés sont reflétées au coût amorti. Elles sont amorties sur une base linéaire au taux d'amortissement de 5%.

En accord avec les dispositions de la loi du 14 mai 2012 sur les banques, ces propriétés sont assujetties à une réserve de 20% constituée à partir des bénéfices non répartis. La différence entre l'amortissement annuel calculé au taux de 5% et la réserve réglementaire annuelle au taux de 20% est reflétée dans un sous-compte de l'avoir des actionnaires intitulé "Réserve-perte de valeur sur placements immobiliers et propriétés détenues pour revente". Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(h) Achalandage et autres immobilisations incorporelles

L'achalandage représente l'écart du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. L'achalandage n'est pas amorti et est évalué à chaque fin d'exercice afin d'identifier toute perte de valeur. L'achalandage doit subir un test annuel de dépréciation ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable aurait subi une dépréciation. Le cas échéant, la perte de valeur est reconnue aux résultats de l'exercice. L'achalandage est présenté au coût moins toutes pertes de valeur encourues.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Achalandage et autres immobilisations incorporelles (suite)

L'achalandage est évalué pour chaque acquisition et est reflété aux autres éléments d'actif si le prix d'acquisition est supérieur à la juste valeur de l'actif net acquis. Si le prix d'acquisition est inférieur à la juste valeur de l'actif net acquis, il en résulte un achalandage négatif (gain) qui est reflété aux résultats consolidés de l'exercice.

Une dépréciation d'achalandage a été reconnue en 2023, comme indiqué à la **note 11**.

Les logiciels informatiques, composant les autres immobilisations incorporelles, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux variant entre 20% et 100%.

(i) Acceptations et lettres de crédit

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations, et de lettres de crédit est comptabilisée comme un élément de passif au bilan consolidé. En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

(j) Dépôts et obligations subordonnées

Les dépôts et les obligations subordonnées sont comptabilisés au coût. La juste valeur de ces passifs est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

(k) Capital-actions

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs attribuables à l'émission de nouvelles actions, le cas échéant, sont comptabilisés aux bénéfices non répartis. Les dividendes sur actions ordinaires sont comptabilisés aux bénéfices non répartis lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires.

(l) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. Le surplus d'apport est diminué lors de l'achat d'actions de trésorerie, de l'excédent de la valeur de rachat par rapport à la valeur nominale des actions. Cet excédent est imputé aux bénéfices non répartis lorsque le surplus d'apport devient nul.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(m) Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés anonymes, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts sur le revenu de chaque entité, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré de chaque société sujette à cette loi.

(n) Réserve générale et sur placement

La réserve générale établie par la Direction est constituée à partir d'affectations des bénéfices non répartis et comprend, le cas échéant, l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale (BRH) pour couvrir les risques de pertes potentielles sur des actifs ainsi que les provisions générales sur le portefeuille de prêts, par rapport aux provisions calculées selon les Normes Internationales d'information Financière, IFRS 9. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(o) Réserve de réévaluation-terrains

La plus-value résultant de la réévaluation des terrains est reflétée au poste de réserve de réévaluation de terrains à l'avoir des actionnaires. Le solde de ce poste sera viré aux bénéfices non répartis quand les terrains seront vendus. Toute moins-value résultant de la réévaluation est enregistrée directement comme une dépense à l'état consolidé du résultat net, à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un terrain déjà réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réserve de réévaluation de terrains de l'avoir des actionnaires.

(p) Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients sont comptabilisés lorsque la Banque transfère le contrôle des services offerts au client à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle elle s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les revenus associés à la prestation de services sont comptabilisés en fonction des obligations de prestations remplies à la fin de la période de présentation de l'information financière. La Direction doit faire appel à son jugement pour déterminer le moment où les obligations de prestations sont remplies et établir le prix de transaction et les montants affectés à ces obligations.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(q) Comptabilisation des revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour tous les instruments financiers évalués au «coût amorti». La méthode du taux d'intérêt effectif sert au calcul du coût amorti d'un actif ainsi qu'à l'imputation des revenus sur la période concernée.

Selon l'IFRS 9, le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties ou entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue d'un instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable brute d'un actif financier. Lors du calcul du taux d'intérêt effectif, la Banque estime les flux de trésorerie compte tenu de toutes les conditions contractuelles de l'instrument financier. Le calcul prend en compte les coûts et revenus de transactions entre les parties au contrat ainsi que les primes ou escomptes.

Pour les actifs financiers qui ne sont pas considérés comme dépréciés (phase 1), les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute de l'instrument financier. Pour les actifs financiers dépréciés (phases 2 et 3), ces revenus sont plutôt calculés en appliquant le taux d'intérêt effectif au coût amorti de l'actif, qui représente la valeur comptable brute diminuée de la provision pour pertes de crédit attendues.

(r) Commissions

Les commissions qui sont importantes dans le calcul des taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans ce calcul.

Les revenus et dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net lorsque les services sont rendus.

(s) Contrats de location

À la comptabilisation initiale, la Banque enregistre un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative pour les contrats de location des propriétés louées en accord avec IFRS 16.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût qui comprend le montant initial de l'obligation locative augmenté des paiements de loyers payés d'avance, plus les coûts directs initiaux engagés par le preneur et une estimation de tout coût de démantèlement prévu de l'actif sous-jacent, moins tout avantage incitatif à la location. Cet actif non monétaire est exprimé dans la monnaie fonctionnelle de la Banque et est amorti sur une base linéaire, sur la durée probable anticipée du contrat de location.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(s) Contrats de location (suite)

À l'initiation, l'obligation locative est évaluée à un montant égal à la valeur actualisée des loyers contractuels non encore versés, en utilisant le taux marginal d'emprunt de la Banque, c'est-à-dire le taux d'emprunt accessible à la Banque pour le financement d'actifs similaires, dans un environnement économique similaire et suivant les mêmes termes et conditions. Pour déterminer le taux d'emprunt marginal, le Groupe utilise la moyenne des taux de fonds empruntés historiquement de la BRH, soit 4% en dollars, et la moyenne de taux pratiqués sur le marché interbancaire incluant les taux pratiqués sur les bons BRH mis en pension, soit 18% en gourdes.

Chaque paiement de loyer sur la durée prévue du contrat est réparti entre l'amortissement de l'obligation locative et la charge financière. L'obligation locative est par la suite réévaluée subséquemment pour refléter toutes modifications de termes.

La durée du contrat de location est la période irrévocable du contrat plus les périodes couvertes par des options de prolongation que le preneur est raisonnablement sûr d'exercer.

L'actif au titre de droits d'utilisation est évalué initialement au coût qui comprend

- Le montant de l'obligation locative initialement évalué
- Les loyers payés d'avance
- Les coûts directs associés et les coûts de restructuration, le cas échéant.

Subséquemment, l'actif au titre de droits d'utilisation est évalué au coût moins amortissement cumulé et perte de valeur, le cas échéant. Il est également ajusté pour toute réévaluation de l'obligation locative résultant des modifications des contrats de location.

L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur le moindre de la durée de vie de l'actif et celle du contrat de location sur une base linéaire. La période d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation détenus par le Groupe est entre 4 et 20 ans.

Les charges associées aux loyers à court terme et aux contrats de valeur non significative sont reconnues directement à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(t) Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés et sont calculés sur la base du revenu avant impôts consolidés. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux légaux ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer du Groupe. Les impôts reportés, provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif ou de passif, le cas échéant. En fonction de la Loi de l'impôt sur le revenu, les pertes, le cas échéant, peuvent être reportées sur les exercices futurs sur une période de cinq ans.

La dépense d'impôts est enregistrée à l'état consolidé du résultat net, à l'exception des impôts se rapportant à des éléments de résultats étendus. Dans ce cas, l'effet fiscal y relatif est également reporté aux résultats étendus. Les éléments de résultats étendus, le cas échéant, sont reflétés nets d'impôts à l'exception de l'effet de conversion des filiales étrangères qui n'est pas assujetti à l'impôt sur le revenu.

Le Groupe comptabilise aux autres éléments d'actif ou de passif, le cas échéant, l'impôt reporté résultant de la différence entre la charge locative admise fiscalement sur la base de l'amortissement linéaire des contrats de loyers et celle résultant de l'application de IFRS16.

Le Groupe a comptabilisé l'impôt reporté résultant de la réévaluation des terrains aux autres éléments de passif. Cet impôt reporté sera renversé lors de la vente des terrains.

(u) Réserves obligatoires sur dépôts et autres passifs

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires équivalent, aux 30 septembre 2024 et 2023, à 40% sur les passifs en gourdes et à 53% sur les passifs en monnaies étrangères. La couverture en monnaies étrangères est maintenue en gourdes à raison de 12.50%. Le taux de réserves obligatoires pour les dépôts des entreprises publiques non financières, le cas échéant, est de 100%.

(v) Revenu net par action équivalente de capital libéré

Le revenu net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le revenu net de l'exercice attribuable aux actionnaires de UNIBANKS.A. par la moyenne pondérée des actions ordinaires équivalentes en circulation au cours de l'exercice.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(w) Assurances

Les primes d'assurance sont reconnues comme revenu à mesure que les obligations de prestation sont remplies, et ce proportionnellement à la durée de couverture des contrats d'assurance y relatifs. Les primes d'assurance non encore reconnues comme revenu à la date du bilan sont présentées au passif dans les primes non acquises. Le revenu généré par les primes d'assurance est présenté sans tenir compte des commissions y relatives, et net des taxes ou autres charges imposées sur les primes.

Les commissions et frais d'administration sont gagnés à l'initiation des contrats. Les réclamations d'assurances et ajustements y relatifs sont imputés à l'état consolidé du résultat net sur base de comptabilité d'exercice en fonction des obligations de compensations estimées. Ces obligations comprennent les charges directes et indirectes résultant d'événements survenus jusqu'à la date d'évaluation, lorsqu'elles sont reportées dans le délai contractuel. Le Groupe se réserve le droit de décision ultime en relation aux réclamations non produites dans le délai contractuel. Le Groupe n'actualise pas les obligations relatives aux réclamations d'assurance vu qu'elles sont à court terme.

(x) Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de trésorerie sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges ou des passifs similaires. Les provisions ne sont pas actualisées, vu que de l'avis de la Direction, elles seront confirmées et réglées dans un délai de 12 mois.

Le montant comptabilisé à titre de provisions est réévalué à chaque date de clôture et doit représenter la meilleure estimation, fondée sur les indications les plus fiables, de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la clôture de l'exercice, en tenant compte des risques et des incertitudes qui entourent l'obligation.

Lorsqu'une sortie possible de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable, aucun passif n'est comptabilisé.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(y) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

À la date de ces états financiers consolidés, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2024. Ces normes n'ont pas été prises en considération dans la préparation des états financiers consolidés de UNIBANK. Ce sont principalement:

<p>Modification d'IAS 1 <i>Classification de passifs comme courants ou non courants</i></p>	<p>Applicable aux exercices débutant à partir du 1^{er} janvier 2024. Les modifications précisent que la classification de certains passifs comme courants ou non courants pourrait changer. De plus, les sociétés pourraient devoir fournir de nouvelles divulgations sur les passifs assujettis à des clauses restrictives.</p>
<p>Modifications d'IAS 7 et IFRS 7 <i>Accords de financement des fournisseurs</i></p>	<p>Applicables aux exercices débutant à partir du 1^{er} janvier 2024. Les modifications requièrent l'ajout d'informations sur les accords de financement avec des fournisseurs, qui permettront de mieux évaluer l'incidence sur les flux de trésorerie.</p>
<p>Modification d'IFRS 16 <i>Obligations locatives découlant d'une cession de bail</i></p>	<p>Applicable aux exercices débutant à partir du 1^{er} janvier 2024. Cette modification affecte comment traiter les paiements variables découlant d'une cession de bail. Elle introduit un nouveau modèle comptable pour les paiements variables.</p>
<p>Modification d'IAS 21 <i>Effet de variations des cours de monnaies étrangères</i></p>	<p>Applicable aux exercices débutant à partir du 1^{er} janvier 2025. Elle clarifie comment une société estime un taux de change courant en l'absence de convertibilité.</p>

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(y) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application (suite)

Modifications d'IFRS 9 et IFRS 7

Classification et évaluation des instruments financiers

Applicables aux exercices débutant à partir du 1er janvier 2026. Les modifications comprennent des indications sur le classement des actifs financiers, y compris ceux qui comportent des caractéristiques conditionnelles. Les sociétés seront désormais tenues de fournir des informations supplémentaires sur les actifs et les passifs financiers qui présentent des caractéristiques conditionnelles.

IFRS 18

États financiers: présentation et divulgation

Applicable aux exercices débutant à partir du 1^{er} janvier 2027. IFRS 18, qui remplacera IAS 1, Présentation des états financiers, apportera plus de cohérence dans la façon dont les sociétés présentent leurs résultats et leurs flux de trésorerie. Cela inclut également la communication de certaines mesures «non conformes aux IFRS», notamment les Mesures de Performance Choies par la Direction (MPCD), qui feront désormais partie des états financiers audités.

IFRS 19

Simplification du reporting des filiales qui n'ont pas d'exigences de redevabilité à l'égard du public

Applicable aux exercices débutant à partir du 1er janvier 2027. Une filiale qui n'a d'obligation d'information à l'égard du public et dont la société mère produit des comptes consolidés selon les IFRS est autorisée à appliquer IFRS 19 qui pourra considérablement réduire l'étendue de leurs divulgations.

Modifications d'IFRS 10 et IAS 28

États financiers consolidés et participations dans des entreprises associées et des coentreprises

L'IASB n'a pas encore fixé la date d'entrée en vigueur de ces modifications qui traitent de la vente et de l'apport d'actifs entre investisseur et entreprises associées, et coentreprises.

La Direction ne prévoit pas que l'entrée en vigueur de ces normes et modifications aura une incidence significative sur les états financiers de la Banque dans les exercices futurs.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES

(a) Approche stratégique de la gestion des risques

La gestion efficace des risques est au cœur de la stratégie générale du Groupe. Dans tous les segments d'affaires et marchés dans lesquels il opère, le Groupe travaille pour maintenir une culture disciplinée et forte de gestion des risques. Le renforcement de cette culture d'entreprise basée sur une gestion efficace des risques fait partie intégrante des tâches des administrateurs et des employés.

À UNIBANK, les risques sont regroupés dans les quatre grandes catégories suivantes:

- 1) les risques financiers, comprenant les risques de crédit, de liquidités et de marché;
- 2) les risques opérationnels couvrant le risque de pertes résultant de processus, de ressources humaines et de systèmes internes inadéquats ou défectueux, ainsi que d'événements externes tels que les catastrophes naturelles ou les attaques terroristes;
- 3) les risques d'insolvabilité liés à la gestion des capitaux propres;
- 4) les autres risques: risques stratégiques; risques de réputation; risques d'assurances; et risques environnementaux.

Le Conseil d'Administration et la Haute Direction de la Banque ont le devoir et le pouvoir d'établir et de superviser la stratégie de gestion efficace des risques, ainsi que la structure de gouvernance qui y est associée. Ils mettent en application les trois lignes de défense préconisées par le Comité de Bâle sur le contrôle et la supervision bancaires, à savoir: 1) les gestionnaires de lignes/segments/unités d'activités; 2) la gestion du risque opérationnel au niveau de l'entreprise; 3) une revue indépendante par les structures d'audit et de contrôle internes et externes.

Les politiques de gestion de risque du Groupe sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est exposé, d'établir les limites de risques et des contrôles appropriés. Les politiques de gestion de risques sont réévaluées en fonction de l'évolution des conditions de marché, des produits et services offerts. Le Groupe, à travers son Code de Déontologie et ses programmes de formation, vise à développer et à maintenir un environnement de contrôle dans lequel tous les collaborateurs sont imbus de leurs rôles et obligations.

(b) Structure de gouvernance et de gestion des risques

Le Conseil d'Administration est responsable de la gestion et de la supervision de la structure de gouvernance établie pour la gestion efficace des risques. Son Comité Exécutif assisté de la Haute Direction de la Banque suit de façon toute particulière les risques financiers et non financiers.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(b) *Structure de gouvernance et de gestion des risques (suite)*

Le Conseil a établi plusieurs comités qui ont la responsabilité de développer et d'évaluer les politiques de gestion des risques dans des domaines spécifiques. Parmi les plus importants, nous pouvons citer les comités suivants:

- ***Comité de Crédit:*** Le Comité de Crédit a l'autorité et la responsabilité d'approuver, de modifier ou de rejeter les demandes, les limites et les engagements de crédit. Ce Comité définit la politique de crédit de la Banque, assure la gestion du risque de crédit et surveille la qualité du portefeuille de crédit.
- ***Comité de Problem Loan (Prêts à problèmes):*** Ce comité révisé les suivis effectués par la Direction de Gestion des Risques relatifs aux prêts à problèmes potentiels identifiés par cette direction et aux prêts restructurés. Il évalue les actions entreprises pour le recouvrement des prêts arriérés de 90 jours et plus et des créances radiées, ainsi que la gestion des Biens Hors Exploitation (BHE). Le Comité de Problem Loan valide ou amende les recommandations formulées par la Direction de Gestion des Risques de Crédit et prescrit des stratégies à mettre en place pour mitiger efficacement les risques inhérents au portefeuille de crédit.
- ***Comité de Révision des Crédits ("Loan review"):*** Ce Comité a l'autorité pour évaluer le degré de risques inhérents à un crédit et décider de la classification des dossiers de crédit, de la stratégie, de la fréquence des révisions, des radiations, des abandons, et de toute action à entreprendre pour protéger la Banque contre le risque de non-remboursement d'un crédit.
- ***Asset-Liability Management Committee (ALCO):*** Le Comité de Gestion du Bilan (actif/passif) met en œuvre une politique prudente de gestion des risques de liquidités, de change et de taux d'intérêts. Ce Comité réunit chaque semaine toutes les grandes directions de la Banque pour discuter de la gestion du bilan et donner des directives en matière de taux d'intérêts, de change et des décisions d'emprunts et de placements.
- ***Comité d'investissement:*** Ce Comité supervise la Trésorerie dans l'application de la politique d'investissement établie par le Conseil d'Administration. Il approuve les décisions de placement, les types d'instruments financiers qui peuvent être acquis, les maturités des instruments, etc.
- ***Comité d'Audit:*** Le Comité d'Audit à UNIBANK assure: le suivi du processus d'élaboration de l'information financière; le contrôle de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de l'audit interne, et de la gestion des risques de la Banque; et la supervision de l'audit externe indépendant des comptes annuels et des comptes consolidés.
- ***Comité de Conformité ("Compliance"):*** Ce Comité de Conformité veille à ce que les politiques et procédures de UNIBANK soient dans le respect des lois, du Code de Déontologie de la Banque et d'autres textes réglementaires. Il supervise le respect par UNIBANK de ses obligations légales et assure la surveillance du risque de blanchiment des avoirs et du financement du terrorisme.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(c) Gestion des capitaux propres

Un ratio de capital adéquat revêt une importance stratégique pour faire face aux risques d'insolvabilité d'une institution financière. Les capitaux propres constituent la première et la plus importante ligne de défense de UNIBANK dans la gestion des risques d'insolvabilité. En plus de ses capitaux propres, UNIBANK utilise également des instruments de quasi-capital tels que les dettes subordonnées à long terme et d'autres fonds propres réglementaires admis dans le calcul des ratios de capital. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue régulièrement tant son niveau de capitalisation, que sa capacité d'assumer son développement futur et de maintenir à un niveau adéquat ses ratios de capital. UNIBANK a pour politique de maintenir des ratios de capital qui lui permettent de garder la confiance de ses déposants, de ses investisseurs et des différents acteurs du marché.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale en matière de fonds propres (Circulaire amendée no. 88-1) aux 30 septembre 2024 et 2023. La Banque respecte les exigences de la Banque Centrale en matière de fonds propres. En effet, tout établissement bancaire doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres :

- ***Ratio de levier (actif/fonds propres)***- Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires, d'autre part.
- ***Ratio de couverture des actifs à risque (fonds propres/actifs à risque)*** - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de hors bilan pondérés en fonction du risque de crédit, du risque opérationnel et du risque de marché, d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en :

- des fonds propres de base (Catégories 1A et 1B) de Catégorie 1 attribuables aux actionnaires ordinaires excluant la réserve sur biens immobiliers hors exploitation et la réserve de réévaluation.
- des fonds propres complémentaires (catégorie 2) composés d'instruments financiers à durée initiale de 5 ans au minimum avec réduction progressive de pourcentage de prise en compte sur les cinq dernières années, incluant les primes d'émission de ces instruments; de la réserve générale pour pertes sur prêts; des provisions pour pertes de crédit attendues sur les prêts et autres actifs conformément à IFRS 9.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(c) Gestion des capitaux propres (suite)

En sus de l'exigence minimale de 12.0% fixée ci-dessus, les institutions financières doivent constituer en permanence, sur base individuelle et sur base consolidée, un coussin additionnel de fonds propres fixé à 2.5% des risques pondérés et qui doit être composé entièrement d'éléments de fonds propres de base (Catégorie 1A).

Le non-respect de cette exigence ne constitue pas une infraction susceptible de mesures disciplinaires, mais requiert de constituer ou de reconstituer ce coussin lorsque le niveau n'est pas respecté en limitant la distribution des bénéfices selon un pourcentage variable en fonction de l'importance de l'insuffisance.

Les institutions financières sont tenues de respecter ainsi les exigences globales de fonds propres comme suit:

- Fonds propres de base de catégorie 1 A: ratio minimum de 9.25% des risques pondérés
- Fonds propres de base de catégorie 1: ratio minimum de 11.50% des risques pondérés
- Total des fonds propres: ratio minimum de 14.50% des risques pondérés.

Les fonds propres de base (catégorie 1) sont constitués des fonds propres de base de catégorie 1A et des fonds propres de base additionnels de catégorie 1B.

Les fonds propres de base catégorie 1A de UNIBANKS.A. comprennent: le capital-actions net, le surplus d'apport, la réserve légale, les bénéfices du dernier exercice clos, les écarts de conversion déduction faite des immobilisations incorporelles, de l'excédent des droits d'utilisation de biens pris en location sur la dette locative afférente, des écarts d'acquisition et des impôts différés figurant à l'actif des comptes consolidés.

Les fonds propres de base additionnels de catégorie 1B comprennent les instruments financiers entièrement libérés, à durée illimitée ou à préavis minimum de 5 ans et remboursement soumis à accord préalable de la BRH, au remboursement subordonné à celui de tous les passifs à l'exception des éléments inclus dans les fonds propres de base de catégorie 1A, les intérêts minoritaires, déduction faite des instruments financiers à caractère de catégorie 1B auto détenus, des participations sous forme d'autres fonds propres de base (catégorie 1B) dans d'autres établissements, des dépassements de limites prévues dans la circulaire sur la concentration des risques de crédit, la sous-évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues, à toute autre sous-évaluation de provision et toute fraction d'intérêts minoritaires excédant 12% des risques pondérés des entités consolidées concernées. UNIBANKS.A. ne détient pas de fonds propres de base additionnels de catégorie 1B.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(c) *Gestion des capitaux propres (suite)*

Aux 30 septembre, ces ratios étaient comme suit :

	2024	2023
Ratio actif/fonds propres (ratio maximum: 20 fois)	12.81 fois	14.46 fois
Ratio fonds propres/actifs à risque (ratio minimum 12%)	25.03%	19.41%
Ratio fonds propres de base de catégorie 1 A (ratio minimum requis: 9.25%)	23.03%	17.11%
Ratio fonds propres de base de catégorie 1 (ratio minimum requis: 11.5%)	23.03%	17.11%
Ratio total fonds propres (ratio minimum requis: 14.5%)	25.03%	19.41%

(d) *Gestion des risques financiers*

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de crédit et de marché, incluant les risques de taux d'intérêts, de change et de juste valeur.

d1) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Si UNIBANKS.A. ne dispose pas de liquidités suffisantes pour faire face, au moment approprié, à ses engagements et demandes de sorties de fonds, elle s'expose alors à un risque de liquidités. La gestion efficace et prudente des liquidités est un élément essentiel de la politique de la Banque pour maintenir la confiance du marché et protéger son capital.

Pour gérer ce risque, le Comité de Gestion du Bilan (Asset-Liability Management Committee - ALCO) de UNIBANK S.A. met en œuvre une politique prudente et dynamique de gestion des liquidités qui lui permet de disposer de moyens de règlements immédiatement disponibles pour répondre à ses engagements exigeant des sorties de fonds. De plus, la Banque porte une attention particulière aux échéances de dépôts et de prêts, ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, s'assurant ainsi de l'adéquation entre ses ressources et ses obligations, tout en respectant les exigences réglementaires qui s'appliquent à elle et à ses filiales.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d1) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

La Banque assure une surveillance quotidienne de ses liquidités ainsi qu'une gestion dynamique de ses besoins de liquidités, tant immédiats qu'à moyen et long terme. Cette surveillance est exercée par la Trésorerie, sous la supervision du Comité de Gestion du Bilan. Ce Comité se réunit régulièrement chaque semaine, et au besoin, pour examiner la situation des réserves et liquidités de la Banque, pour prendre les décisions appropriées et apporter les amendements à la politique de gestion de la Trésorerie, au cas où il s'avérerait nécessaire de le faire.

UNIBANKS.A. respecte les normes de la Banque Centrale en matière de liquidités. Aux 30 septembre, elle maintient les réserves obligatoires exigées par la circulaire 111 (**note 3 u**).

Le profil de maturité des passifs financiers de UNIBANK S.A. par tranche d'échéance est comme suit:

30 septembre 2024

(En milliers de gourdes)	0-3 mois	3-6 mois	6 mois -1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 15)					
Dépôts à vue	G 91,568,811	-	-	-	91,568,811
Dépôts d'épargne	72,244,409	-	-	158,263	72,402,672
Dépôts à terme	<u>14,945,343</u>	<u>5,357,623</u>	<u>578,588</u>	<u>109,670</u>	20,991,224
Total dépôts	<u>178,758,563</u>	<u>5,357,623</u>	<u>578,588</u>	<u>267,933</u>	<u>184,962,707</u>
Fonds empruntés (note 16)					
Obligations locatives (note 10)	-	-	280,767	595,266	876,033
Engagements: acceptations et lettres de crédit	553,307	-	-	-	553,307
Obligations subordonnées (note 18)	-	-	-	1,726,815	1,726,815
Autres éléments de passif, net des impôts à payer, impôts reportés et autres taxes à payer (note 17)					
	<u>14,790,315</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5,571,795</u>	20,362,110
	15,343,622	-	280,767	9,769,133	25,394,122
Total	G 194,102,185	5,357,623	859,355	10,037,066	210,356,829

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d1) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

30 septembre 2023

(En milliers de gourdes)	0-3 mois	3-6 mois	6 mois -1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 15)					
Dépôts à vue	G 86,601,082	-	-	-	86,601,082
Dépôts d'épargne	74,491,444	-	-	162,138	74,653,582
Dépôts à terme	<u>3,819,870</u>	<u>9,445,747</u>	<u>1,879,511</u>	<u>12,620</u>	<u>15,157,748</u>
Total dépôts	<u>164,912,396</u>	<u>9,445,747</u>	<u>1,879,511</u>	<u>174,758</u>	<u>176,412,412</u>
Fonds empruntés (note 16)	-	1,000,000	-	2,073,558	3,073,558
Obligations locatives (note 10)	-	-	349,547	820,546	1,170,093
Engagements: acceptations et lettres de crédit	146,727	-	-	-	146,727
Obligations subordonnées (note 18)	-	-	-	1,771,401	1,771,401
Autres éléments de passif, net des impôts à payer, impôts reportés et autres taxes à payer (note 17)	<u>13,080,131</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>6,902,748</u>	<u>19,982,879</u>
	13,226,858	1,000,000	349,547	11,568,253	26,144,658
Total	G 178,139,254	10,445,747	2,229,058	11,743,011	202,557,070

d2) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit résulte de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles à l'endroit de la Banque.

Pour gérer ce risque, UNIBANKS.A. met en place divers mécanismes et politiques lui permettant d'assurer un suivi rigoureux et systématique de ses liquidités, de son portefeuille de placements, de son portefeuille de prêts et des autres actifs.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

Aux 30 septembre, l'exposition aux risques de crédit concerne les principaux actifs financiers suivants :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Liquidités (note 5):			
Dépôts à la BRH (Banque Centrale) et à la BNC	G	90,963,634	92,265,616
Dépôts dans des banques étrangères		10,893,613	14,301,357
Effets en compensation		<u>1,556,560</u>	<u>1,924,732</u>
		103,413,807	<u>108,491,705</u>
Dépôts à terme auprès de banques, net (note 6)		<u>3,727,301</u>	<u>2,154,049</u>
Titres de placements, net (note 7) :			
Placements à l'étranger, net		42,037,741	35,748,434
Placements locaux, net		<u>13,190,849</u>	<u>5,203,585</u>
		55,228,590	<u>40,952,019</u>
Crédit:			
Prêts, net (note 8)		42,767,001	51,116,986
Acceptations et lettres de crédit		<u>553,307</u>	<u>146,727</u>
		43,320,308	<u>51,263,713</u>
Autres actifs, net (note 14) :			
A recevoir – agents de transferts		743,069	1,483,788
Primes à recevoir – UniAssurances S.A., net		629,299	455,504
Avances – fournisseurs et autres		80,129	109,162
Autres		<u>262,621</u>	<u>298,149</u>
		1,715,118	2,346,603
Provision pour pertes de crédit attendues		<u>(77,893)</u>	<u>(112,450)</u>
		1,637,225	2,234,153
Total des actifs financiers	G	207,327,231	205,095,639

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

i. Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme adéquatement capitalisées. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par le Comité de Gestion du Bilan. Aux 30 septembre 2024 et 2023 respectivement, 77% et 79% de ces liquidités sont gardées à la Banque Centrale en couverture de réserves obligatoires sur passifs.

Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que la Réserve Fédérale aux États-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où le Groupe détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière du Groupe.

ii. Dépôts à terme auprès de banques

Les dépôts à terme auprès de banques étrangères sont considérés comme des instruments à très faible risque.

iii. Titres de placements

Le risque de placements survient lorsqu'un titre de placement perd de sa valeur en raison de résultats financiers défavorables, réels ou anticipés, de la société émettrice. Pour gérer ce risque, UNIBANK S.A. a élaboré et mis en place des politiques et procédures qui définissent clairement la nature et la qualité des titres de placement choisis.

Les principaux paramètres de la politique de la Banque sont les suivants:

- Investir dans des titres de créances négociables bien cotés de sociétés ayant un niveau élevé de liquidités, aisément disponibles, et dont le risque de perte sur capital est minime ou insignifiant.
- Investir à l'étranger dans des instruments dont la cote est exclusivement «*Investment Grade*»(AAA, AA, A, BBB) tels les Bons du Trésor Américain ou les Certificats de Dépôt émis par les banques américaines ou européennes de premier choix ou des instruments émis par les sociétés (obligations, billets de trésorerie, obligations garanties) avec un classement "investment grade".

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iii. Titres de placements (suite)

- Investir en Haïti dans les bons BRH et les bons et obligations du Trésor Haïtien émis par la Banque de la République d'Haïti (BRH).
- S'abstenir de prendre des positions à caractère spéculatif.
- Éviter la concentration par montant, par secteur, par type d'instrument et par institution financière. En ce sens, des limites ont été établies par le Comité de Gestion du Bilan.

La Banque considère les Bons du Trésor des États-Unis et d'Agences Fédérales des États-Unis comme des placements sans risque. Pour gérer ce risque, le Groupe investit dans des instruments dont il maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques. Les informations financières sont revues périodiquement pour évaluer la viabilité de ces placements.

Aussi, la Direction considère comme faible le risque relatif aux bons et aux obligations du Trésor Haïtien. La Direction est confiante que le Trésor Haïtien pourra honorer ses engagements dans les délais contractuels.

iv. Crédit

La politique de crédit est définie par le Conseil d'Administration. Le Comité de Crédit assure la gestion du risque de crédit. Le Comité de Crédit, constitué d'Administrateurs et d'Officiers Exécutifs faisant partie du Conseil d'Administration et de la Direction de la Banque, se réunit hebdomadairement et, au besoin, pour statuer sur les requêtes d'approbation, de renouvellement ou d'amendement des facilités de crédit. Le processus d'approbation de crédit est aussi renforcé par la mise en place, en plus de la Direction de l'Administration du Crédit, d'une unité de contrôle et d'évaluation des risques de crédit, soit la Direction des Risques de Crédit. Cette direction effectue, entre autres, la révision indépendante des dossiers de crédit, tant sur le plan de la documentation que de la qualité du risque.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iv. Crédit (suite)

Pour la couverture des risques de crédit, la capacité de UNIBANKS.A. à faire face à des pertes éventuelles est assurée par une diversification appropriée de ses risques, par la nature des garanties du portefeuille, par l'importance de ses fonds propres et des provisions constituées pour pertes de crédit attendues sur prêts. Les garanties exigées de la clientèle constituent un facteur important de couverture des risques, une partie du portefeuille étant assortie de garanties tangibles de premier ordre.

À l'intérieur de ses politiques, la Banque respecte, aux 30 septembre 2024 et 2023, les normes prudentielles de la Banque Centrale: la Circulaire no. 87 sur la classification et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts, la Circulaire no. 83-4 sur la concentration du crédit, restreignant, en fonction de ses fonds propres réglementaires, les montants de crédit à accorder à un emprunteur ou un groupe d'emprunteurs et aux principaux secteurs de l'économie, et la Circulaire no. 97 exigeant que les prêts en devises n'excèdent pas 50% des passifs en devises.

La conjoncture politique et économique en Haïti a porté la Direction à réviser son approche de gestion du crédit en mettant l'emphase sur la gestion de qualité plutôt que sur l'expansion des encours. L'intégration du portefeuille de crédit aux micro entreprises, lequel présente des caractéristiques de risque plus élevées, explique, en plus des risques propres plus élevés de la Banque, les dotations et le solde des pertes de crédit plus importants en 2024 et 2023. Les données relatives à MCN sont présentées séparément en notes aux états financiers consolidés.

Les sanctions prises à l'encontre de certains agents politiques et économiques, tel que mentionné à la **note 3 a**, ont également porté la Banque à prendre des mesures conservatoires concernant les transactions avec ces parties.

v. Autres éléments d'actif

La Banque considère comme faible le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

Répartition géographique des actifs financiers

Aux 30 septembre, la répartition par secteur géographique, sur la base de la localisation du risque ultime des actifs financiers de la Banque, est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Liquidités			
Haïti	G	92,520,194	94,190,348
Etats-Unis		10,728,281	13,808,505
Canada		161,873	113,728
Europe		3,459	379,124
		<u>103,413,807</u>	<u>108,491,705</u>
Dépôts à terme auprès de banques, net			
Etats-Unis		3,727,301	1,202,706
Canada		-	951,343
		<u>3,727,301</u>	<u>2,154,049</u>
Titres de placements, net			
Haïti		<u>13,190,849</u>	<u>5,203,585</u>
Etats-Unis		41,783,867	35,585,268
Europe		4,572	4,669
Intérêts à recevoir sur titres de placements à l'étranger		<u>249,302</u>	<u>158,497</u>
		<u>42,037,741</u>	<u>35,748,434</u>
Total titres de placements, net		<u>55,228,590</u>	<u>40,952,019</u>
Crédit:			
Haïti		<u>43,320,308</u>	<u>51,263,713</u>
Autres actifs, net			
Haïti		743,069	904,750
Etats-Unis		<u>894,156</u>	<u>1,329,403</u>
		1,637,225	2,234,153
Total des actifs financiers	G	207,327,231	205,095,639

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d3) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement : le risque de taux d'intérêts, le risque de change et le risque de juste valeur des actifs financiers. L'objectif du Groupe est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui permettent au Groupe d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants et des actionnaires.

i. Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts débiteurs ou créditeurs sur le bénéfice et par conséquent, le capital du Groupe. Il résulte de l'incapacité à ajuster promptement les taux d'intérêts débiteurs ou créditeurs de telle sorte qu'il y ait une variation négative dans la marge nette d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et du profil d'échéance des instruments financiers.

En matière de gestion du risque de taux d'intérêts, la majeure partie du portefeuille de crédit de UNIBANKS.A. est placée à taux variables, permettant à l'institution d'ajuster, à sa seule discrétion, le rendement de son portefeuille de crédit à son coût des fonds. En outre, environ 41% et 50% du portefeuille de crédit a une maturité de 12 mois ou moins aux 30 septembre 2024 et 2023, ce qui permet à la Banque de minimiser le risque de transformation entre emplois et ressources, l'objectif étant de réduire l'impact défavorable d'une variation des taux d'intérêts sur les résultats et sur la situation nette du Groupe.

Les fluctuations de taux d'intérêts ont peu d'impact sur les comptes à vue (gourdes et dollars), essentiellement non porteurs d'intérêts, et les comptes d'épargne (gourdes et dollars). Ils représentent respectivement 50% et 39% au 30 septembre 2024, et 49% et 42%, au 30 septembre 2023, du portefeuille de dépôts de UNIBANK S.A., ce qui constitue respectivement 89% et 91% du total des dépôts à ces dates.

De plus, UNIBANK S.A. gère rigoureusement la situation des taux d'intérêts appliqués sur les portefeuilles suivants:

- les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque;
- les bons du Trésor Haïtien, les bons BRH et obligations du Trésor;
- les dépôts à terme auprès de banques;
- les placements locaux;
- les placements à l'étranger constitués des bons du trésor et d'obligations d'agences fédérales des États-Unis à risque faible
- les emprunts et les obligations subordonnées.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d3) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i. Risque de taux d'intérêts (suite)

L'adéquation des taux d'intérêts appliqués à ces portefeuilles est revue régulièrement par la Direction de UNIBANKS.A. qui détermine le positionnement approprié de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et assure la couverture de tout risque de taux.

En fin d'exercices, le profil des taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers était comme suit :

(En milliers de gourdes)	%	2024	%	2023
Taux d'intérêts fixes :				
Actifs financiers	64%	G 69,654,804	51%	53,463,092
Passifs financiers	22%	25,469,930	19%	<u>21,172,800</u>
Net		<u>44,184,874</u>		<u>32,290,292</u>
Taux d'intérêts variables :				
Actifs financiers	36%	38,731,525	49%	50,609,999
Passifs financiers	78%	89,268,772	81%	<u>91,249,293</u>
Net		G (50,537,247)		(40,639,294)
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	108,386,329	100%	104,073,091
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	100%	114,738,702	100%	112,422,093
Net		G (6,352,373)		(8,349,002)

Au 30 septembre 2024, compte tenu des observations ci-dessous, la Direction estime qu'une fluctuation des taux d'intérêts n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats du Groupe :

- Les actifs financiers à taux fixes sont constitués de 60% de titre de placements à l'étranger, 16% de prêts, de Bons du Trésor- Haïti, 5% de Bons BRH et 5% de dépôts à terme auprès de banques.
- Les passifs financiers à taux fixes sont constitués de 83% de dépôts à terme dont la durée varie entre trois mois et plus d'un an, 7% de fonds empruntés, 7% d'obligations subordonnées et 3% d'obligations locatives.
- 36% des actifs financiers et 78% des passifs financiers sont à des taux variables.
- Les actifs financiers à taux variables sont constitués de 82% de prêts, 14% de fonds du marché monétaire et 4% de dépôts à un jour.
- Les passifs financiers à taux variables sont constitués de 81% de dépôts d'épargne et 19% de dépôts à vue qui sont essentiellement des dépôts épargne-chèques.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d3) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change

Le risque de change résulte du non-appariement entre la valeur de l'actif détenu en une devise et celle du passif libellé dans la même devise, pouvant amener le Groupe à détenir une position longue ou une position courte, sujette aux fluctuations de la gourde par rapport au dollar américain ou à d'autres devises.

En ce qui concerne la gestion du risque de change, la politique de UNIBANK S.A. a toujours été de maintenir la position opérationnelle de change (trading position) dans des limites très étroites. En effet, la politique en place interdit de garder des positions à caractère spéculatif, la Banque vendant quotidiennement sa position opérationnelle.

La Banque a des filiales étrangères dont les actifs et passifs financiers sont détenus en dollars.

Le tableau ci-dessous présente la répartition par devises des actifs et passifs financiers consolidés de la Banque et de ses filiales tant en Haïti qu'à l'étranger aux 30 septembre:

30 septembre 2024

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars convertis en gourdes	Autres devises converties en gourdes
Liquidités	G 34,484,565	85,710,265	168,298
Dépôts à terme auprès de banques, net	-	3,727,301	-
Titres de placements, net	13,190,849	42,033,169	4,572
Crédit, net	14,154,309	28,612,692	-
Acceptations et lettres de crédit	-	553,307	-
Autres éléments d'actif	<u>174,544</u>	<u>1,462,681</u>	<u>-</u>
Total des actifs financiers	62,004,267	162,099,415	172,870
Dépôts	48,492,767	136,202,499	267,441
Fonds empruntés	1,875,857	-	-
Obligations locatives	1,466	874,567	-
Engagement-acceptations et lettres de crédit	-	553,307	-
Obligations subordonnées	-	1,726,815	-
Autres éléments de passif	<u>6,355,373</u>	<u>13,994,766</u>	<u>11,971</u>
Total des passifs financiers	56,725,463	153,351,954	279,412
Actifs, net	G 5,278,804	8,747,461	(106,542)

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change, en dollars US convertis, résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 66 millions selon le cas, enregistré à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**d3) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)****Risque de change (suite)****30 septembre 2023**

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars convertis en gourdes	Autres devises converties en gourdes
Liquidités	G 30,310,792	89,196,511	379,409
Dépôts à terme auprès de banques, net	-	2,154,049	-
Titres de placements, net	5,203,585	35,743,765	4,669
Crédit, net	20,432,279	30,684,707	-
Acceptations et lettres de crédit	-	146,727	-
Autres éléments d'actif	<u>375,382</u>	<u>1,858,771</u>	<u>-</u>
Total des actifs financiers	56,322,038	159,784,530	384,078
Dépôts	44,082,985	131,959,712	369,715
Fonds empruntés	3,073,558	-	-
Obligations locatives	2,081	1,168,012	-
Engagement-acceptations et lettres de crédit	-	146,727	-
Obligations subordonnées	-	1,771,401	-
Autres éléments de passif	<u>5,469,927</u>	<u>14,506,827</u>	<u>6,125</u>
Total des passifs financiers	52,628,551	149,552,679	375,840
Actifs, net	G 3,693,487	10,231,851	8,238

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change, en dollars US convertis, résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 76 millions selon le cas, enregistré à l'état consolidé du résultat net.

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit :

	2024	2023
<u>Aux 30 septembre</u>		
Dollars US	131.4767	134.2581
Euros	146.7543	141.4409
<u>Taux moyens de l'exercice</u>		
Dollars US	132.1912	140.9672
Euros	142.8953	147.2334

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d3) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Juste valeur des actifs et passifs financiers

À l'exception des placements à l'étranger dont la juste valeur est divulguée à la **note 7**, la valeur comptable des actifs et passifs financiers est à peu près équivalente à leur juste valeur étant donné qu'ils portent des taux d'intérêts alignés sur les taux du marché.

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités comprennent :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Encaisse	G	16,949,321	11,395,007
Dépôts à la BRH et à la BNC		90,963,634	92,265,616
Dépôts dans des banques étrangères		10,893,613	14,301,357
Effets en compensation		1,556,560	1,924,732
Total des liquidités	G	120,363,128	119,886,712

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) font partie de la couverture de réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble du passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts représentent 40% et 42% des actifs aux 30 septembre 2024 et 2023 et ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre 2024 et 2023, les dépôts dans des banques étrangères sont constitués de: fonds du marché monétaire rémunérés à des taux allant de 3.90% à 5.04% et de 3.60% à 5.10% respectivement, remboursables sur demande, et de comptes placés à un jour portant des taux d'intérêts moyens de 3.28% et de 2.80% respectivement. Les fonds du marché monétaire s'élevaient respectivement à G 5,371,167M (US\$ 40,853M) et à G 8,167,813M (US\$ 60,837M).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(5) LIQUIDITÉS (SUITE)

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités en gourdes et en devises est comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Liquidités en gourdes	G	34,484,565	30,310,792
Liquidités en devises		<u>85,878,563</u>	<u>89,575,920</u>
	G	120,363,128	119,886,712

(6) DÉPÔTS À TERME AUPRÈS DE BANQUES, NET

Les dépôts à terme auprès de banques étrangères gardés à échéance s'établissent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Dépôts à terme (a)	G	3,710,931	2,108,754
Intérêts à recevoir		<u>18,235</u>	<u>45,443</u>
		3,729,166	2,154,197
Provision pour pertes de crédit attendues (b)		(1,865)	(148)
DÉPÔTS À TERME AUPRÈS DE BANQUES, NET	G	3,727,301	2,154,049

- (a) Aux 30 septembre 2024 et 2023, les dépôts à terme auprès des banques étrangères portaient des taux d'intérêts de 0.30% à 4.96% et de 0.20% à 4.91% respectivement et avaient une durée allant de 6 à 12 mois en 2024 et de 6 à 42 mois en 2023.

Aux 30 septembre 2024 et 2023, les dépôts à terme auprès des banques aux États-Unis incluent des montants nantis en garantie de lignes de crédit totalisant G 3,549,871M (\$US27,000M) et G 1,476,839M (\$US 11,000M) respectivement. Il n'y a pas de tirages sur ces lignes de crédit aux 30 septembre 2024 et 2023.

- (b) La provision pour pertes de crédit attendues a ainsi évolué:

		Phase 1	
(En milliers de gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	148	1,071
Dotations (reprise) de l'exercice (note 20)		1,720	(1,074)
Effet de change		(3)	151
Solde à la fin de l'exercice	G	1,865	148

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) TITRES DE PLACEMENTS. NET

Aux 30 septembre, les placements sont répartis comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Placements à l'étranger au coût amorti, net (a)	G	41,783,867	35,585,268
Bons du Trésor – Haïti, net (b)		9,925,890	5,083,283
Bons-BRH, net (c)		3,144,657	-
Autres (d)		4,572	4,669
Total placements		54,858,986	40,673,220
Intérêts à recevoir		249,302	158,497
Total placements et intérêts à recevoir		55,108,288	40,831,717
Instrument de capitaux propres – société locale (e)		120,302	120,302
TOTAL TITRES DE PLACEMENTS, NET	G	55,228,590	40,952,019

À l'exception des instruments de capitaux propres, classés au **Niveau 3**, les titres de placements sont classés au **Niveau 1** en accord avec IFRS 13.

(a) Les placements à l'étranger au coût amorti, net et gardés à échéance se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Bons du Trésor des États-Unis			
Coût amorti	G	41,784,174	35,585,593
Durée moyenne d'échéance		24 mois	<i>18 mois</i>
Rendement moyen		4.38%	4.79%
TOTAL PLACEMENTS AU COÛT AMORTI	G	41,784,174	35,585,593
Provision pour pertes de crédit attendues (i)		(307)	(325)
TOTAL PLACEMENTS AU COÛT AMORTI, NET		41,783,867	35,585,268
JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS		42,131,388	35,405,413
Plus/moins-value non comptabilisée sur placements	G	347,214	(180,180)

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) TITRES DE PLACEMENTS. NET (SUITE)

Aux 30 septembre 2024 et 2023, les titres de placements à l'étranger incluent des montants nantis en garantie de lignes de crédit totalisant G 47,795,647M (US\$ 363,529M) et G 31,844,410M (US\$237,188M) respectivement. Il n'y a pas de tirages sur ces lignes de crédit aux 30 septembre 2024 et 2023.

- (i) La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements à l'étranger au coût amorti a ainsi évolué :

		Phase I	
(En milliers de gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	325	-
(Reprise) dotation de l'exercice (note 20)		(11)	325
Effet de change		(7)	-
Solde à la fin de l'exercice	G	307	325

- (b) Les Bons du Trésor - Haïti, net au coût amorti se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Bons du Trésor	G	10,198,000	5,500,000
Bons réescomptés		-	(300,000)
Intérêts perçus d'avance		<u>(260,160)</u>	<u>(111,217)</u>
Bons du Trésor		9,937,840	5,088,783
Provision pour pertes de crédit attendues (i)		(11,950)	(5,500)
Bons du Trésor, net	G	9,925,890	5,083,283
Taux		11.75%, 12.00% et 12.39%	11.75% et 12.00%
Terme		91, 182 et 364 jours	91 et 182 jours

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) TITRES DE PLACEMENTS. NET (SUITE)

(i) La provision pour pertes de crédit attendues sur les bons du Trésor a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)		Phase I	
		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	5,500	-
Dotations de l'exercice (note 20)		6,450	5,500
Solde à la fin de l'exercice	G	11,950	5,500

(c) Les Bons BRH, net se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Bons BRH	G	3,150,000	-
Intérêts perçus d'avance		(5,343)	-
Bons BRH, net	G	3,144,657	-
Taux moyen		7.44%	-
Terme		7 et 28 jours	-

(d) En juillet 2021, une participation de 5 actions de la compagnie privée Society Worldwide Interbank Financial Telecommunication (SWIFT), basée en Belgique, a été allouée à la Banque qui en a fait l'acquisition en fonction des règlements d'opération de cette société de services. Ces actions ne sont pas négociées sur le marché boursier. Elles sont enregistrées au coût amorti.

(e) Un instrument de capitaux propres d'une société locale est comptabilisé, net d'impôts reportés de G 12,857M (note 17 b). Cet instrument est couvert par une réserve à 100% constituée à partir des bénéfices non répartis sur recommandation de la BRH.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(8) PRÊTS. NET

Aux 30 septembre, les prêts se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Prêts aux entreprises	G	22,178,641	28,483,191
Avances en comptes courants		8,809,628	11,122,731
Prêts hypothécaires		2,559,360	2,574,055
Prêts sur cartes de crédit		1,386,731	1,528,841
Prêts aux particuliers		937,921	1,231,667
Prêts hypothécaires – logement 5 Étoiles (a)		640,325	736,625
Prêts aux employés		386,224	448,925
Prêts aux entreprises d'exportation (b)		176,351	213,477
Prêts restructurés – autres catégories (c)		<u>2,777,585</u>	<u>1,080,528</u>
		<u>39,852,766</u>	<u>47,420,040</u>
Prêts aux micro-entreprises		3,363,013	3,991,163
Prêts restructurés – micro-entreprises		<u>125,964</u>	<u>57,843</u>
		<u>3,488,977</u>	<u>4,049,006</u>
Prêts arriérés – 90 jours et plus – autres catégories		323,435	680,819
Prêts arriérés – 31 jours et plus – micro-entreprises		<u>210,035</u>	<u>210,486</u>
		533,470	891,305
Total prêts		43,875,213	52,360,351
Intérêts à recevoir		188,552	191,840
TOTAL PRÊTS ET INTÉRÊTS À RECEVOIR		44,063,765	52,552,191
Provision pour pertes de crédit attendues		(1,296,764)	(1,435,205)
TOTAL PRÊTS, NET	G	42,767,001	51,116,986

Aux 30 septembre 2024 et 2023, les prêts en moratoire sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Autres catégories de prêts	G	10,153,873	12,916,330
Prêts micro-entreprises		651,695	478,070
	G	10,805,568	13,394,400

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(8) **PRÊTS.NET (SUITE)**

- (a) Dans le cadre d'un protocole d'accord signé en date du 11 décembre 2014, la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'est engagée à appuyer financièrement le secteur du logement résidentiel à travers un programme de crédit au logement (Logement 5 Étoiles selon l'appellation de ce programme à Unibank) visant à accorder des prêts hypothécaires au logement en gourdes, à la classe moyenne sensiblement affectée par le séisme du 12 janvier 2010. Le taux d'intérêts de ces prêts ne pourra dépasser 10% l'an et sera fixe pour une durée de 10 ans, à compter de l'octroi du prêt. Passé ce délai, le taux d'intérêts sera variable. La durée de ces prêts au logement ne peut excéder 30 ans.

Au cas où UNIBANK aurait puisé de ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 30 ans à un taux d'intérêts annuel compris dans une fourchette de 1% à 3%.

Les avances consenties par la BRH relatives à ce programme totalisent G 1,172,953M et G 1,249,462M aux 30 septembre 2024 et 2023, respectivement, à un taux de 3% sur 10 ans (**note 16 a (i)**).

Dans le cadre de l'exécution de cet accord, la BRH autorise les banques à ne pas constituer de réserves obligatoires sur les fonds en gourdes qui seront utilisés pour ce programme de crédit au logement.

En outre, dans le cadre de ce programme et pendant toute la durée de celui-ci, le plafond sectoriel de 25% prévu dans les normes prudentielles sur la concentration du crédit pourra atteindre jusqu'à 50%.

Le protocole ne garantit pas les risques de crédit et de contrepartie.

- (b) Dans le cadre d'un protocole d'accord signé en date du 12 avril 2019, la Banque de la République s'est engagée à supporter des facilitations de crédit en faveur des entreprises de production tournées vers l'exportation. Le taux d'intérêt de ces prêts ne pourra dépasser 6% l'an et sera fixe pendant la durée des prêts octroyés sur une période n'excédant pas 10 ans. Afin de supporter cette initiative, la BRH s'engage à avancer des fonds à la Banque à un taux d'intérêt annuel fixe compris entre 1% et 2%, ceci pendant toute la durée de l'accord fixé sur 10 ans. Les soldes des avances consenties dans le cadre de ce programme sont reportés à la **note 16 a (ii)**.
- (c) Conformément aux exigences de la norme IFRS 9, pour les prêts avec report de paiement, comme pour l'ensemble du portefeuille, la Direction a procédé à une évaluation de risques afin de tenir compte de renseignements raisonnables et probants pouvant entraîner des répercussions économiques et/ou résulter en une probabilité de défaut plus élevée. Les pertes de crédit ont été affectées en conséquence.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(8) PRÊTS.NET (SUITE)

Aux 30 septembre, les soldes des prêts et intérêts à recevoir, net en différentes monnaies se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2024	2023
Prêts en dollars US	G 28,612,692	30,684,707
Prêts en gourdes	14,154,309	<u>20,432,279</u>
	G 42,767,001	51,116,986

Les taux de rendement moyens sur les principales catégories de prêts se présentent comme suit :

	2024	2023
En dollars US :		
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants	8.93%	8.23%
Prêts hypothécaires	9.09%	7.77%
Prêts restructurés	13.78%	8.62%
En gourdes :		
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants	13.92%	13.01%
Prêts hypothécaires	14.44%	13.66%
Cartes de crédit	32.80%	31.70%
Micro-entreprises	32.16%	38.40%
Prêts restructurés	17.41%	17.98%
Prêts aux employés	6.38%	6.02%

À l'exception des crédits de trésorerie inclus dans les prêts aux entreprises, représentant G 939,562M et G 803,642M aux 30 septembre 2024 et 2023 dont l'échéance n'excède pas 12 mois en général, et des prêts hypothécaires qui sont accordés pour une durée moyenne de 15 ans, les prêts sont généralement remboursables sur demande.

Les prêts aux Membres du Conseil d'Administration de la Banque et à leurs sociétés associées s'élèvent à G 392,397M et G 690,320M aux 30 septembre 2024 et 2023, respectivement. Ces prêts portent des taux d'intérêts moyens d'environ 12.63% et 13.25% pour les prêts en gourdes, et 6.00% et 6.95% pour les prêts en dollars US, en 2024 et 2023 respectivement.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(8) PRÊTS.NET (SUITE)

Au 30 septembre 2024, la catégorisation du portefeuille par tranche d'âge, hormis les prêts aux micro-entreprises, est comme suit :

30 septembre 2024

(En milliers de gourdes)		Courants	30-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts aux entreprises	G	22,109,147	61,779	7,715	22,178,641
Prêts sur cartes de crédit		1,283,110	66,964	36,657	1,386,731
Avances en comptes courants		8,809,002	626	-	8,809,628
Autres catégories de prêts		<u>7,064,730</u>	<u>294,282</u>	<u>118,754</u>	<u>7,477,766</u>
	G	39,265,989	423,651	163,126	39,852,766

Prêts arriérés de 90 jours et plus

(En milliers de gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
Prêts aux entreprises	G	-	62,315	17,083	79,398
Prêts sur cartes de crédit		55,257	27,877	7,344	90,478
Avances en comptes courants		-	-	356	356
Autres catégories de prêts		<u>26,927</u>	<u>68,764</u>	<u>57,512</u>	<u>153,203</u>
	G	82,184	158,956	82,295	323,435

La catégorisation de portefeuille de prêts aux micro-entreprises est comme suit :

30 septembre 2024

(En milliers de gourdes)		Courants	30-60 jours	61-90 jours	91-180 jours	Total
Prêts aux micro-entreprises	G	3,363,013	-	-	-	3,363,013
Prêts restructurés - micro- entreprises		<u>100,580</u>	<u>-</u>	<u>3,322</u>	<u>22,062</u>	<u>125,964</u>
		3,463,593	-	3,322	22,062	3,488,977
Prêts arriérés 31 jours et plus - micro-entreprises		<u>-</u>	<u>51,922</u>	<u>29,293</u>	<u>128,820</u>	<u>210,035</u>
	G	3,463,593	51,922	32,615	150,882	3,699,012

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(8) PRÊTS, NET (SUITE)

En 2023, la catégorisation du portefeuille par tranche d'âge, hormis les prêts aux micro-entreprises, est comme suit :

30 septembre 2023

(En milliers de gourdes)		Courants	30-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts aux entreprises	G	28,409,976	1,764	71,451	28,483,191
Prêts sur cartes de crédit		1,265,612	149,136	114,093	1,528,841
Avances en comptes courants		11,122,731	-	-	11,122,731
Autres catégories de prêts		<u>5,753,935</u>	<u>400,253</u>	<u>131,089</u>	<u>6,285,277</u>
	G	46,552,254	551,153	316,633	47,420,040

Prêts arriérés de 90 jours et plus

(En milliers de gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
Prêts aux entreprises	G	51,187	375,261	-	426,448
Prêts sur cartes de crédit		59,922	29,298	114	89,334
Avances en comptes courants		67,086	-	344	67,430
Autres catégories de prêts		<u>59,883</u>	<u>28,890</u>	<u>8,834</u>	<u>97,607</u>
	G	238,078	433,449	9,292	680,819

La catégorisation du portefeuille de prêts aux micro-entreprises est comme suit :

30 septembre 2023

(En milliers de gourdes)		Courants	30-60 jours	61-90 jours	91-180 jours	Total
Prêts aux micro-entreprises	G	3,991,163	-	-	-	3,991,163
Prêts restructurés - micro-entreprises		<u>25,971</u>	<u>11,677</u>	<u>9,657</u>	<u>10,538</u>	<u>57,843</u>
		4,017,134	11,677	9,657	10,538	4,049,006
Prêts à défaut – micro-entreprises		<u>-</u>	<u>57,644</u>	<u>38,421</u>	<u>114,421</u>	<u>210,486</u>
	G	4,017,134	69,321	48,078	124,959	4,259,492

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(8) PRÊTS.NET (SUITE)

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes :

30 septembre 2024

(En milliers de gourdes)		Hypothèques	Nantissements en espèces (note 15)	Autres (a)
Prêts courants	G	25,904,536	5,054,933	841,673
Prêts arriérés – 90 jours et plus		242,737	-	-
	G	26,147,273	5,054,933	841,673

30 septembre 2023

(En milliers de gourdes)		Hypothèques	Nantissements en espèces (note 15)	Autres (a)
Prêts courants	G	28,189,130	4,887,932	672,114
Prêts arriérés – 90 jours et plus		578,136	-	-
	G	28,767,266	4,887,932	672,114

(a) Les autres garanties sont constituées de lettres de garantie à l'étranger et locales, de bons de Trésorerie et de nantissements d'actions.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(8) PRÊTS.NET (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour **l'ensemble du portefeuille de prêts** a évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	1,435,205	1,250,127
Dotation aux pertes de crédit (note 20)		1,120,243	982,220
Effet de change		(11,439)	44,496
Radiations (i)		(1,247,245)	(841,638)
Solde à la fin de l'exercice	G	1,296,764	1,435,205

(i) Les radiations par catégories au cours des exercices 2024 et 2023 sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Micro – entreprises	G	585,441	630,658
Crédit agricole (note 16 a iii)		346,429	-
Cartes de crédit		162,411	126,101
Prêts aux entreprises		123,174	82,056
Prêts à la consommation		29,790	2,823
Solde à la fin de l'exercice	G	1,247,245	841,638

Aux 30 septembre 2024 et 2023, la provision pour pertes de crédit sur l'ensemble du portefeuille, et requise selon les prescrits de la circulaire 87 de la Banque Centrale, totalise G 1,302,335M et G 1,631,737M respectivement. Cette provision est couverte comme suit au niveau de la Banque :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Provision pour pertes de crédit attendues - autres catégories de prêts	G	921,113	1,096,241
Provision pour pertes de crédit attendues – micro – entreprises		245,180	221,443
Provision pour pertes de crédit attendues – cartes de crédit		130,471	117,521
Réserve générale		129,231	212,368
	G	1,425,995	1,647,573

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(8) PRÊTS.NET (SUITE)

Les variations du portefeuille et de la provision par phase pour l'ensemble du portefeuille de prêts ont évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
solde au 30 septembre 2022, net	G	48,980,680	7,547,699	653,629	57,182,008
Variation de l'exercice 2023 :					
Prêts et intérêts à recevoir		(4,986,821)	(2,233,844)	1,340,721	(5,879,944)
Provision pour pertes de crédit attendues		<u>61,874</u>	<u>110,457</u>	<u>(357,409)</u>	<u>(185,078)</u>
		(4,924,947)	(2,123,387)	983,312	(6,065,022)
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2023		44,509,991	5,501,225	2,540,975	52,552,191
Provision pour pertes de crédit attendues		(454,258)	(76,913)	(904,034)	(1,435,205)
Solde au 30 septembre 2023, net	G	44,055,733	5,424,312	1,636,941	51,116,986
Variation de l'exercice 2024 :					
Prêts et intérêts à recevoir		(15,801,438)	3,707,238	3,605,774	(8,488,426)
Provision pour pertes de crédit attendues		<u>168,077</u>	<u>(34,867)</u>	<u>5,231</u>	<u>138,441</u>
		(15,633,361)	3,672,371	3,611,005	(8,349,985)
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2024		28,708,553	9,208,463	6,146,749	44,063,765
Provision pour pertes de crédit attendues		(286,181)	(111,780)	(898,803)	(1,296,764)
Solde au 30 septembre 2024, net	G	28,422,372	9,096,683	5,247,946	42,767,001

Aux 30 septembre 2024 et 2023, les prêts et intérêts à défaut comprennent :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Prêts arriérés – 31 jours et plus – micro – entreprises	G	210,035	210,486
Prêts arriérés – 90 jours et plus – autres catégories de prêts		323,435	680,819
Autres prêts (i)		<u>5,528,719</u>	<u>1,578,979</u>
		6,062,189	2,470,284
Intérêts à recevoir		84,560	70,691
	G	6,146,749	2,540,975

(i) Les autres prêts sont classifiés à la phase 3 comme prêts à défaut nécessitant des provisions plus importantes, selon l'appréciation de la Direction, en fonction des critères décrits à la **note 3 a**.

(À suivre

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(8) PRÊTS, NET (SUITE)

a) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour le Microcrédit a évolué comme suit :

		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	221,443	408,374
Dotation aux pertes de crédit		609,178	443,727
Radiations		(585,441)	(630,658)
Solde à la fin de l'exercice	G	245,180	221,443

Les variations du portefeuille et la provision par phase pour le **Microcrédit** sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
	Phase 1	Phase 2	Phase 3		
solde au 30 septembre 2022	G 3,766,733	165,646	4,363	3,936,742	
Variation de l'exercice 2023 :					
Prêts et intérêts à recevoir	23,549	(46,545)	34,950	11,954	
Provision pour pertes de crédit attendues	<u>4,919</u>	<u>101,103</u>	<u>80,909</u>	<u>186,931</u>	
	28,468	54,558	115,859	198,885	
Prêts et intérêts à recevoir au					
30 septembre 2023	3,837,774	223,157	296,139	4,357,070	
Provision pour pertes de crédit attendues	(42,573)	(2,953)	(175,917)	(221,443)	
Solde au 30 septembre 2023	G 3,795,201	220,204	120,222	4,135,627	
Variation de l'exercice 2024 :					
Prêts et intérêts à recevoir	(713,379)	71,671	76,055	(565,653)	
Provision pour pertes de crédit attendues	<u>13,116</u>	97	<u>(36,950)</u>	<u>(23,737)</u>	
	(700,263)	71,768	39,105	(589,390)	
Prêts et intérêts à recevoir					
au 30 septembre 2024	3,124,395	294,828	372,194	3,791,417	
Provision pour pertes de crédit attendues	(29,457)	(2,856)	(212,867)	(245,180)	
Solde au 30 septembre 2024	G 3,094,938	291,972	159,327	3,546,237	

Aux septembre 2024 et 2023, la provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour le **Microcrédit**, requise selon les prescrits de la circulaire 87 de la Banque Centrale, totalise G 374,411M et G 291,838M respectivement. Cette provision est couverte comme suit au niveau de la Banque :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Provision pour pertes de crédit attendues	G	245,180	221,443
Réserve générale		<u>129,231</u>	<u>70,395</u>
	G	374,411	291,838

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(8) PRÊTS.NET (SUITE)

b) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour **les cartes de crédit** a évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	117,521	112,285
Dotation aux pertes de crédit		175,361	131,337
Radiations		(162,411)	(126,101)
Solde à la fin de l'exercice	G	130,471	117,521

Les variations du portefeuille et de la provision par phase pour les cartes de crédit sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
	Phase 1	Phase 2	Phase 3		
Solde au 30 septembre 2022	G 1,436,519	127,703	-	1,564,222	
Variation de l'exercice 2023:					
Prêts et intérêts à recevoir	(33,482)	(15,821)	(806)	(50,109)	
Provision pour pertes de crédit attendues	906	(7,041)	899	(5,236)	
	(32,576)	(22,862)	93	(55,345)	
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2023	1,422,972	114,093	89,333	1,626,398	
Provision pour pertes de crédit attendues	(19,029)	(9,252)	(89,240)	(117,521)	
Solde au 30 septembre 2023	G 1,403,943	104,841	93	1,508,877	
Variation de l'exercice 2024:					
Prêts et intérêts à recevoir	(132,880)	(10,471)	1,146	(142,205)	
Provision pour pertes de crédit attendues	1,616	(13,327)	(1,239)	(12,950)	
	(131,264)	(23,798)	(93)	(155,155)	
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2024	1,290,092	103,622	90,479	1,484,193	
Provision pour pertes de crédit attendues	(17,413)	(22,579)	(90,479)	(130,471)	
Solde au 30 septembre 2024	G 1,272,679	81,043	-	1,353,722	

Aux 30 septembre 2024 et 2023, la provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour les **cartes de crédit**, requise selon les prescrits de la circulaire 87 de la Banque Centrale, totalise G 128,121M et G 101,685M respectivement. Elle est couverte au niveau de la Banque par la provision pour pertes de crédit attendues de G 130,471M et G 117,521M.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(8) PRÊTS, NET (SUITE)

- c) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour les **autres catégories de prêts** a évolué comme suit :

		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	1,096,241	729,468
Dotation (reprise) aux pertes de crédit		335,704	407,156
Effet de change		(11,439)	44,496
Radiations		(499,393)	(84,879)
Solde à la fin de l'exercice	G	921,113	1,096,241

Les variations du portefeuille et de la provision par phase pour les autres catégories de prêts sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
	Phase 1	Phase 2	Phase 3		
Solde au 30 septembre 2022	G 43,777,427	7,254,350	649,267	51,681,044	
Variation de l'exercice 2023:					
Prêts et intérêts à recevoir	(4,976,886)	(2,171,478)	1,306,576	(5,841,788)	
Provision pour pertes de crédit attendues	<u>56,049</u>	<u>16,395</u>	<u>(439,217)</u>	<u>(366,773)</u>	
	(4,920,837)	(2,155,083)	867,359	(6,208,561)	
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2023	39,249,246	5,163,975	2,155,503	46,568,724	
Provision pour pertes de crédit attendues	(392,656)	(64,708)	(638,877)	(1,096,241)	
Solde au 30 septembre 2023	G 38,856,590	5,099,267	1,516,626	45,472,483	
Variation de l'exercice 2024:					
Prêts et intérêts à recevoir	(14,955,180)	3,646,038	3,528,573	(7,780,569)	
Provision pour pertes de crédit attendues	<u>153,345</u>	<u>(21,637)</u>	<u>43,420</u>	<u>175,128</u>	
	(14,801,835)	3,624,401	3,571,993	(7,605,441)	
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2024	24,294,066	8,810,013	5,684,076	38,788,155	
Provision pour pertes de crédit attendues	(239,311)	(86,345)	(595,457)	(921,113)	
Solde au 30 septembre 2024	G 24,054,755	8,723,668	5,088,619	37,867,042	

Aux 30 septembre 2024 et 2023, la provision pour pertes sur prêts pour les autres catégories de prêts, requise selon les prescrits de la circulaire 87 de la Banque Centrale, totalise G 799,803M et G 1,238,214M. Cette provision est couverte comme suit au niveau de la Banque:

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Provision pour pertes de crédit attendues	G	921,113	1,096,241
Réserve générale			141,973
Total provision requise selon circulaire 87	G	921,113	1,238,214

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) IMMOBILISATIONS, NET

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice :

Coût

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/23	Acquisitions	Transferts	Dispositions	Pillages/ émeutes (a)	Solde au 30/09/24
Terrains	G	554,459	-	-	-	-	554,459
Immeubles		1,509,357	48,337	47,290	-	-	1,604,984
Mobilier et équipements		1,134,552	128,473	(50,499)	(2,395)	(48,154)	1,161,977
Équipements informatiques		248,217	61,254	20,693	(191)	-	329,973
Améliorations locatives		688,628	83,979	69,416	-	(13,662)	828,361
Véhicules		1,130,301	210,943	(127,852)	(15,841)	-	1,197,551
Investissements en cours		536,478	490,202	(295,371)	-	-	731,309
Biens complètement amortis		3,314,324	-	336,323	(55,743)	(137,768)	3,457,136
	G	9,116,316	1,023,188	-	(74,170)	(199,584)	9,865,750

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice :

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/23	Amortissement	Transferts	Dispositions	Pillages/ émeutes (a)	Solde au 30/09/24
Immeubles	G	287,859	52,793	-	-	-	340,652
Mobilier et équipements		500,354	183,679	(122,354)	(1,662)	(27,059)	532,958
Équipements informatiques		102,112	98,730	(58,161)	(59)	-	142,622
Améliorations locatives		282,582	189,858	(27,956)	-	(4,254)	440,230
Véhicules		380,162	325,021	(127,852)	(10,710)	-	566,621
Biens complètement amortis		3,314,324	-	336,323	(55,743)	(137,768)	3,457,136
	G	4,867,393	850,081	-	(68,174)	(169,081)	5,480,219
Immobilisations, net	G	4,248,923	173,107		(5,996)	(30,503)	4,385,531

(a) Les pertes nettes sur immobilisations enregistrées lors des pillages et émeutes survenus au cours de l'exercice sont de G 30,503M (**note 26**).

La Banque a dû radier au résultat de l'exercice la valeur comptable d'immobilisations perdues lors des émeutes de mars 2024. Des liquidités ont également été emportées (**note 26**).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(10) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION. NET/OBLIGATIONS LOCATIVES

La note suivante reflète l'information financière pour les contrats liant le Groupe à titre de preneur. Le Groupe n'est pas bailleur.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation ont ainsi évolué :

Coût

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	2,412,061	1,888,041
Ajouts		8,633	66,080
Modifications aux contrats		93,514	558,800
Résiliations anticipées, net		(29,868)	(100,860)
Solde à la fin de l'exercice	G	2,484,340	2,412,061

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	1,322,815	1,054,934
Amortissement		320,460	303,577
Résiliations anticipées		(5,233)	(35,696)
Solde à la fin de l'exercice	G	1,638,042	1,322,815
Actifs au titre de droits d'utilisation, net	G	846,298	1,089,246

(à suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(10) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION. NET/OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

Les obligations locatives ont ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)		USD		
		CONVERTI	HTG	TOTAL
Solde au 30 septembre 2022	G	926,807	863	927,670
Ajouts		66,080	-	66,080
Modifications aux contrats		557,745	1,055	558,800
Résiliations anticipées		(99,463)	-	(99,463)
Intérêts sur obligations locatives		136,670	1,448	138,118
Paiements de loyers		(569,002)	(1,285)	(570,287)
Effet de change sur les contrats en dollars US		149,175	-	149,175
Solde au 30 septembre 2023	G	1,168,012	2,081	1,170,093
Ajouts		8,633	-	8,633
Modifications aux contrats		93,514	-	93,514
Résiliations anticipées		(28,747)	-	(28,747)
Intérêts sur obligations locatives		54,470	352	54,822
Paiements de loyers		(396,161)	(967)	(397,128)
Effet de change sur les contrats en dollars US		(25,154)	-	(25,154)
Solde au 30 septembre 2024	G	874,567	1,466	876,033
Portion à court terme		280,087	680	280,767
Portion à long terme		594,480	786	595,266
Total	G	874,567	1,466	876,033

Obligations locatives

Les paiements contractuels non actualisés à effectuer au titre des obligations locatives se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		USD		
		CONVERTI	HTG	Total
Moins d'1 an	G	307,558	865	308,423
Entre 1 an et 2 ans		235,497	912	236,409
Entre 2 ans et 5 ans		279,332	-	279,332
Plus de 5 ans		<u>96,704</u>	<u>-</u>	<u>96,704</u>
Total	G	919,091	1,777	920,868

(à suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(10) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION. NET/OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

Les charges relatives aux contrats de location comptabilisées à l'état consolidé du résultat net sont comme suit :

2024

(En milliers de gourdes)		Contrats locaux	Filiale étrangère	Total
Intérêts sur obligations locatives	G	54,822	-	54,822
Amortissement - actifs au titre de droits d'utilisation		319,410	1,050	320,460
Total	G	374,232	1,050	375,282

2023

(En milliers de gourdes)		Contrats locaux	Filiale étrangère	Total
Intérêts sur obligations locatives	G	138,112	6	138,118
Amortissement - actifs au titre de droits d'utilisation		300,427	3,150	303,577
Total	G	438,539	3,156	441,695

En 2024 et 2023, les dépenses fiscales de l'exercice relatives à ces contrats de location localement sont respectivement de G 403,099M et G 434,773M d'où des écarts de (G 23,921M) et G 8,984M, résultant en des impôts reportés de G (7,176M) et G 2,785M, respectivement (**note 14a**).

Aux 30 septembre 2024 et 2023, les obligations locatives liées aux sociétés apparentées aux Membres du Conseil totalisaient G 85,161M et G 88,557M respectivement.

(à suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(11) AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.NET

Les autres immobilisations incorporelles, net au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice :

Coût

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/23	Acquisitions	Transferts	Solde au 30/09/24
Logiciels informatiques	G	100,040	38,718	(29,909)	108,849
Biens complètement amortis		<u>191,647</u>	<u>-</u>	<u>29,909</u>	<u>221,556</u>
	G	291,687	38,718	-	330,405

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice :

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/23	Amortissement	Transferts	Solde au 30/09/24
Logiciels informatiques	G	41,311	52,796	(29,909)	64,198
Biens complètement amortis		<u>191,647</u>	<u>-</u>	<u>29,909</u>	<u>221,556</u>
		232,958	52,796	-	285,754
Immobilisations incorporelles, net	G	58,729			44,651

(à suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(12) PLACEMENTS IMMOBILIERS. NET

Les placements immobiliers ont ainsi évolué :

Coût

(En milliers de gourdes)	Solde au 30/09/23	Ajouts (note 13)	Dispositions	Solde au 30/09/24
Terrains	G 992	55,588	(992)	55,588
Bâtisses	<u>50,543</u>	<u>7,082</u>	<u>(44,462)</u>	<u>13,163</u>
	G 51,535	62,670	(45,454)	68,751

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)	Solde au 30/09/23	Amortissement	Dispositions	Solde au 30/09/24
Bâtisses	G 16,615	599	(16,488)	726
Solde net	G 34,920			68,025

Les ventes ont résulté en un gain de G 38,274M en 2024 reflété aux autres revenus.

Les bâtisses sont amorties sur une base linéaire au taux de 5% et sont couvertes par une réserve pour perte de valeur de 20% annuellement sur placements immobiliers selon les prescrits de la Banque Centrale. Cette réserve est couverte comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Réserve pour perte de valeur sur placements immobiliers et propriétés détenues pour revente (a)	G	8,782	29,347
Amortissement cumulé (b)		726	16,615
	G	9,508	45,962

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(12) PLACEMENTS IMMOBILIERS. NET (SUITE)

La réserve pour perte de valeur et l'amortissement cumulé ont ainsi évolué :

(a) Réserve pour perte de valeur

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	29,347	31,189
Ajout de l'exercice		8,401	381
Virement en BNR des réserves sur les propriétés vendues en cours d'exercice		(28,966)	(2,223)
Solde à la fin de l'exercice	G	8,782	29,347

(b) Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	16,615	14,265
Dispositions		(16,488)	-
Amortissement de l'exercice		599	2,350
Solde à la fin de l'exercice	G	726	16,615

(13) PROPRIÉTÉS DÉTENUES POUR REVENTE

Les propriétés détenues pour revente ont ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	62,670	68,752
Transfert à placements immobiliers (note 12)		(62,670)	(6,082)
Nouvelles adjudications		208,833	-
Solde à la fin de l'exercice	G	208,833	62,670

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(13) PROPRIÉTÉS DÉTENUES POUR REVENTE (SUITE)

Le 3 décembre 2013, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a émis une note interprétative de l'application de la provision annuelle de 20% sur les biens adjugés ou reçus en dation de paiement, requise par la Loi du 20 juillet 2012, portant sur les banques et les autres institutions financières, en son article 189. La réserve requise a été appliquée à partir de décembre 2015 et est reflétée au poste «Réserve-perte de valeur sur placements immobiliers et sur propriétés détenues pour revente» à l'avoir des actionnaires. Conformément aux exigences de la Loi, cette réserve est constituée à compter de la fin de la deuxième année suivant l'adjudication ou la repossession d'un bien. Aux 30 septembre 2024 et 2023, les propriétés détenues pour revente correspondent à des propriétés adjugées, sur lesquelles la réserve sera constituée à l'échéance d'un délai de deux ans.

(14) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF. NET

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif, net sont:

(En milliers de gourdes)	2024	2023
Frais payés d'avance	G 1,356,508	1,394,747
À recevoir – agents de transferts, net	743,069	1,483,788
Primes à recevoir de clients (UniAssurances S.A.), net	629,299	455,504
Avances – fournisseurs et autres	80,129	109,162
Impôts reportés débiteurs (a)	47,695	54,871
Impôts sur le revenu et autres taxes payées d'avance	27,787	17,723
Avances aux dirigeants et aux cadres (b)	3,203	2,764
Autres	<u>262,621</u>	<u>298,149</u>
	3,150,311	3,816,708
Provision pour pertes de crédit attendues (c)	(77,893)	(112,450)
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET	G 3,072,418	3,704,258

(a) Les impôts reportés débiteurs représentent le sur plus d'impôt versé au fisc sur la base des contrats de location simples par rapport à l'impôt sur la base de IFRS 16. Ils ont évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)	2024	2023
Solde au début de l'exercice	G 54,871	52,086
Impôt reporté de l'exercice (notes 10 et 22)	<u>(7,176)</u>	<u>2,785</u>
	G 47,695	54,871

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(14) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF. NET (SUITE)

(b) Les avances aux dirigeants et aux cadres ne portent pas d'intérêts et sont amorties contractuellement sur une période de cinq ans.

(c) La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres éléments d'actif a évolué comme suit:

(En milliers de gourdes)	Phase 1		
		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	112,450	66,938
Dotations aux pertes de crédit (note 20)		29,620	39,866
Radiations nettes		(62,776)	(2,720)
Effet de change		(1,401)	8,366
Solde en fin d'exercice	G	77,893	112,450

(15) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Dépôts à vue:			
Gourdes	G	22,458,519	20,222,691
Dollars US		68,842,851	66,008,676
Euros		<u>267,441</u>	<u>369,715</u>
	G	91,568,811	86,601,082
Dépôts d'épargne:			
Gourdes	G	22,341,231	20,803,040
Dollars US		<u>50,061,441</u>	<u>53,850,542</u>
	G	72,402,672	74,653,582
Dépôts à terme:			
Gourdes	G	3,693,017	3,057,254
Dollars US		<u>17,298,207</u>	<u>12,100,494</u>
	G	20,991,224	15,157,748
Total des dépôts	G	184,962,707	176,412,412
Dépôts en gourdes	G	48,492,767	44,082,985
Dépôts en dollars US		136,202,499	131,959,712
Dépôts en Euros		267,441	369,715
Total des dépôts	G	184,962,707	176,412,412

(à suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(15) DÉPÔTS (SUITE)

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit :

	2024	2023
Dépôts à vue (épargne-chèques):		
Gourdes	0.02%	0.02%
Dollars US	0.01%	0.01%
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.03%	0.03%
Dollars US	0.01%	0.01%
Dépôts à terme:		
Gourdes	4.72%	4.13%
Dollars US	3.77%	2.19%

Les dépôts reçus en nantissement de prêts totalisent G 5,054,933M et G 4,887,932M aux 30 septembre 2024 et 2023 (**note 8**).

Les dépôts des membres du Conseil d'Administration et leurs sociétés apparentées totalisent G 3,869,419M et G 5,422,120M aux 30 septembre 2024 et 2023 respectivement. Ces dépôts ont été reçus dans le cours normal des affaires et sont rémunérés aux conditions normales de la Banque.

(16) FONDS EMPRUNTÉS

Les fonds empruntés sont répartis comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Avances de la Banque de la République d'Haïti (a)	G	1,875,857	2,073,558
Emprunts interbancaires à court terme (b)		-	<u>1,000,000</u>
	G	1,875,857	3,073,558

(à suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(16) FONDS EMPRUNTÉS (SUITE)

(a) Les avances de la Banque de la République d'Haïti sont réparties comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Avances BRH—Logement 5 Étoiles (i)	G	1,172,953	1,249,462
Avances BRH—Facilité de Crédit aux Entreprises à l'Exportation (ii)		432,292	506,874
Avances BRH—Financement au secteur agricole (iii)		<u>270,612</u>	<u>317,222</u>
	G	1,875,857	2,073,558

- i)** En vertu du Protocole d'Accord du 11 décembre 2014, UNIBANK a reçu des fonds relatifs au programme de promotion de crédit au logement signé entre UNIBANK et la Banque de la République d'Haïti (BRH) qui, pour une durée de 10 ans, s'est engagée à faire des avances de fonds selon les besoins de la Banque à un taux d'intérêts annuel compris entre 1% et 3%, payables mensuellement. Le principal est remboursable mensuellement sur des périodes de 10 ans et 20 ans, et à maturité sur une période de 10 ans pour les avances initiales. La Banque est autorisée à ne pas constituer de réserves obligatoires sur les fonds en gourdes utilisés pour ce programme de crédit au logement.
- ii)** En vertu du protocole d'accord du 12 avril 2019 relatif au programme de facilitation de crédit en faveur des entreprises de production tournées vers l'exportation, signé entre UNIBANK et la Banque de la République d'Haïti pour une durée de 10 ans, la Banque a reçu des avances. Dans le cadre de ce programme de crédit à l'exportation, la BRH s'est engagée à faire des avances de fonds selon les besoins de la Banque à un taux d'intérêts annuel fixe compris entre 1% et 2% payables mensuellement.
- iii)** En date du 20 septembre 2018, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a publié la circulaire 113, en vue de contribuer à la relance de l'agriculture et au développement de l'agrobusiness. Dans le cadre de ce programme, la BRH a octroyé à UNIBANK des avances au taux annuel compris entre 1% et 2%, remboursables mensuellement sur une période de 10 ans. Le prêt consenti par Unibank dans le cadre de ce programme a été radié en 2024 pour un solde de G 346,429M (**note 8 d**).
- (b) Les emprunts interbancaires à court terme, contractés auprès d'une banque locale, les 13 janvier et 28 avril 2023, portant intérêts au taux de 14.25% l'an, ont été remboursés les 12 janvier et 28 février 2024.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(17) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Obligations du plan de retraite à cotisations déterminées	G	5,571,795	6,902,748
Dépôts non sujets à emploi		5,406,441	4,353,133
Chèques de direction		4,448,476	3,523,473
Primes non acquises et réclamations d'assurance à payer - UniAssurances S.A.		1,378,196	811,759
Virements et transferts à payer		890,006	1,871,297
Provisions		577,096	500,676
Transferts à payer – Unitransfer International Ltd.		457,296	326,269
Provisions pour pertes de crédit attendues sur engagements de crédit (a)		315,419	210,099
Dividendes à payer		238,880	230,618
Comptes à payer - assurances		223,636	230,934
Boni à payer		202,467	519,160
Frais courus		177,696	196,467
Intérêt à payer - dépôts		55,797	46,318
Comptes à payer – transferts et services connexes		204	1,414
Autres		418,705	258,514
Sous-total		20,362,110	19,982,879
Impôts et taxes:			
Impôts à payer	G	137,559	908,478
Impôts reportés		17,253	17,253
Autres taxes à payer		409,830	310,004
Sous-total		564,642	1,235,735
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF	G	20,926,752	21,218,614

(a) La provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements de crédit a évolué comme suit:

		Phase 1	
(En milliers de gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	210,099	140,320
Dotation sur engagements de crédit (note 20)		108,558	58,799
Effet de change		(3,238)	10,980
Solde à la fin de l'exercice (note 28)	G	315,419	210,099

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(17) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)

(b) Les impôts reportés sont relatifs aux éléments suivants :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Réévaluation-terrains	G	4,396	4,396
Plus-value sur instruments de capitaux propres (note 7e)		<u>12,857</u>	<u>12,857</u>
	G	17,253	17,253

(18) OBLIGATIONS SUBORDONNÉES

Aux 30 septembre, les obligations subordonnées se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Fondation Unibank (note 27)	G	329,086	336,048
Obligations subordonnées – autres		1,397,729	1,435,353
TOTAL OBLIGATIONS SUBORDONNÉES	G	1,726,815	1,771,401

Les obligations sont libellées en dollars et sont émises pour une durée de 10 ans à compter de 2016. Ces obligations subordonnées portent intérêts au taux moyen de 6.18% et 5.62% en 2024 et en 2023.

Unifinance S.A. joue le rôle d'intermédiaire pour assurer la gestion du service des dettes subordonnées et est rémunérée par UNIBANKS.A. à raison de 0.25% du montant investi.

(19) CAPITAL-ACTIONS

Par décision votée en Assemblée Générale Extraordinaire le 31 mars 2023 et mise en vigueur au 30 septembre 2023, le capital-actions autorisé de la Banque a été porté à quatorze milliards de gourdes (G 14,000,000,000), représentant 560,000 actions nominatives d'une valeur nominale de G 25,000 chacune. La valeur nominale de chaque action a été augmentée de G 12,500 par intégration de la réserve légale et d'une partie des bénéfices non répartis, tel qu'autorisé par la Banque de la République d'Haïti (Banque Centrale). Le solde, au 31 mars 2023, des actions de trésorerie a été enregistré en réduction directe du capital émis à cette date, sans effet sur le capital net.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(19) CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Aux 30 septembre, le capital-actions autorisé et libéré est comme suit :

(En milliers de gourdes)	2024	2023
CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ		
140,000 actions de classe A d'une valeur nominale de G 25,000 aux 30 septembre 2024 et 2023		
Chaque action de classe A est assortie d'un droit de vote	G 3,500,000	3,500,000
420,000 actions de classe B d'une valeur nominale de G 25,000 aux 30 septembre 2024 et 2023		
Chaque action de classe B est assortie de cinq droits de vote	<u>10,500,000</u>	<u>10,500,000</u>
	G <u>14,000,000</u>	<u>14,000,000</u>
CAPITAL-ACTIONS NON LIBÉRÉ		
13,819 actions de classe A aux 30 septembre 2024 et 2023	G (345,475)	(345,475)
42,822 actions de classe B aux 30 septembre 2024 et 2023	<u>(1,070,550)</u>	<u>(1,070,550)</u>
	G <u>(1,416,025)</u>	<u>(1,416,025)</u>
CAPITAL-ACTIONS LIBÉRÉ		
126,181 actions de classe A aux 30 septembre 2024 et 2023	G 3,154,525	3,154,525
377,178 actions de classe B aux 30 septembre 2024 et 2023	<u>9,429,450</u>	<u>9,429,450</u>
	G <u>12,583,915</u>	<u>12,583,915</u>
ACTIONS DE TRÉSORERIE		
290 et 51 actions de classe A en 2024 et 2023	G (7,250)	(1,275)
1,804 et 846 actions de classe B en 2024 et 2023	<u>(45,100)</u>	<u>(21,150)</u>
	G <u>(52,350)</u>	<u>(22,425)</u>
TOTAL CAPITAL-ACTIONS, NET	G 12,531,625	12,561,550

Au 30 septembre 2024, le capital libéré inclut, entre autres actions détenues par des cadres, 700 actions, sujettes à certaines restrictions aux droits de cession de ces actions, conformément aux contrats entre la Banque et les cadres.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(20) DOTATION AUX PERTES DE CRÉDIT

La dotation (reprise) aux pertes de crédit par rubrique du bilan et par type d'engagements hors bilan est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Dépôts à terme auprès de banques (note 6)	G	1,720	(1,074)
Titres de placements (note 7 (a) et 7 (b) (i))		6,439	5,825
Prêts (note 8)		1,120,243	982,220
Autres éléments d'actif (note 14 (cl))		29,620	39,866
Engagements de crédit – autres éléments de passif (note 17 a)		108,558	58,799
TOTAL DOTATION AUX PERTES DE CRÉDIT	G	1,266,580	1,085,636

(21) SOCIÉTÉS DU GROUPE

La société mère du Groupe est UNIBANKS.A. La participation de UNIBANKS.A. dans ses filiales regroupées en secteurs d'activités est comme suit:

	2024	2023
<u>BANQUE ET SERVICES BANCAIRES</u>		
UNICARTES.A. (Société de Cartes de Crédit)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNIFINANCES.A. (Services de Banque d'Affaires)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNITRANSFERS.A. (HAITI) (Société de Transferts de Fonds)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNITRANSFER INTERNATIONAL LTD. (Société de Transferts de Fonds)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
<u>ASSURANCES</u>		
UNIASSURANCESS.A. (Société d'Assurances)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
<u>INVESTISSEMENTS NON BANCAIRES</u>		
GROUPE FINANCIER NATIONAL S.A. (Société d'investissements non Bancaires)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
GFN INTERNATIONAL ASSETS LTD. (Société de Gestion d'Actifs non Immobiliers)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT S.A. (SNI) (Société d'investissement)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
CENTRALE IMMOBILIÈRE S.A. (CISA) (Société de Gestion d'Actifs Immobiliers)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
GFN AMERICAN HOLDINGS LLC (Société d'investissement)	<u>100%</u>	<u>100%</u>

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(21) SOCIÉTÉS DU GROUPE (SUITE)

Les résultats et l'actif net de ces filiales se résument comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
UNITRANSFER S.A. (HAITI)			
Total actif	G	<u>5,649,030</u>	<u>6,149,597</u>
Total passif	G	<u>1,650,900</u>	<u>2,456,710</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>1,005,243</u>	<u>1,495,293</u>
Actif net	G	<u>3,998,130</u>	<u>3,692,887</u>
UNIASSURANCES S.A.			
Total actif	G	<u>2,868,564</u>	<u>2,525,421</u>
Total passif	G	<u>1,807,519</u>	<u>1,323,624</u>
(Perte)revenu net de l'exercice	G	<u>(140,753)</u>	<u>354,547</u>
Actif net	G	<u>1,061,045</u>	<u>1,201,797</u>
UNICARTE S.A.			
Total actif	G	<u>1,695,839</u>	<u>1,822,687</u>
Total passif	G	<u>231,181</u>	<u>428,211</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>70,188</u>	<u>61,525</u>
Actif net	G	<u>1,464,658</u>	<u>1,394,410</u>
UNIFINANCE S.A.			
Total actif	G	<u>839,063</u>	<u>809,108</u>
Total passif	G	<u>16,304</u>	<u>19,325</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>32,315</u>	<u>22,815</u>
Actif net	G	<u>822,159</u>	<u>190,383</u>
UNITRANSFER INTERNATIONAL LTD.			
Total actif	G	<u>544,391</u>	<u>419,013</u>
Total passif	G	<u>18,491</u>	<u>10,425</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>61,081</u>	<u>144,216</u>
Actif net	G	<u>525,894</u>	<u>468,648</u>

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(21) SOCIÉTÉS DU GROUPE (SUITE)

(En milliers de gourdes)	2024	2023
GROUPE FINANCIER NATIONAL S.A.		
Total actif	G <u>4,874,698</u>	<u>4,946,736</u>
Total passif	G <u>18,731</u>	<u>87,766</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>31,172</u>	<u>230,141</u>
Actif net	G <u>4,855,967</u>	<u>4,858,970</u>
GFN INTERNATIONAL ASSETS LTD.		
Total actif	G <u>119,767</u>	<u>119,275</u>
Total passif	G <u>42,842</u>	<u>43,748</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>2,979</u>	<u>156</u>
Actif net	G <u>76,925</u>	<u>75,527</u>
SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT S.A.		
Total actif	G <u>5,623,854</u>	<u>6,957,586</u>
Total passif	G <u>5,571,796</u>	<u>6,904,709</u>
(Perte) revenu net de l'exercice	G <u>(818)</u>	<u>5,068</u>
Actif net	G <u>52,058</u>	<u>52,877</u>
CAPITAL CONSULT S.A.		
Total actif	G _____	_____
Total passif	G _____	_____
Revenu net de l'exercice	G _____	<u>3,337</u>
Actif net	G _____	_____
CENTRALE IMMOBILIÈRE S.A.		
Total actif	G <u>258,226</u>	<u>275,987</u>
Total passif	G <u>6,206</u>	<u>23,436</u>
(Perte) revenu net de l'exercice	G <u>(531)</u>	<u>20,577</u>
Actif net	G <u>252,020</u>	<u>252,551</u>
GFN AMERICAN HOLDINGS LLC		
Total actif	G <u>1,584,214</u>	<u>1,562,094</u>
Total passif	G <u>3,024</u>	<u>3,088</u>
Revenu net de l'exercice	G <u>54,777</u>	<u>14,633</u>
Actif net	G <u>1,581,190</u>	<u>1,559,006</u>

(À suivre)

UNIBANK S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(22) IMPÔTS SUR LE REVENU

La dépense d'impôts est calculée sur la base du revenu avant impôts sur le revenu et diffère des montants calculés en appliquant les taux établis comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Revenu avant impôts sur le revenu	G	<u>4,336,780</u>	<u>7,310,278</u>
Quotes-parts des résultats non imposées localement:			
Unitransfer International Ltd.		(77,164)	(157,128)
GFN Real Estate Ltd.		<u>-</u>	<u>(14,633)</u>
		<u>(77,164)</u>	<u>(171,761)</u>
Revenu avant impôts sur le revenu imposable localement	G	<u>,259,616</u>	<u>7,138,517</u>
Impôts calculés en utilisant les taux statutaires (30%)	G	1,277,885	2,141,555
<i>Effet des éléments non considérés dans la base imposable:</i>		4	
Virement à la réserve légale		(165,797)	(284,720)
Écart entre la provision comptable pour pertes de crédit attendues et la provision admise fiscalement		(4,393)	(45,429)
Radiations d'achalandage, net		-	25,162
Impôts sur le revenu – Unitransfer International Ltd.		10,077	12,913
CFGDCT et autres impôts		36,957	63,172
Autres éléments non déductibles		-	4,198
TOTAL IMPÔTS SUR LE REVENU	G	1,154,729	1,916,851

La dépense d'impôts comprend:

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Impôts courants	G	1,147,553	1,919,636
Impôts reportés - IFRS 16 (note 14 a)		<u>7,176</u>	<u>(2,785)</u>
	G	1,154,729	1,916,851

(À suivre)

UNIBANK S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(23) ÉPARGNE-RETRAITE DES EMPLOYÉS

Au-delà des cotisations légalement prévues au régime obligatoire d'assurance-vieillesse étatique (ONA), la Banque et ses filiales contribuent à l'épargne-retraite des employés à un taux de contribution variable suivant des critères internes. Le programme d'épargne-retraite en vigueur à la Banque est un plan de retraite à cotisations déterminées. Ce passif est supporté par un dépôt à terme rémunéré au taux de 5%. Les contributions du Groupe à ce dépôt pour les exercices 2024 et 2023 s'élèvent à G 154,785M et G 153,256M, respectivement. Depuis 2018, une société du Groupe gère cette obligation qui est reflétée au passif et investie en dépôt à terme à UNIBANK au taux de 5%. Les transactions inter-sociétés en ce qui a trait au compte de dépôt à terme sont éliminées.

(24) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS AU PERSONNEL

Les salaires et autres prestations au personnel sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Salaires	G	4,216,906	4,327,809
Bénéfices sociaux		644,398	556,737
Taxes salariales		83,239	80,366
Autres dépenses		116,644	139,810
TOTAL SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS AU PERSONNEL	G	5,061,187	5,104,722

(25) RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCES. DÉDUCTION FAITE DES SINISTRES

Les (pertes) revenus d'assurances, déduction faite des sinistres, proviennent des activités de UniAssurances S.A.

En 2024 et 2023, ces (pertes) revenus se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Primes d'assurance perçues	G	990,673	1,151,800
Revenus de commissions		10,666	14,100
Frais de courtage, net		(44,693)	(41,613)
Frais de réassurance		(618,513)	(463,405)
Primes d'assurance cédées		(187,931)	(301,793)
Réclamations d'assurance - sinistres		(445,075)	(174,335)
TOTAL (PERTES) REVENUS D'ASSURANCES, DÉDUCTION FAITE DES SINISTRES	G	(294,873)	184,754

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(26) PERTES LIÉES AUX ÉMEUTES ET PILLAGES

UNIBANK et ses filiales ont subi des dommages considérables au niveau de leur réseau de succursales et de plusieurs immeubles logeant certaines directions notamment:

- Damien
- Delmas 18
- Croix-des-Bouquets
- Lathan.

Les pertes liées aux émeutes et enregistrées à l'état consolidé du résultat net se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024
Pertes d'encaisse	G	77,829
Pertes nettes sur immobilisations (note 9) (a)		<u>30,503</u>
	G	108,332

(a) Un montant net ajusté de G 23,119M a été reçu en remboursement des réclamations sur les pertes d'immobilisations. L'effet de ce remboursement au consolidé est nul vu l'élimination des transactions inter-sociétés, la perte de Unibank ayant été compensée par Uniassurances.

(27) TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

En plus de la Fondation UNIBANK, institution apparentée non consolidée, les principales entreprises et institutions apparentées à UNIBANKS.A. et aux entreprises consolidées dans les présents états financiers sont les suivantes:

- Haïti Agro Processors Holding propriétaire de 70% de Les Moulins d'Haïti S.E.M et dans laquelle SNI Minoterie LLP détient 33.31% du capital.
- National Investors Ltd., une société détenue par les actionnaires au prorata de leur participation dans UNIBANKS.A., et qui enregistre la participation des actionnaires dans Immobilier S.A, SNI Minoterie LLP et Corail S.A.
- Sociétés liées aux membres du Conseil d'Administration.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(27) TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIÉES (SUITE)

Les soldes des transactions effectuées avec ces entreprises sont comme suit :

Aux 30 septembre

(En milliers de gourdes)		2024	2023
PASSIF			
Dépôts	G	313,065	457,551
Obligations subordonnées (note 18)		<u>329,086</u>	<u>336,048</u>
	G	642,151	793,599

Au cours des exercices

(En milliers de gourdes)		2024	2023
REVENUS			
Autres revenus	G	<u>104</u>	<u>91</u>
DEPENSES			
Loyers	G	50	60
Amortissement de droits d'utilisation et frais financiers		68,218	79,882
Autres services		<u>134,512</u>	<u>160,785</u>
	G	202,780	240,727

La Banque offre également à des apparentés des services bancaires habituels et reçoit des services de ces apparentés. Ces transactions sont effectuées à des conditions analogues à celles qui s'appliquent à des tiers.

Les prêts accordés aux Membres du Conseil d'Administration et leurs entreprises apparentées sont divulgués à la **note 8**.

Les obligations locatives, les comptes à recevoir et les dépôts des Membres du Conseil d'Administration et de leurs entreprises apparentées sont divulgués aux **notes 10, 14 et 15**.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(28) ENGAGEMENTS

Dans le cours normal de ses activités, la Banque contracte divers engagements et assume un passif éventuel qui n'est pas reflété au bilan consolidé.

Aux 30 septembre, les engagements de crédit sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2024	2023
Soldes non utilisés des avances autorisées en comptes courants (i)	G 12,841,682	10,669,769
Garanties documentaires	3,997,275	2,913,155
Soldes non utilisés sur cartes de crédit (ii)	<u>3,257,211</u>	<u>4,710,156</u>
	G 20,096,168	18,293,080

(i) Les avances autorisées en comptes courants sont résiliables sans condition en tout temps au gré de la Banque, et ne portent pas de commissions d'engagements. Elles sont contractées pour une durée maximale d'un an et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

(ii) Les limites non utilisées sur cartes de crédit sont résiliables sans condition en tout temps au gré de la Banque.

Aux 30 septembre 2024 et 2023, la provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements de crédit totalisant respectivement G 315,419M et G 210,099M est présentée dans les autres éléments de passif **(note 17 a)**.

(29) LITIGES

Au 30 septembre 2024, dans le cours normal des affaires, la Banque traite de certaines affaires en instance de litige engagées par ou contre elle. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, il n'existe aucun fait exceptionnel ni aucune affaire contentieuse qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur le bilan consolidé du Groupe ou sur ses résultats consolidés d'exploitation.

Informations Utiles

2,016

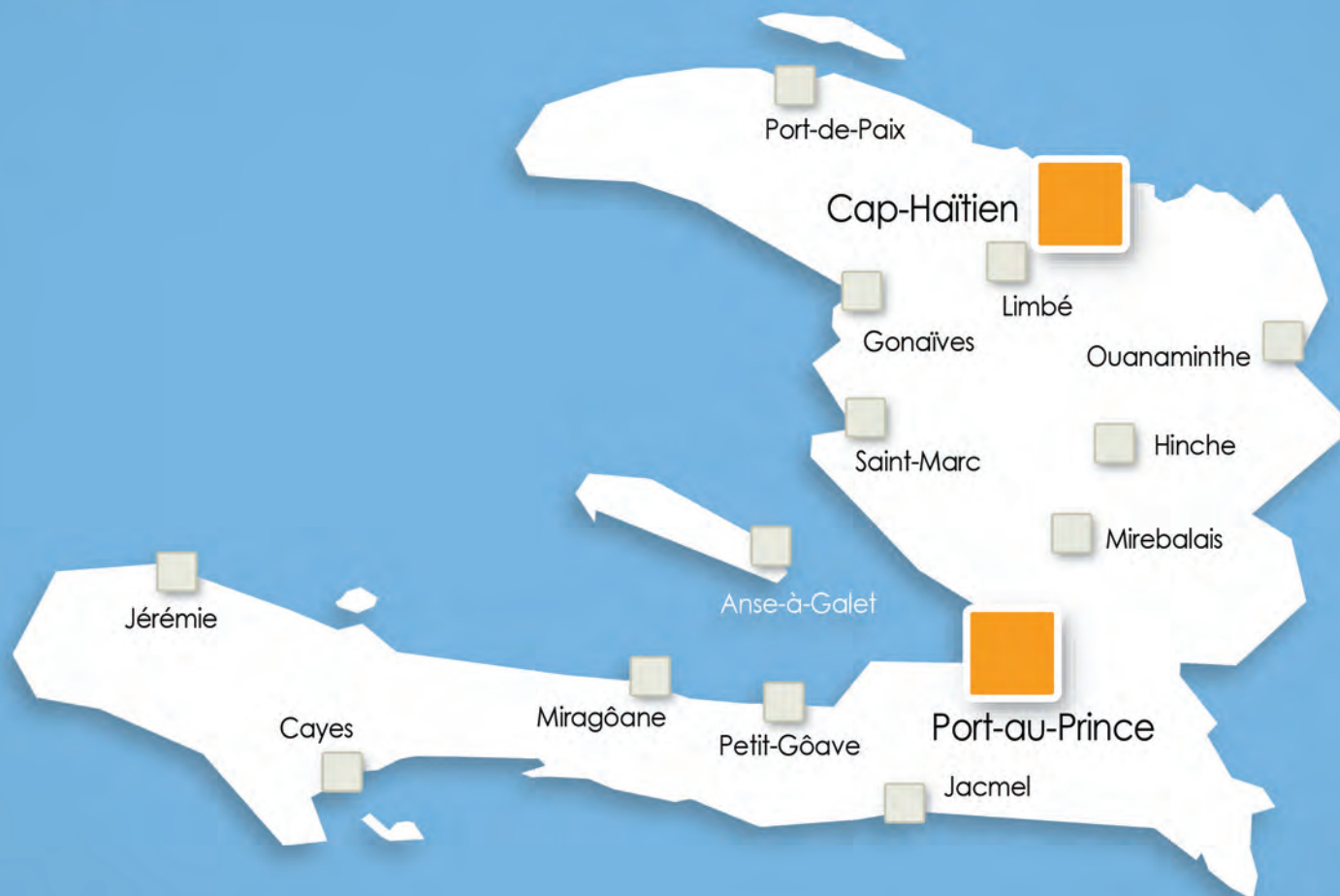
Collaborateurs

disponibles pour vous servir sur

4 FRONTS

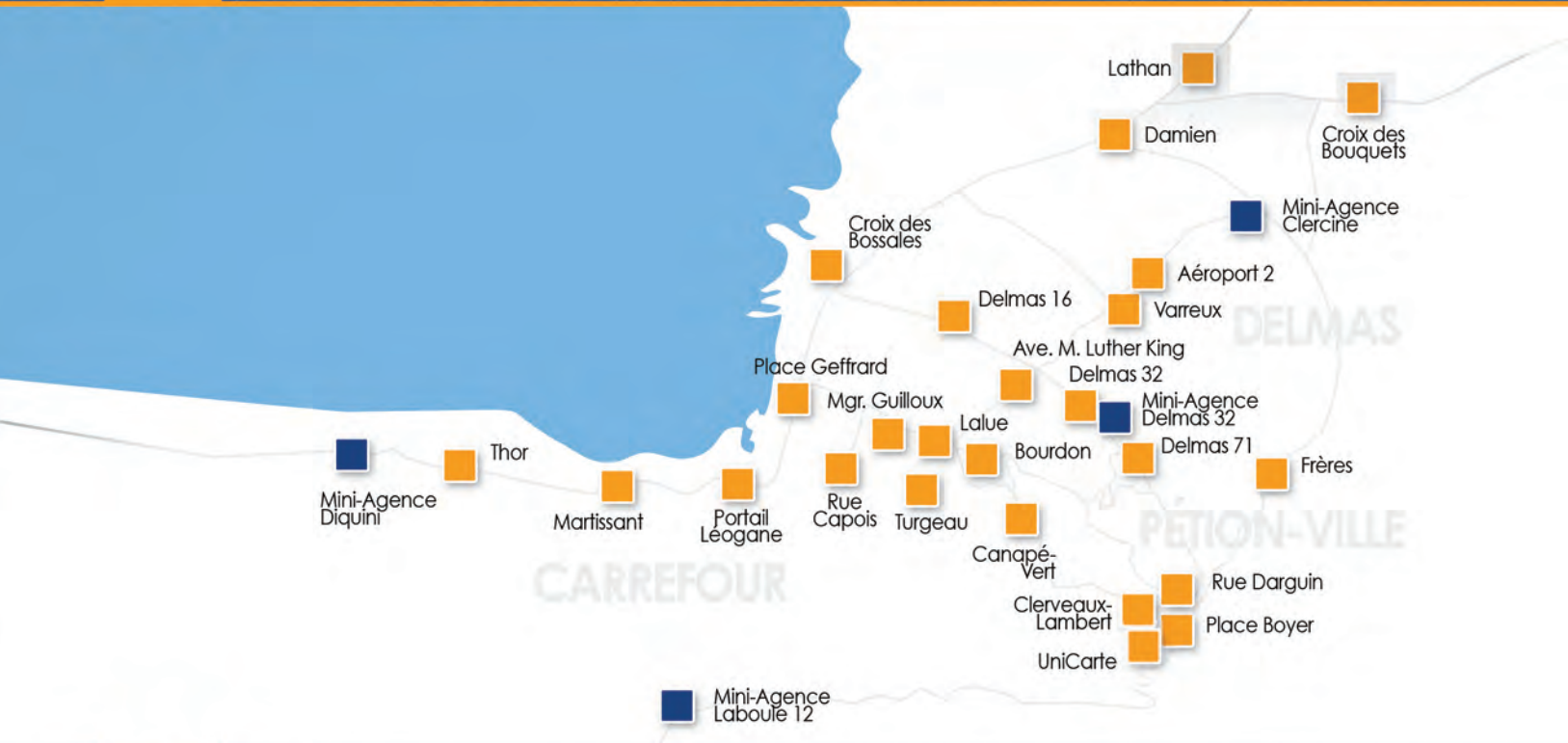
1

RÉSEAU NATIONAL (à travers les 10 Départements Géographiques)



2

RÉSEAU MÉTROPOLITAIN (Port-au-Prince)



3

RÉSEAU DE CORRESPONDANTS INTERNATIONAUX



4

SUR INTERNET

www.unibankhaiti.com

SUCCURSALES ET AGENCES

ZONE MÉTROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE

Bourdon

Angle 1ère Ruelle Rivière
& John Brown

Turgeau

183, Avenue Martin Luther King

PÉTION-VILLE

Fermathe

Route de Kenscoff

Frères I

Delmas 105, rte de Frères

Frères II (Corlette)

Angle Route de Frères et Corlette

Pétion-Ville I

14, rue Darguin

Pétion-Ville II

UniCarte 200, Rue Faubert

Pétion-Ville III

Angle rues Clerveaux et Lambert

Pétion-Ville IV

132, Angle rues Louverture et Geffrard

Pétion-Ville V

79, Route du Canapé-Vert, Juvenat

Thomassin / Laboule

Route de Kenscoff

DELMAS

Aéroport

26, Angle Blvd Toussaint Louverture
& rue Patrice Lumumba

Delmas 32

Delimart Plaza, Route de Delmas

Delmas 71

Complexe Lafayette No.1

Delmas 75

Complexe Puits-Blain Plaza

TABARRE

Tabarre I

Carrefour Fleuriau

Tabarre II

Carrefour Clercine

Tabarre IV

Centre Commercial

CARREFOUR

Thor I

Route de Carrefour, Thor 14

Thor II

Route de Carrefour, Thor 67

ZONE RÉGIONALE DÉPARTEMENT DU NORD

Cap-Haïtien I

Succursale Roi Henry
30, rue 11 AB

Cap-Haïtien II

Succursale Héros de Vertières

Cap-Haïtien III

Succursale Rosalvo Bobo
Rue 3-6

Cap-Haïtien IV

Succursale Anténor Firmin

Limbé

Succursale Joseph D. Charles
Place d'Armes, Limbé, Rue 18 A

DÉPARTEMENT DE L'ARTIBONITE

Gonaïves I

Succursale Toussaint Louverture
105, Rue Egalité

Gonaïves II

Succursale Jacques Stephen Alexis
Avenue des Dattes

Saint-Marc

Succursale Nissage Saget
25, rue Surpris Laurent

DÉPARTEMENT DE L'OUEST

Ile de la Gonâve

Succursale Auguste Elie
80, Blvd Isaac C. Louverture,
Zone Bas Bureau Anse-à-Galet

Léogâne

Succursale Reine Anacaona
620, Angle rue St-Yves
et Lacroix

Petit-Goâve

Succursale Borno Lamarre
Angle des rues
Républicaine et Faustin 1er

ALES

DÉPARTEMENT DU SUD

Cayes I

Succursale Nicolas Geffrard
131, rue Nicolas Geffrard

Cayes II

Succursale Lysius Salomon
Charpentier No5, Route Nationale No 2

DÉPARTEMENT DU CENTRE

Hinche

Succursale Charlemagne Péralte
184, rue Toussaint Louverture

Mirebalais

Succursale Benoit Batravil
23, Rue Jean-Jacques Dessalines

DÉPARTEMENT DE LA GRAND'ANSE

Jérémie

Succursale Etzer Vilaire
Angle rue Mgr. Baugé
et Rue Merlet No. 54

DÉPARTEMENT DES NIPPES

Miragoâne

Succursale Fernand Hibbert
Angle Grand Rue
et Rue des Douanes

DÉPARTEMENT DU NORD-EST

Ouanaminthe

Succursale Reine Marie Louise
Angle Rue Espagnole
et Rue de la Place d'Arme

DÉPARTEMENT DU NORD-OUEST

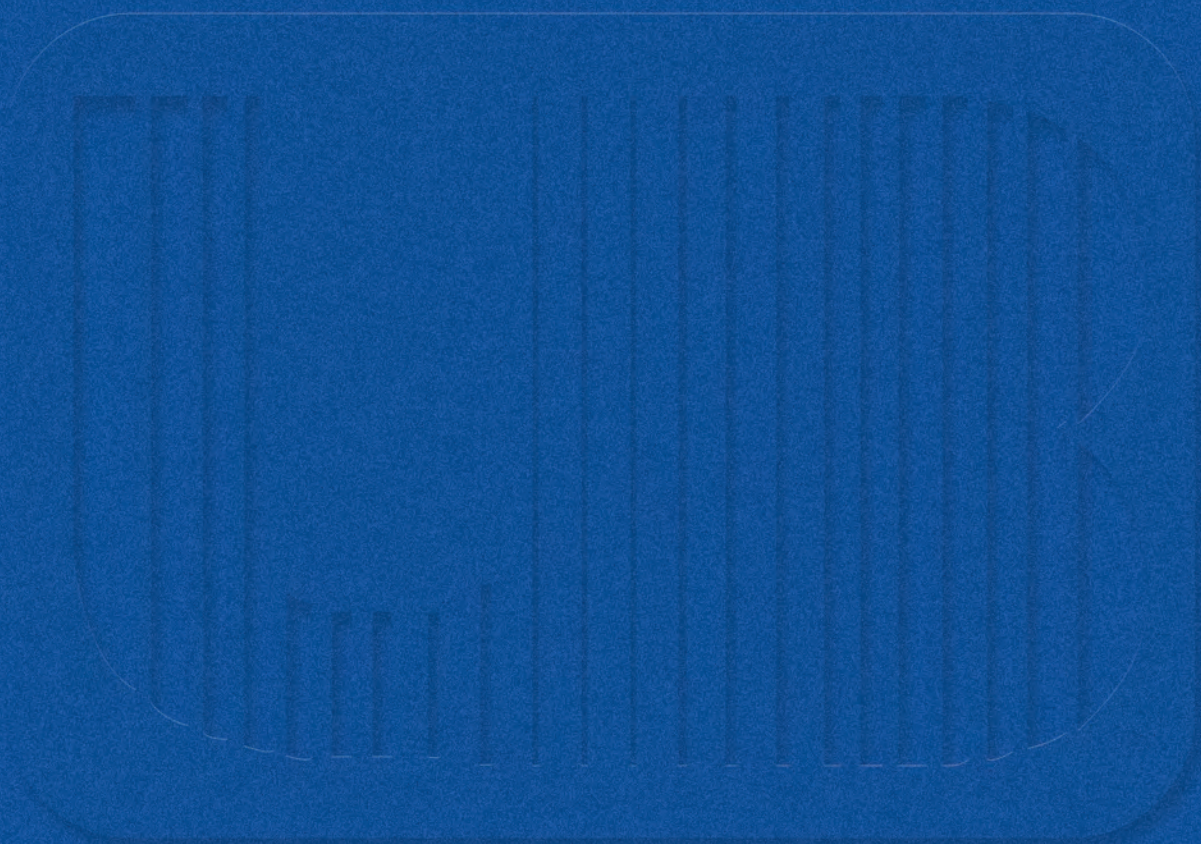
Port-de-Paix

Succursale François Cappel
72, rue Sténio Vincent

DÉPARTEMENT DU SUD-EST

Jacmel

Succursale Magloire Ambroise
36, rue de la Liberté





“Faisons route ensemble”

RÉSEAU INTERNATIONAL DE BANQUES CORRESPONDANTES

USA

Bank of New York Mellon

SWIFT: IRVTUS3N

ABA: 021000018

Bank of America

SWIFT: BOFAUS3M

ABA: 026009593

Citibank

SWIFT: CITIUS33

ABA: 021000089

CONSEILLERS EXTERNES

Vérificateurs Indépendants

Mérové-Pierre,

Cabinet d'Experts-Comptables

C.P.A., CPAH;

Avocats – Conseils

Cabinet Vieux & Associés

AUTRES INFORMATIONS

Siège Social

157, rue Faubert, Pétion-Ville

Tel. (509) 2299-2075 à 2299-2089

board@unibankhaiti.com

Licence de Banque

Journal officiel Le Moniteur

19 du 8 mars 1993

Publication des Statuts

Journal officiel Le Moniteur

19 du 8 mars 1993,

103 du 28 décembre 1994,

74 du 18 septembre 1995,

13 du 17 février 1997

43 du 3 juin 2002

6 du 24 janvier 2005

63 du 18 juin 2009

137 du 4 août 2011

62 du 1er avril 2016

183 du 23 novembre 2017

Immatriculation fiscale

NIF #000-014-095-8

Bilans trimestriels

Publiés au Journal Officiel Le Moniteur

et dans les quotidiens à fort tirage

Exercice social

1er octobre – 30 septembre

Assemblée Générale Ordinaire

tenue le 31 mars 2022

Karibe Convention Center,

Pétion-Ville, Haïti

Actionnaires Principaux

(Référence Circulaire #82-2
de la Banque Centrale) :

F. Carl Braun (18.42%);

Edouard Baussan (18.42%);

Rapport Annuel

Conception & Réalisation

Infographique

Division du Marketing

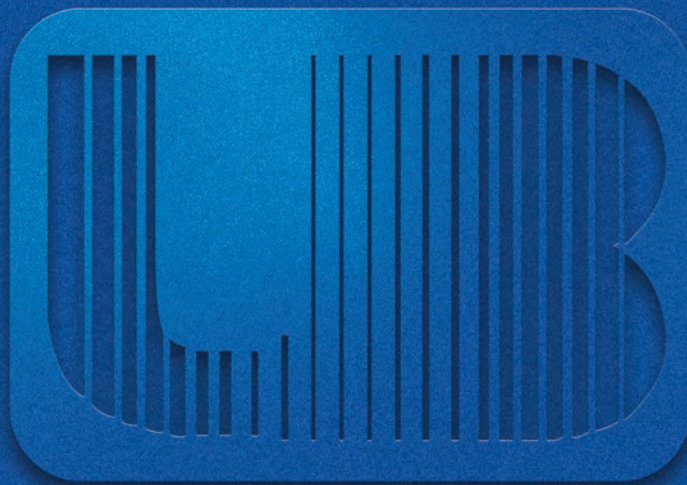
et Communication

Dépôt Légal

23-02-041

Bibliothèque Nationale d'Haïti

ISBN #: 978-99935-675-2-3



Société Anonyme de Banque
au capital social de 7 Milliards de Gourdes
Port-au-Prince, Haïti

www.unibankhaiti.com